



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Les jouets de Noël...**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture : Christine Lagarde**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 8
- ☞ **Les îles Kerguelen : les apprentis sorciers...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 9 à 14
- ☞ **La politique agricole de Napoléon Bonaparte (suite)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 15 à 20
- ☞ **Les dénominations de GAEC en HL(suite)**
(Bernard GAUTHIER)
pages 21 à 24
- ☞ **Ces péages qui ralentissent la circulation**
(René BORE)
page 25
- ☞ **La permanence de certains actes**
(René BORE)
pages 26 et 27
- ☞ **Le bourgeron ou borgeron**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 28 à 31
- ☞ **Voyage avec un âne dans les Cévennes**
(Robert Louis STEVENSON)
pages 32 à 37
- ☞ **Racines : les noms de lieux en Haute-Loire...**
(Roger CHALEIL-DURAND)
pages 38 à 42
- ☞ **Hommages à Marcel Crespy / Hubert Zègre**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 43 à 49
- ☞ **Poésie : Elysée Vignes : Poésies et légendes hivernales**
(Daniel VIGNES)
pages 50 à 53
- ☞ **Poésie : La terre du Velay (suite)**
(Joseph BOSCH)
pages 54 à 56
- ☞ **Mais où es donc le Paradis ?**
(Yvette MAURIN)
pages 57 et 58
- ☞ **Les réseaux sociaux en Agriculture**
(Henri OLLIER)
pages 59 et 60
- ☞ **La Crecha de Toanet**
(Hervé QUESNEL-CHALEIH)
page 61

Les jouets de Noël

La fête de Noël correspond au solstice d'hiver, jour le plus court de l'année, littéralement le jour où le soleil s'arrête. Les peuples anciens célébraient la renaissance du cycle et la victoire de la lumière sur l'obscurité. D'où la profusion de lumières, feux, bougies, guirlandes lumineuses... Un don du ciel symbolisé par les cadeaux faits aux enfants, à l'origine des objets ayant appartenu aux ancêtres avec une idée de filiation, de transmission et de perpétuation du cycle de la vie. Tardivement, le Christianisme a inventé un Noël syncrétique fruit d'un acte politique du pouvoir romain et de la papauté. L'empereur Constantin favorise l'essor du christianisme au détriment des Saturnales et du culte du Soleil vaincu. Libère, le pape, « déplace » la présumée naissance du Christ au 25 décembre et sa conception donc à l'équinoxe de printemps ! Et, en l'an 354, le calendrier liturgique fait coïncider *natalis solis invicti* et *natus christus* ! Longtemps les cadeaux offerts aux enfants sont symboliques, conçus avec amour et créativité par les parents, surtout à la campagne : vêtements et poupée-maison pour les fillettes, jeux en bois pour les garçonnets. Et parfois un cadeau exotique, une belle orange ! Mais le diable veille et à la fin du XIXe s., la création des grands magasins va lancer une consommation de plus en plus effrénée digne des Saturnales ! Les fabricants de jouets parisiens, établis dans les quartiers populaires, confectionnent des objets bon marché en « recyclant » le fer blanc des boîtes de conserves (soldats et manèges lilliputiens) et les chutes de vêtements pour habiller les poupées de son, surmontées de têtes de porcelaine aux joues trop rouges et yeux trop bleus. Des jouets plus élaborés vont célébrer les inventions nouvelles : chemin de fer, métropolitain, omnibus et tramways, voitures... Ils vont aussi s'inspirer de l'exotisme des expositions de 1889 et 1900 : pousse-pousse tonkinois, buffles de Buffalo Bill, montagnes suisses et laiteries genevoises... L'actualité vers 1900, c'est la guerre du Transvaal en Afrique du Sud et la révolte des Boxers en Chine. Aussi le traditionnel Polichinelle est remplacé par un grimaçant pantin chinois et le petit pioupiou par un vaillant Boer. Un Boxer mécanique fait tourner en tous sens un atroce chinois armé d'une lance et d'un long sabre. Un jeu de l'oie fait passer par toutes les étapes de la guerre des Boers. Des jeux plus chers reprennent ces thèmes : camps boers, forts transvaaliens, forts/pagodes chinois, jeu de massacre des boers, passe-boule chinois avec une abominable tête de Céleste, jeu des 36 animaux exotiques du prince cambodgien Yuhantor... Dans le haut de gamme, de petits moteurs à pétrole actionnent moulins à eau, métro, automobiles... et des piles, télégraphe et téléphone... C'était avant le made in China... Nous sommes bien loin du dénuement de l'enfant Jésus dans la crèche... Et la fête continue et enfle démesurément dans nos pays pourtant en perte de croyances religieuses. Dernière transgression, un calendrier de l'Avent érotique... Chassez le naturel païen et il revient au galop ! Apollon et Mithra, Saturne et le Diable en rient encore !

JCB

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Christine Lagarde

Elle est ministre de l'agriculture et de la pêche du 18/05/2007 au 18/06/2007 (François Fillon I).

Jeunesse, formation, vie privée

Christine Lagarde est née Christine Lallouette le 1^{er} janvier 1956, à Paris. Son père, Robert Lallouette, est professeur au lycée François 1^{er} du Havre et sa mère, Nicole Carré, également enseignante, est agrégée de lettres classiques. Elle est l'aînée de quatre enfants, dont trois garçons.

Elle passe son enfance au Havre, en Seine-Maritime, où elle reçoit une éducation catholique. Elle étudie au lycée François 1^{er} puis au lycée Claude-Monet du Havre. Pratiquant la natation synchronisée¹, elle intègre l'équipe de France et remporte une médaille de bronze au championnat national à l'âge de 15 ans.

Alors qu'elle a 16 ans, son père meurt. Sa mère doit dès lors élever seule ses quatre enfants.

Après son baccalauréat, en 1974, elle obtient une bourse et décide de partir un an aux États-Unis grâce à l'association American Field Service. Elle est diplômée du lycée *Holton-Arms*



School à Bethesda (Maryland) et effectue un stage au Capitole en tant qu'assistante parlementaire de William S. Cohen, représentant du Parti

1- Depuis toujours, elle passe sa vie entre deux avions et cinq continents. Pour suivre le rythme, la femme d'affaires devenue ministre mène une vie saine et sportive. Ancienne championne de France de natation synchronisée, elle en a gardé la silhouette athlétique et la résistance. « S'entraîner à ce niveau-là vous donne une certaine abnégation, un sens de l'humilité (...) et un goût pour l'effort. Si on veut battre un chrono, c'est à force de travail et d'endurance ! La natation synchronisée est aussi un sport d'équipe : cela vous apprend à travailler avec les autres, et à mériter leur confiance. » Christine Lagarde, Ministre déléguée au Commerce extérieur. *Les Echos*. (26/07/2006)

républicain du Maine, devenu ensuite secrétaire à la Défense de Bill Clinton.

De retour en France en 1977, elle suit les cours de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Elle prépare ensuite le concours d'entrée à l'École nationale d'administration, auquel elle échoue. Elle obtient deux maîtrises (anglais et droit des affaires) et un diplôme d'études supérieures spécialisées de droit social à l'université Paris X-Nanterre.



En 1981, après ses études, elle est avocate au barreau de Paris, et rejoint le département de droit social du bureau parisien du cabinet d'avocats d'affaires Baker & McKenzie, un important cabinet d'avocats dont elle gravit tous les échelons en 25 ans de carrière : associée du bureau parisien en 1987, associée-gérante en 1991, membre du comité exécutif mondial à Chicago en 1995 et enfin présidente de ce comité en 1999. Première femme et première personnalité non américaine à ce poste, elle est alors à la tête d'un des plus grands cabinets mondial et est classée, en 2002, 5^{ème} femme d'affaires européenne par le *Wall Street Journal Europe*. Sous sa présidence, de 1999 à 2005, Baker & McKenzie augmente son chiffre d'affaires de 50 %.

De 2004 à 2005, elle est présidente du comité stratégique mondial de Baker & McKenzie. Parallèlement, de 1995 à 2002, elle est membre du cercle de réflexion Center for Strategic and International Studies, au sein duquel elle copréside avec Zbigniew Brzinski la commission Action États-Unis-UE-Pologne et suit plus particulièrement le groupe de travail Industries de défense États-Unis/Pologne (1995-2002) et les questions liées à la libéralisation des échanges polonais. Jacques Chirac la nomme au grade de chevalier de la Légion d'honneur en juillet 2000. Elle devient, trois ans plus tard, membre de la Commission pour l'élargissement de la communauté euro-atlantique. Elle entre ensuite, en avril 2005, au conseil de surveillance de la multinationale néerlandaise ING, une institution financière internationale de bancassurance.

Entrée en politique

Approchée par Jean Pierre Raffarin, Christine Lagarde quitte les États-Unis en 2005 pour entamer une carrière politique en France. « Ce qui m'a donné envie de rentrer, c'est le message de Dominique de Villepin et de Thierry Breton², me disant que je pouvais aider dans le domaine du commerce extérieur. Pouvais-je dire non ? D'abord, quand on aime son pays, et qu'on vous propose de le servir à ce niveau de responsabilité, on ne peut pas refuser. Et puis, vivant à l'étranger, basée à Chicago, j'en avais assez de cette façon qu'ont les Français de dénigrer les atouts de leur pays. J'avais envie de ramer contre ce courant³. »

Ministre déléguée au Commerce extérieur

Alors peu connue de l'opinion publique, elle est nommée ministre déléguée au Commerce extérieur du gouvernement Villepin le 2 juin 2005. Deux jours après sa nomination, elle déclare qu'il est nécessaire de réformer le Code du travail français⁴, selon elle « compliqué, lourd et constituant un frein à l'embauche », ce qui lui vaut un rappel à l'ordre du Premier ministre. Elle avait tenu ces propos sur la base de son expérience d'avocate puisque c'est elle qui a créé et développé le département de droit social de son cabinet d'avocats à Paris.

2- L'appel du Premier ministre l'a surprise en plein jogging, décalage horaire oblige. Chicago, siège du premier cabinet de lawyers américains Baker & McKenzie, la disputait alors encore à Paris, où résident ses deux fils. «Le coup de fil suivant, c'était Thierry Breton», sourit-elle. Simple question de préséance. Car c'est au ministre de l'Economie que Christine Lagarde doit son maroquin. Leurs routes se sont croisées à plusieurs reprises. A New York, de colloque en symposium. Au sein du comité stratégique pour l'attractivité de la France, créé par Jean-Pierre Raffarin alors en poste à Matignon. Au très sélect forum de Davos aussi. Dans le cercle restreint de l'élite mondialisée, Christine Lagarde, juriste virtuose, tient sa place. Le magazine américain Forbes a pris acte, qui en 2002 l'a comptée parmi les 100 femmes les plus influentes au monde. Christine Lagarde, femme de droit(e). Nathalie Raulin. Libération. 08/07/2005

3- Christine Lagarde, Ministre déléguée au Commerce extérieur. Les Echos. (26/07/2006)

4- Christine Lagarde va très vite comprendre que ce franc-parler n'est plus de mise : à peine entrée en fonction, elle déclare publiquement qu'il faut dépoussiérer le Code du travail. « Dès le lendemain matin, on m'a fait comprendre que le Code du travail n'était pas dans mes attributions. Moi, j'étais en charge de l'attractivité de la France et des exportations ! » Christine Lagarde, Ministre déléguée au Commerce extérieur. Les Echos. (26/07/2006)

Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Du 18 mai au 18 juin 2007, à la suite de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, elle est ministre de l'Agriculture et de la Pêche du premier gouvernement François Fillon. Depuis la fondation de la Ve République, Christine Lagarde est la seconde femme, après Édith Cresson, à avoir été nommée à ce poste, qu'elle ne conserve pas après le second tour des élections législatives.

Les organisations professionnelles agricoles ont accueilli favorablement la nomination de Christine Lagarde. L'ancien ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau a avoué à Christine Lagarde : « Je ne pouvais pas souhaiter un autre successeur que toi ». Christine Lagarde « connaît bien les problèmes agricoles », a-t-il



déclaré lors de la cérémonie de passation des pouvoirs le 18 mai. « Nous avons bataillé ensemble à Genève et à Hong-Kong » a-t-il rappelé en saluant dans sa collègue de l'époque en tant que ministre déléguée au Commerce extérieur, « une alliée de notre agriculture et de notre ruralité ». Christine Lagarde veut « mettre en valeur le caractère stratégique de l'agriculture et de l'agroalimentaire ». Ce sont les premiers mots de la nouvelle ministre de l'Agriculture lors de la passation des pouvoirs le 18 mai. Elle a salué Dominique Bussereau avec qui elle a « noué des relations de confiance et d'amitié en travaillant de concert à la défense des intérêts stratégiques de la France à l'OMC ». « Nous avons constamment besoin de donner ses lettres de noblesse à l'agriculture et à la pêche », a-t-elle souligné. Son rôle sera notamment de « bâtir le caractère stratégique dans le monde de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la pêche » et montrer sa modernité. Évidemment, elle entend poursuivre « les grands projets initiés par Dominique Bussereau », notamment la simplification administrative. Pour la nouvelle ministre, interrogée le 19 mai sur Europe 1, « l'agriculture française est très moderne et porte en

elle des vecteurs de technologie et d'innovation qu'il faut complètement libérer ». Pour elle, « il ne faut pas qu'on soit toujours en situation de défense ». Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, et Mme Christine Lagarde, ministre déléguée au commerce extérieur, avaient tenu une tribune dans Le Monde le 3 janvier 2006, intitulée : « Hong Kong : une étape vers un accord équilibré . »

L'Union Européenne trouvait face à elle quelques grands pays agricoles, comme le Brésil ou l'Argentine, représentants improbables des pays pauvres, exigeant la libéralisation complète des échanges agricoles dont ils capteraient l'essentiel des bénéfices... A Hong Kong, après le développement, c'est le volet agricole qui a principalement fait l'objet des négociations. La France a défendu le principe d'un accord garantissant le parallélisme des efforts. Les subventions à l'exportation pour les produits agricoles seront supprimées. Mais l'Europe a obtenu que les soutiens aux exportations agricoles soient maintenues jusqu'au 31 décembre 2013. Cet engagement est conditionné au respect d'un strict parallélisme des efforts : l'UE n'avancera que si ses partenaires font de même et au même rythme. Des disciplines visant à démanteler la part subventionnelle des mécanismes d'aide à l'export pratiqués par ces derniers doivent en effet être mis en place sur : les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire quand celle-ci sert en réalité à écouler les productions et déstabilise l'économie locale, et les activités des monopoles commerciaux, en particulier au Canada et en Australie. La prochaine étape de négociation sera centrée sur l'accès aux marchés agricole, industriel et de services, et ne pourra se faire sans des efforts de tous. La France souhaite que les produits agricoles puissent être traités comme des biens de nature spécifique tenant compte des principes d'indépendance stratégique, de sécurité sanitaire, d'aménagement du territoire. Nous serons particulièrement vigilants pour défendre la préférence européenne c'est-à-dire un accès préférentiel des produits européens sur le marché unique, élément essentiel de la politique agricole commune. Nous aurons aussi à obtenir des concessions de nos partenaires, en particulier des pays émergents, sur l'accès à leurs marchés pour nos produits manufacturés et nos industries de service, ce qui sera créateur d'emplois en France. Au-delà du cycle de Doha, l'accord de Hong Kong fixe un horizon pour l'agriculture française et européenne. Dans la lignée de l'accord obtenu cette même semaine à Bruxelles par nos chefs



d'Etat et de gouvernement, il conforte la PAC en sécurisant jusqu'en 2013, le cadre juridique et financier dans lequel nos exploitants travaillent, entreprennent et innoveront.

Christine Lagarde a ordonné un audit⁵ des finances de son ministère pour évaluer le «trou» du budget 2007 causé par les sécheresses et calamités agricoles des années précédentes. « Je veux que nous fassions un audit pour savoir ce qui est disponible, ce qui ne l'est pas, la largeur ou la profondeur du trou s'il y a un trou, ce que j'imagine », a déclaré Christine Lagarde sur la radio BFM. Elle assure qu'il ne s'agit pas de critiquer la gestion antérieure du budget mais d'évaluer les dépenses non budgétées notamment celles liées aux sécheresses, et à des calamités diverses. Cet audit doit servir à mettre en place les outils nécessaires pour « combler (le trou budgétaire) et continuer à honorer les engagements qui ont été pris vis-à-vis des agriculteurs et sur lesquels il n'est pas question de revenir » assure-t-elle.

Le **21 mai 2007**, Christine Lagarde assiste à un conseil informel des ministres de l'Agriculture européens⁶. Cette réunion prépare le terrain au Conseil des ministres officiel qui se tiendra le 11 juin prochain. Elle doit gérer en plus de la délicate mise en oeuvre de la réforme du marché du vin, deux dossiers, largement liés et majeurs pour l'avenir de l'agriculture française. Le premier est européen, avec la revue à mi-parcours prévue, en 2008, de la politique agricole commune (PAC), dont la France est la première bénéficiaire. L'autre est international, avec la conclusion espérée des négociations sur la libéralisation des échanges internationaux à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les Vingt-Sept sont attaqués sur les aides versées aux agriculteurs européens et le maintien de barrières tarifaires élevées. Christine Lagarde est sous l'étroite surveillance des syndicats agricoles, protégés jusqu'alors par

les positions très conservatrices de Jacques Chirac. Après avoir craint la suppression du ministère de l'Agriculture, ces syndicats ont salué la nomination du nouveau ministre, familière des arcanes internationaux. Mais, « *les paysans auront besoin de tous les talents de la nouvelle ministre pour défendre et promouvoir le modèle agricole français et européen (...)* très en

5- Pleinchamp.com

6- Les Echos. 21 mai 2007

danger face aux coups répétés des ultra-libéraux de tous bords », a bien précisé, vendredi, la FNSEA, le principal syndicat agricole. En écho, les premières déclarations de Christine Lagarde n'augurent pas de grands changements des positions françaises. Elle a indiqué qu'elle souhaitait donner à l'agriculture une « *place stratégique* ». Elle s'est aussi dite favorable à la tenue de « *véritables états généraux de l'agriculture* » pour élaborer des propositions de modernisation du secteur. Néanmoins, a-t-elle glissé, « *il ne faut pas qu'on soit toujours en situation de défense, d'intransigeance et qu'on soit décrits à travers le monde comme arc-boutés sur des phénomènes anciens* ». En effet, La France, en affichant des positions agricoles très défensives, s'est souvent privée de promouvoir ses intérêts offensifs à l'exportation dans les secteurs industriels et des services. Dans le même temps, elle a laissé entendre que la France n'accepterait pas de remise en cause de la PAC lors du bilan que doit en faire Bruxelles en 2008. « En revanche, il faut évidemment, dès maintenant, se pencher sur ce qu'il adviendra après 2013 », a-t-elle ajouté. À propos des négociations au sein de l'OMC, elle a estimé « qu'il n'y a aucune raison de baisser la garde ».

Le fait que l'Union européenne ait approuvé, en **juin 2007**, une disposition prévoyant que les produits bio pouvaient contenir des traces d'OGM a suscité un différend entre le ministre de l'Environnement, Alain Juppé, et sa collègue de l'Agriculture, Christine Lagarde⁷. Cette dernière revenait du Luxembourg où les 27 États membres ont accepté le fait que les produits bio puissent contenir des traces d'OGM, jusqu'à un plafond de 0,9 %. « *C'était une décision qui était dans les tuyaux et qui me pose problème* », a déclaré Alain Juppé à la sortie du Conseil des ministres, rejoignant des critiques exprimées par les associations écologistes. Tout comme sa collègue, le numéro deux du gouvernement a néanmoins reconnu qu'en dessous de 0,9 %, « *il n'était pas possible de détecter des traces d'OGM* ». Les 27 ministres européens de l'agriculture se sont mis d'accord sur



la création d'un label bio européen, et des normes de qualité renforcées à partir de 2009. D'ores et déjà, pour bénéficier du label, un produit fini devra contenir au moins 95 % d'ingrédients biologiques contre 70 % auparavant.

La France ne suspendra pas la seule culture du maïs OGM à des fins commerciales, Mon810, produit par le semencier américain Monsanto, mais se montrera vigilante, indique le ministère de l'Ecologie⁸ en **juin 2007**. Le maïs Mon810, est le seul maïs transgénique autorisé à la commercialisation en France et entre 25 000 et 30 000 hectares ont été plantés cette année pour être récoltés à l'automne. Alain Juppé et sa collègue de l'Agriculture, Christine Lagarde, avaient demandé le 24 mai dernier à la Commission du génie biomoléculaire une nouvelle évaluation sanitaire sur ce maïs transgénique, autorisé depuis 1998 à la culture et à la vente en France. Le premier avis remontait à avril 1996. La nouvelle saisine faisait suite à une récente étude publiée par Greenpeace selon laquelle la sécrétion de la toxine insecticide appelée *bt*, censée tuer l'insecte qui attaque ce maïs, ne se déroulait pas comme prévu. Après sa publication, l'Allemagne avait suspendu l'autorisation du Mon810, en attendant la mise en place d'un plan d'observation sur l'environnement. « La culture de ce maïs ne sera pas suspendue en France, car il n'y a pas de danger, selon l'avis de la Commission du génie biomoléculaire », a-t-on dit mercredi à Reuters au ministère de l'Ecologie. Dans un communiqué commun, les ministères de l'Ecologie et de

l'Agriculture publient l'avis qui dit « qu'il n'y a pas à ce jour d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation environnementale de ce maïs ». « Alain Juppé et Christine Lagarde soulignent leur grande vigilance quant à la manière dont sont

conduites en France les cultures d'organismes génétiquement modifiés », dit le texte.

Les ONG de protection de l'environnement ont vivement critiqué ces décisions « Le gouvernement français s'était engagé à ne pas prendre de décisions contraires à nos requêtes

7- Les Vingt-Sept se dotent à leur tour d'un label « bio ». Pierre Avril. Le Figaro. 14/06/2007

8- L'Express. 14/06/2007

d'ici les prochaines discussions et la convocation du Grenelle de l'environnement pourtant, à la première occasion, il renie ses engagements ».

A Bordeaux, le **18 juin 2007**, Christine Lagarde, à l'occasion de Vinexpo, précise la politique viticole du gouvernement.

Sur le plan national, il semble indispensable d'améliorer la gouvernance de la filière, beaucoup trop dispersée. Il convient de renforcer les Conseils de Bassin, mis en place par Dominique Bussereau en juin 2006, et qui ont fait la preuve de leur efficacité. En réunissant à leur échelle les différents maillons de la filière vitivinicole, ces Conseils offrent une précieuse instance de concertation et certains ont déjà élaboré une véritable stratégie collective.

Réformer les structures de production ne servirait cependant à rien si l'on n'adressait pas en même temps des signes clairs au consommateur, surtout au consommateur étranger en rendant l'offre française de vins encore plus lisible. Outre une clientèle très ciblée, il est nécessaire de satisfaire le goût et la curiosité du consommateur non-spécialiste. Pour des raisons purement commerciales mais aussi par respect pour la diversité des palais et des cultures. Plus de lisibilité, cela implique également de repenser l'architecture globale de l'offre des vins français car notre segmentation de marché est beaucoup trop compliquée. Autant les grandes AOC d'un côté, et les vins d'entrée de gamme de l'autre, sont assez bien identifiés, autant le moyen de gamme reste extrêmement confus aux yeux du consommateur. Il faut sortir de nos carcans, définir avec le négoce les nouvelles catégories de vins que réclame le marché.

Enfin, les réformes doivent bien sûr porter sur la modernisation et la restructuration des entreprises du secteur viti-vinicole, dans la perspective de faire émerger de grands groupes leaders, compétitifs sur le plan international, et parfaitement adaptés au marché. Cela pourrait passer par la création d'un fonds en capital-investissement dédié à ce secteur, qui interviendrait sans altérer le libre jeu de la concurrence et servirait pour tous les acteurs de catalyseur.

Sur le plan européen, une réforme de l'OCM est nécessaire mais une libéralisation totale serait dramatique sur tous les plans, économiques,

sociaux et culturels. Elle a aujourd'hui atteint ses limites. Des régimes de distillation trop favorables ont créé un débouché artificiel pour certains vignobles. Il faut avoir le courage d'adapter une structure déjà ancienne à un monde en perpétuelle évolution. Lors de la Commission du 4 juillet, nous ne transigerons pas sur le maintien des droits de plantation ni sur la conservation de mesures de gestion de marché, et nous nous opposerons à la fausse bonne idée d'un arrachage massif. Face à la surproduction mondiale plutôt que de réduire l'offre, adaptons-la à la demande, attaquons de nouveaux marchés ! C'est pourquoi la France compte avancer devant la Commission une série de contre-propositions pour la réforme de l'OCM, dans une perspective non pas défensive, mais offensive. Parmi celles-ci, le renforcement des organisations de producteurs, l'adaptation des mesures de régulation de marché, la simplification de l'étiquetage, l'ouverture d'un véritable débat sur les pratiques oenologiques, la mise en place d'un plan ambitieux de promotion du vin à l'échelle européenne, et la défense des Indications géographiques. Pour que nos difficultés

d'aujourd'hui, nous les transformions demain en atouts. Nous ne pouvons pas nous arrêter à mi-chemin de la modernisation. Nous devons aller jusqu'au bout. Christine Lagarde cite Charles Baudelaire : « Le vin rend l'œil plus clair et l'oreille plus fine ! »

Elle ne mettra pas cette politique en œuvre puisqu'elle est appelée au ministère de

l'Economie suite au remaniement suivant les élections législatives de juin 2007.

Ministère de l'Economie

Lors du remaniement qui fait suite aux élections législatives, elle est nommée, le 19 juin 2007, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi. Elle remplace à ce poste Jean-Louis Borloo⁹ qui, après l'échec d'Alain Juppé aux



9- Jean-Louis Borloo risque de faire les frais de ses déclarations embrouillées sur la TVA sociale, un soir de premier tour des législatives... Interpellé par Laurent Fabius au soir du premier tour, le ministre de l'Economie et des Finances avait reconnu vouloir « regarder de près l'ensemble des sujets, y compris l'éventualité de la TVA », ajoutant que rien n'était « tranché dans ce domaine ». Il n'en fallait pas plus pour

législatives, devient ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Christine Lagarde va faire voter deux lois majeures du quinquennat : la loi TEPA qui défiscalise les heures supplémentaires et la loi de modernisation de l'économie (LME), qui vise à encourager les entrepreneurs tout au long de leur parcours, à relancer la concurrence, à renforcer l'attractivité du territoire et à améliorer le financement de l'économie. Christine Lagarde défend également le projet de loi fusionnant l'ANPE et les Assédic au sein de Pôle emploi. Elle mène à bien la réforme du crédit à la consommation dans le but de limiter le surendettement des ménages. Un arbitrage prévoyant le versement par l'État de 403 millions d'euros à Bernard Tapie dans l'affaire l'opposant au Crédit lyonnais sur la vente d'Adidas est rendu le 11 juillet 2008, alors que Christine Lagarde est ministre de l'Économie. L'ouverture d'une enquête à l'encontre de Christine Lagarde pour « complicité de faux » et « complicité de détournement de biens publics » conclue à une « négligence ». En 2009, elle est désignée par le *Financial Times* comme étant le meilleur ministre des Finances de la zone euro. Le 29 juin 2011, au lendemain de sa désignation à la direction générale au FMI, elle quitte ses fonctions ministérielles après avoir reçu une ovation debout de la part des députés de droite lors des questions au gouvernement. François Baroin, ministre du Budget, lui succède. Restée quatre ans sans interruption à la tête du ministère de l'Économie, elle a notamment participé à de nombreuses négociations internationales visant principalement à garantir la stabilité du secteur bancaire en pleine crise financière, puis de l'euro lors de la crise de la dette publique grecque.

Directrice générale du Fonds monétaire international

Dominique Stauss-Kahn, accusé d'agression sexuelle à New-York, démissionne de son poste de directeur général du Fonds monétaire international le 18 mai 2011. Christine Lagarde, qui annonce sa candidature le 25 mai suivant, est alors pressentie pour lui succéder. Lors du sommet du G 8 de 2011, elle reçoit le soutien des pays européens et l'appui tacite des États-Unis et de la Russie. Elle

que l'opposition en fasse son principal argument de campagne et que la majorité interprète, à son tour, les résultats du second tour comme la conséquence de cette maladresse... Le ministre de l'Economie sur la sellette après le cafouillage sur la TVA sociale. Guillaume Delacroix et Lucie Robequain Les Echos. 19/06/2007

effectue ensuite une tournée mondiale dans les pays émergents et leur promet une meilleure représentation au sein de l'institution internationale. Elle est désignée, le 28 juin 2011, par consensus, directrice générale du FMI par son conseil d'administration. Son expérience, sa capacité de travail et sa réputation de compétence lui ont permis d'acquérir une notoriété à l'échelle internationale et ont contribué à sa désignation à la tête du FMI. Sa parfaite maîtrise de l'anglais a également été considérée comme un facteur de succès. Elle est la première à la tête du FMI à ne pas être économiste et manque d'expérience dans une banque centrale ou une banque privée.

Elle devient directrice générale du FMI le 5 juillet 2011, pour un mandat de cinq ans. Elle est la première femme à occuper ce poste. Christine Lagarde prend ses fonctions dans un contexte particulièrement difficile pour la zone euro, dont la stabilité financière est menacée par son niveau de dette publique. Seule candidate à sa succession à la tête du FMI en 2016, elle bénéficie essentiellement de deux succès politiques pour son premier mandat : la reconnaissance du yuan chinois comme monnaie de référence et le lancement d'une réforme du FMI visant à donner plus de poids aux pays émergents. Le 19 février 2016, elle est reconduite à la tête du Fonds monétaire international (FMI) pour un nouveau mandat de cinq ans.

Présidente de la Banque centrale européenne

Le 2 juillet 2019, le Conseil européen la propose pour prendre la présidence de la Banque centrale européenne. Sa nomination doit être validée par un vote des directeurs des banques centrales nationales. Elle décide alors de quitter ses fonctions au FMI durant la période de nomination. Alors qu'elle n'a jamais dirigé une banque centrale et qu'elle est critiquée pour son rôle dans l'affaire du Crédit lyonnais, les médias soulignent que son bilan au ministère français de l'Économie et au FMI a joué en sa faveur. Elle présente sa démission de sa fonction directrice générale du FMI le 16 juillet 2019. Celle-ci est effective le 12 septembre suivant. Elle est nommée présidente de la BCE le 20 octobre 2019, en remplacement de Mario Draghi, devenant la première femme à occuper cette fonction. Christine Lagarde prend ses fonctions le 1^{er} novembre 2019. À la tête de la BCE, elle devrait maintenir la politique monétaire accommodante de son prédécesseur, Mario Draghi. Lors des échanges avec le Parlement européen précédent sa nomination, Christine Lagarde a également exprimé sa volonté de faire participer la BCE à la lutte contre le changement

climatique et de réexaminer le cadre de la politique monétaire de la BCE. En 2021, le média Politico la classe parmi les 28 personnalités européennes les plus puissantes d'Europe, à la troisième place de la catégorie Doers (« faiseurs »).

Pour conclure... le give back¹⁰

Christine Lagarde passe pour une «gaffeuse», une empêcheuse de gouverner en rond dans le sillage d'une Roselyne Bachelot, une de ces femmes ministres dont le parler franc empoisonnerait Matignon. Première gaffe au Commerce extérieur à propos du droit du travail «frein à l'embauche» et Dominique de Villepin doit jouer les pompiers de service. «Il n'y a eu ni larmes de ma part, ni demande de démission de la sienne», précise-t-elle. Juste une mise en point ferme sur le devoir pour un ministre de maîtriser son propos au nom de la «solidarité gouvernementale». Son aplomb tranquille lui permet d'encaisser ses impairs sans se déjuger. «Il y a toujours une période de transition entre le moment où vous quittez la robe et votre prise de fonctions au gouvernement. Ce samedi-là, j'ai répondu trop rapidement à une question qui n'était pas de ma compétence gouvernementale. Je n'avais pas dormi depuis quarante-huit heures. Il y a des limites à la résistance.» Venue du monde des affaires, elle a bien voulu entrer en politique. «J'ai accepté d'entrer au gouvernement pour trois raisons : on me faisait confiance, j'ai confiance en moi et, je ne pense pas que ce soit un péché, je sais donner confiance aux autres.» L'appel du Premier ministre, elle le doit à Thierry Breton. Leurs routes se sont souvent croisées.

Son énergie et sa détermination, elle les a sans doute puisées à la disparition de son père alors qu'elle avait 17 ans. La petite française s'expatrie Outre Atlantique. Fuite ou parcours initiatique, elle rejoint la Holton-Arms School à Bethesda où il avait enseigné. Son français lui vaut d'être recrutée comme assistante parlementaire par un député du Maine, Etat voisin du Canada bilingue. «Je suis rentrée en France avec 20 kg de trop mais parlant parfaitement anglais». Elle rentre en France, tente l'ENA, échoue mais se venge sur le droit social. Retour aux Etats-Unis. Elle se présente chez Baker & McKenzie, gravit les échelons. «Quelle que soit la pression, elle est toujours d'humeur égale, souriante et à l'écoute. Des qualités indispensables dans un environnement multiculturel comme le nôtre.»

Organisée et en pleine forme physique, natation et yoga, elle enchaîne les missions internationales. En 1995, elle devient la première et seule femme à siéger au comité exécutif de Baker & McKenzie. Quatre ans plus tard, elle en prend la présidence. Sans perdre de vue l'essentiel. «Le mandat de chief executive était de cinq ans, j'ai demandé à ce qu'il soit ramené à trois ans : j'avais vu mes prédécesseurs grossir et se fatiguer. Au bout de trois ans, j'ai été reconduite deux fois un an. Quand j'ai quitté mes fonctions, la firme était redressée et je rentrais toujours dans mes robes.» Pour se préserver, elle cloisonne ses vies, «Elle est capable de dégager une heure un après-midi pour faire Dieu sait quoi», admire un collègue. L'échappée est dans sa nature : «Changer d'aventure ne l'effraie pas. «J'y réfléchis depuis plusieurs mois», admet-elle.

« Une de mes amies chinoises, qui fut traductrice de Kissinger lors de son premier voyage en Chine, m'a beaucoup répété que j'étais faite pour servir mon pays, explique-t-elle. Quand Dominique de Villepin m'a appelée, je n'ai pas hésité.» Un ami précise : « Christine est une Française imprégnée de culture américaine. Là-bas, le give back est une notion primordiale : quand on a beaucoup reçu, il faut savoir rendre aux autres.»

Son parcours politique a connu une fulgurante progression : ministre déléguée au Commerce extérieur, éphémère ministre de l'Agriculture, ministre de l'Economie... Ce dernier poste la met en position pour postuler au remplacement de DSK empêtré dans les affaires que l'on sait et elle devient directrice générale du Fonds monétaire international, fonction qu'elle quitte pour être présidente de la Banque centrale européenne !

Mais où s'arrêtera-t-elle ?

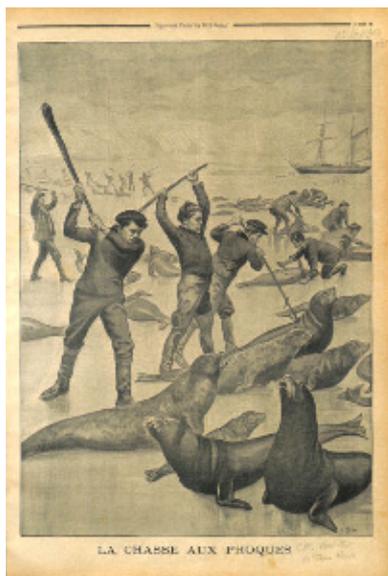


10- Conclusion fortement inspirée par l'excellent article de Nathalie Raulin Chrisine Lagarde, femme de droit(e) dans Libération. 08/07/2005

Les Iles Kerguelen : des hommes et des moutons (suite...)

Les apprentis sorciers

Mais revenons aux bruits entendus sur l'île par M. Lee. Le Commodore trouve peu vraisemblable que l'on ait pu distinguer des bruits émis par des occupants de l'île, vu le fracas des vagues s'écrasant sur les rochers. Il émet l'hypothèse de sons approchant provoqués par des vagues s'engouffrant dans des creux ou même les rugissements des phoques. A aucun moment le Commodore ne fait allusion à la tentative de colonisation des Heurtin, qu'il semble ignorer totalement. Il évoque Vlaning « the Dutchman » le premier à y avoir débarqué. en 1696. D'Entrecasteaux¹, en 1792, signale un nombre important de phoques. Le colonel Collins signale que le Cérés arriva à Sydney le 23 janvier 1796 avec 4 individus à son bord, deux anglais et deux français, laissés sur l'île pendant 3 ans, s'étant nourri de viande de phoque pendant 18 mois et ayant préparé plusieurs milliers de peaux de phoques. Ils y avaient été déposés par un bateau français capturé par le *Lion* anglais et ainsi empêché de les récupérer. Un des Français, M. Perron², un homme intelligent, tint un journal et fit des récits de cette expédition³. Les deux îles de Saint-Paul et



Amsterdam sont souvent confondues et il est fort possible que M. Perron ait réalisé son massacre de phoques sur Saint-Paul. Le Commodore revient sur le mode de construction de la cabane. Elle est solide, bien faite, le toit en place. Elle comporte peu de bois d'épave de bateau et tout les chevrons proviennent de bois de l'île. Un mât de voile à gréement carré ou de mât de hune forme le support de la poutre de faitage. Il n'y a pas d'éléments de bois de navire lourd ou carré. Il semble peu probable que la cabane ait été construite par des naufragés en détresse mais plutôt par des gens qui disposaient de temps et de nourriture. Elle aurait pu être construite par M.

Perron et ses compagnons, du moins les murs. Le plus probable serait l'hypothèse de chasseurs de phoques français de Saint-Paul venus faire ici une campagne de chasse. Ils pourraient avoir vécu dans la grotte en attendant la construction de la cabane mais en tout état de cause avant décembre 1870. Il est peu vraisemblable que les objets trouvés aient appartenu à des naufragés mais plutôt à un pêcheur accompagné de femme et enfants. Ce n'est guère probable cependant, plutôt quelqu'un qui y aurait

trouvé refuge plus d'un an voire deux et aurait eu ainsi le temps d'aménager leur prison avant de partir.

Lord Macartney⁴ lève l'ancre le 17 décembre 1792, avec le *Lion* et l'*Indostan*. Il arrive en vue des îles Saint-Paul et Amsterdam le 1^{er} février 1793. Les courants sont très forts vers l'île du Sud, en fait Saint-Paul, volcanique, haute, aride et sans arbres. Il y a de la fumée et des hommes à terre qui font des signaux avec un mouchoir attaché à un bâton. Finalement le bateau se dirige vers la partie orientale de l'île qui présente une large échancrure avec au fond une crique, un grand bassin et un canal d'accès peu profond. Le *Lion* mouille l'ancre et un canot débarque. Les officiers sont accueillis par 5 hommes dont Perron, un français intelligent et communicatif accompagné de deux compatriotes et de deux marins anglais. Ils sont sur l'île depuis 5 mois pour préparer une cargaison de 25 000 peaux de veaux marins à destination de Canton et comptent rester encore

1- Il constate aussi que l'île d'Amsterdam est en feu, odeurs de bois et terre brûlés, sans pouvoir en déterminer l'origine, en écartant un événement volcanique. Voyage de D'Entrecasteaux envoyé à la recherche de La Pérouse. Imprimerie Royale. Paris. 1808

2- Pierre-François Péron, né en 1769 à Lambézellec (Finistère) et mort en 1846 à Luynes, est un marin français. Après avoir embarqué à 14 ans, Pierre-François Péron fait de nombreux voyages comme matelot puis comme officier dans l'Océan Indien (commerce d'armes et d'esclaves). Entre septembre 1792 et décembre 1795, il séjourne 40 mois sur l'île Saint-Paul - qu'il confond d'ailleurs avec l'île Amsterdam -, avec quatre autres marins pour chasser les phoques. Il voyage ensuite en Australie, Amérique du Nord puis en Chine et rentre définitivement en France en 1802 où il publie ses mémoires (plusieurs fois rééditées). En 1826, il est maire adjoint de la ville de Saumur.

3- Pierre-François Péron, Mémoires du Capitaine Péron : sur ses voyages aux côtes d'Afrique, en Arabie, à l'île d'Amsterdam, aux îles d'Anjouan et de Mayotte, aux côtes nord-ouest de l'Amérique, aux îles Sandwich, à la Chine, etc., vol. 1, Paris, Brissot-Thivars, 1824

4- Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie. George Staunton. Fait dans les années 1792, 1793 et 1794 par lord Macartney. Ambassadeur du Roi d'Angleterre... Genève 2005 (1798). Editions Olizane

10 mois. Perron a des intérêts dans le navire et les autres sont payés selon leur adresse et leur activité. Sous ce rude climat, ils massacrent des veaux marins pour leurs peaux et laissent pourrir les carcasses sur les plages. Ce travail est sans doute fort lucratif pour supporter de pareilles conditions. Les anglais constatent l'excessive malpropreté de leur personne, vêtements, demeure, mauvaise hutte construite près du bassin. Le poisson abonde et on peut directement le faire cuire dans des sources d'eau chaude. Les Anglais font d'excellents repas. Un des chasseurs anglais y séjourne pour la seconde fois. Les 5 hommes disposaient de peu de nourriture laissée par leur bateau et se nourrissaient de poisson et de gibier. Ils manquent de pain et de légumes. Les Anglais leur en donnent et plantent pommes de terre et autres légumes près de la hutte. Perron organise une visite de l'île pour quelques officiers. Pendant ce temps quelques Anglais viennent à terre avec des boissons liquoreuses, enivrent les chasseurs qui cèdent les peaux de Perron pour presque rien. Perron s'en plaint à des officiers, le capitaine du *Lion* est indigné mais reprend la mer le février 1793 sans restituer les peaux. Une note du traducteur du livre ajoute que ce même capitaine profite des renseignements de Perron pour capturer son bateau le condamnant à rester prisonnier de l'île, conduite conforme aux lois de la guerre mais contraire au devoir d'humanité...

Pierre-François Péron, dans ses Mémoires (cf note 36), raconte à sa façon cette histoire rocambolesque et n'est pas tendre avec les Anglais. Le 31 juillet 1792, le brick *l'Emilie*, doublé en cuivre⁵, quitte l'Ile-de-France. Pour faire face à un conflit latent avec l'Angleterre, les prudents armateurs composent l'équipage moitié Français / moitié Américains, sous pavillon et commandement américain, Sir Owen. Péron est premier capitaine. Le 18 septembre, ils visitent



5- L'idée de couvrir de plaques de cuivre les coques des vaisseaux et frégates est apparue en Angleterre à la veille de la guerre d'indépendance américaine. Ces plaques protègent les carènes de deux manières. Elles bloquent dans les eaux tropicales la pénétration des tarets, espèce de gros vers marins qui transforment le bois des bordés en gruyère. Mais surtout, en s'oxydant, le cuivre empêche la fixation de ce que l'on appelle aujourd'hui le « fouling », c'est-à-dire les salissures, algues et coquillages divers. Un navire, après plusieurs mois de mer, perdaient, avant la généralisation du doublage cuivre, jusqu'au tiers de sa vitesse et de sa manœuvrabilité. <http://escales.wordpress.com>

Saint-Paul (en fait Amsterdam), trouve une maison et une île apparemment inhabitées. Ils se dirigent vers Amsterdam (en fait Saint-Paul) et y rencontrent le *Noolka* venu relever sept hommes et leur provision de peaux amassées depuis 18 mois. Les deux commandants se rencontrent et Wamsly convainc Owen de l'intérêt de poursuivre cette activité à son compte, en leur laissant un guide qualifié. Owen « se mit en frais de promesses » et Péron ainsi que trois matelots dont un anglais acceptent la mission. Owen leur promet suffisamment de vivres et son retour avant quinze

mois. Les navires s'éloignent à toutes voiles mais les vivres n'ont pas été livrés comme convenu. Il faut bien faire contre fortune bon cœur. Dans ses mémoires, Péron décrit l'île, en dresse un plan. Ce n'est pas Amsterdam comme il le croit mais Saint-Paul. Il donne ensuite une description de différents types de phoques et comment les massacrer pour récupérer leur peau et la traiter. Ils vivent très frugalement. Deux mois après leur arrivée, le *Canada*, capitaine

Marchand, aborde l'île, dans un grand dénuement, ne peut leur laisser de vivres mais leur donne du linge, des ustensiles et répare leur canot. Le 1^{er} février se présentent le *Lion* et *l'Indostan*. Péron reçoit aimablement lord Macartney et l'accompagne dans une excursion sur l'île. A son retour, il constate le pillage de ses pelleteries, le signale à des officiers avant le départ des bateaux. Là, il conteste vigoureusement le récit de Macartney, et sa soi-disante philanthropie, qui même s'il avait montré de l'indignation ne fit rien pour lui restituer ses peaux. Il précise aussi que rien ne fut donné ni semé malgré la pénurie de légumes verts et secs. Il a effectivement reçu du capitaine de *l'Indostan* trois cent livres de riz et 30 livres de porc frais... contre un baril d'huile. Au sujet de la malpropreté des chasseurs, il rétorque qu'abandonnés sur une île déserte, ils ne pouvaient avoir l'élégante tenue d'un *fashionable* de Londres. En septembre suivant, les vivres épuisés, les phoques, oiseaux et poissons rares, ils en sont réduits à se nourrir d'œufs de pétrels. Le 19, faux espoir, ce n'est pas *l'Emilie* venue les récupérer mais le *Fairy*. Péron réussit difficilement à négocier quelques vivres : riz, biscuit, bœuf salé contre des peaux de phoques. Après deux années, de septembre 1792 à septembre 1794, *l'Emilie* ne repasse toujours pas. Une « guerre civile » s'engage entre français (Gouju et Gaudin) et anglais (Godwyn et Coock).

Péron finit par mâter la révolte. Gouju décède de maladie. Finalement c'est la *Cérès*, un bâtiment anglais, qui accepte de les embarquer, le 16 décembre 1795, mais pas avec l'entière de leur stock de peaux par manque de place. Le 24 janvier 1796, ils sont au port de Sydney. Quant à l'*Emilie*, elle avait été capturée à Macao par le commandant du *Lion*, très bien renseigné sur son armement par le Capitaine Péron ayant fait preuve d'une grande naïveté. Dans le même temps arrive à Sydney le trois-mâts américain l'*Otter* qui avait ravitaillé à Amsterdam (Saint-Paul) et récupéré effets et pelleteries restantes. Péron rencontre le capitaine Door qui lui propose en attendant de pouvoir réaliser la valeur des peaux, une place de premier officier à son bord. Marché accepté.

Nous nous sommes laissés entraîner dans cette passionnante « Robinsonnade », loin d'Amsterdam puisqu'elle se déroule sans conteste à Saint-Paul et ruine les spéculations du Commodore Goodenough... et puis elle a lieu un siècle avant la colonisation de l'île d'Amsterdam par la famille Heurtin. L'habitation décrite semble bien être celle de nos colons comme en témoigne en particulier les écrits et les dates concomitantes, les traces de bovins, d'ovins et/ou de caprins...

Un appel sur le forum d'un site de généalogie nous a donné une piste qui nous a permis de faire le rapprochement entre les patronymes Heurtin et Clochard. Ce dernier nom devait dériver d'un sobriquet pour un boiteux. Le verbe « clocher », apparu au XIIe siècle, vient du latin « cloppicare » qui signifie « boîter ». Le mot latin « cloppus », quant à lui, signifie « boiteux », « présentant un défaut », « allant de travers » et a donné plus tard « clochard » : vagabond vivant d'expédients, qui va de travers. Le verbe « clocher » a ensuite donné naissance à des expressions comme « à cloche-pied » c'est-à-dire « sauter sur un pied ». Le 1^{er} décembre 1818, naît à Angoulême, Charente-Inférieure, Michel Clochard, fils légitime de François Clochard et de Luce Gouraud, propriétaires domiciliés à Vindelle. Militaire dans une compagnie d'artillerie, il épouse à Saint-Denis de La Réunion, le 20 janvier 1852, Rose Peneaux, sans profession, née le 7 juin 1831, domiciliée à Saint-Denis, dans une maisonnette du quartier Saint-Rose, fille d'Alexis Peneaux, charpentier de marine et de Marie Rose, sans profession. Le marié a 34 ans et son épouse 21 ans. Le 26 avril 1853, naît leur premier enfant Marie Eugénie. Le père est commerçant, rue Saint-Joseph. Le deuxième enfant, Luce Méлина, survient le 7 novembre 1854, suivi par Françoise Aline le 18 novembre 1856 et

Benjamin le 28 décembre 1858. Michel Clochard décède le 10 mai 1861, à 43 ans. Sa veuve a 30 ans et les enfants respectivement 8, 7, 5 et 3 ans. Elle se remarie le 6 juin 1862, à Saint-Denis, avec Jean Louis Adolphe Heurtin, né à Chantenay, Loire-Inférieure, le 21 septembre 1836. Le nom est surtout porté dans la Loire-Atlantique. Il semble correspondre au verbe d'ancien français "hurter" (= frapper, heurter) et à son dérivé "heurte" (= choc). Peut-être le surnom d'un personnage entêté, sens attesté pour le breton "heurt", à l'origine des noms de famille Heurt, Heurte, Le Heurt, Le Heurte. Il est le fils de Charles Heurtin, tonnelier, et de Jeanne Anne Pilard. Il est déclaré comme commerçant. Il a alors 26 ans et son épouse 31 ans. Ses enfants d'un premier lit ont alors respectivement 9, 8, 6 et 4 ans. Il n'en est pas fait mention dans l'acte de mariage. Plusieurs enfants vont naître : Adolphe le 6 janvier 1863, Victorine le 21 janvier 1864, Charles Alexis le 30 janvier 1866, Rose Adèle le 21 janvier 1868, Marie Anne Angélique le 1^{er} mars 1870.



C'est là qu'intervient le projet de colonisation sur l'île d'Amsterdam. Nous ne savons pas comment cette idée a germé. La Sarcelle débarque donc la famille Heurtin et ses compagnons (quatre ?) en décembre 1870. Nous ne savons pas non plus si la famille est au complet (certains parlent de trois enfants, les aînés ?) ou si certains enfants ont été laissés à La Réunion aux soins de la famille, dans ce cas la parenté

de l'épouse. Les enfants ont alors respectivement 17, 16, 14, 12, 8, 7, 5, 3 ans, 10 mois pour la plus jeune fille. Certains sont présents comme en attestent les livres scolaires au nom des filles aînées, Eugénie et Méлина. Des bagages, ustensiles et vaisselle, meubles, livres... sont sans doute débarqués et bien entendu des outils pour travailler la terre, des semences... et 5 ou 6 bovins dont sans doute un taureau reproducteur. Une cabane est construite d'environ 40 m², avec une pièce centrale et de chaque côté une chambre. Un journal débute le 17 décembre et indique des plantations de légumes. Nous n'avons pas d'autres détails mais l'aventure se termine : « Ses tentatives de cultures et d'élevage d'ovins et de bovins se révèlent infructueuses et forcent le groupe à quitter l'île le 19 août 1871, recueillis très amoindris par un navire de commerce, en laissant les troupeaux sur place. »

La famille Heurtin revient à Saint-Denis et deux

autres enfants naissent : Joseph le 9 août 1872 et Paul Grégoire le 23 novembre 1874. Leur mère, Rose, a alors 43 ans et leur père 38 ans. Parmi leurs enfants, certains seront confrontés à la Grande Guerre. Paul Grégoire, cultivateur à La Possession, fait partie de la classe 1894, n° 35 de tirage, déclaré Bon Absent par le Conseil de Révision. Il est porté décédé le 29 septembre 1916. Il a servi dans L'Infanterie de Marine. Sa fiche donne une description physique : cheveux châtons, yeux gris, front découvert, nez droit, menton court, visage ovale, taille de 1,57 m. Son frère Joseph, de la classe 1892, de Saint-Denis, est déclaré Bon Absent, réformé ensuite pour faiblesse générale, le 22 septembre 1915. Il décède le 20 juin 1915 ? à Saint-Louis. Il avait été affecté au 18ème Régiment d'infanterie territoriale stationné à Tananarive puis rentré définitivement à La Réunion.

Charles Alexis, né le 30 janvier 1866, fait souche à la Possession, se marie avec Marie Rose Eudoxie Feillet. Il est déclaré agriculteur. Ils auront au moins 6 enfants dont certains seront aussi confrontés à la Grande Guerre. Charles Etienne⁶ né en 1892 est exempté et réformé pour insuffisance physique. Joseph Adolphe⁷, né le 23 mai 1894, ira en France, sera blessé le 3 octobre 1918 et démobilisé le 14 août 1919.

Joseph, né le 9 août 1872, se marie à la Possession, le 20 mai 1893, avec Marie Pauline Dijoux. Ils auront des enfants dont Henri Joseph, cordonnier, exempté et réformé pour infantilisme

6- Selon sa fiche descriptive, il a les cheveux blonds, les yeux châtons, front moyen, nez sinueux, visage long, type métis, taille de 1,56 m. Il décède le 1er avril 1931.

7- Il est d'abord réformé en juin 1916 pour insuffisance physique, classé non service armé en mai 1917 Il est cependant appelé à activité et embarqué à destination de Diego-Suarez (port de Madagascar) où il débarque le 27 juin 1917, nommé soldat de 2ème classe le dit jour. Il embarque de Diego-Suarez pour la France le 24 novembre 1917. Il est dirigé sur le dépôt des isolés des troupes coloniales, passe au 80e RI le 24 novembre 1917, au 21e RI le 15 septembre 1918. Le 7 novembre, il est dirigé sur Saint-Galmier, passe au 53e RI le 6 décembre, rayé des contrôles le dit jour et dirigé sur le dépôt des Isolés coloniaux de Marseille, le 20 mars 1919, aux fins de rapatriement, démobilisé le 14 août 1919, affecté dans la réserve aux Unités créoles destinées à l'extérieur, stationnées à Saint-Denis de La Réunion. Il est venu en permission du 21e RI, pour 30 jours, le 14 juillet 1919. Ses campagnes : Afrique orientale contre l'Allemagne en guerre du 22 juin au 24 novembre 1917, France du 24 novembre 1917 au 11 novembre 1918. Il est blessé le 3 octobre 1918. Il décède à la Possession le 18 janvier 1929. Quel aventure pour cet homme qui n'avait sans doute jamais quitté son île !

(sans doute une taille insuffisante), décédé le 23 février 1935 à Saint-André.

Mais revenons aux « visiteurs » de l'île d'Amsterman. L'année suivante⁸, 1874, à l'occasion du passage de Vénus devant le soleil, l'île Saint-Paul fut choisie comme base d'observation par la mission astronomique française désignée pour y suivre le phénomène. Elle était composée du capitaine de vaisseau Mouchez (plus tard amiral), accompagné de MM. Turquet de Beauregard, Rochefort, Cassinot de l'Isle, officiers de la marine, Ch. Vélain, géologue. Leur transport, la *Dives*, jeta l'ancre à Saint-Paul le 23 septembre 1874, et les travaux de la mission ne prirent fin que le 4 janvier 1875... Le capitaine autorisa Ch. Vélain à se rendre à Amsterdam sur une goélette bourbonnaise, le *Fernand*⁹. Cette île fut visitée une seconde fois, du 4 au 8 janvier 1875, lorsque la *Dives* commença sa traversée de retour, avant de se diriger sur la Réunion... Amsterdam, quoique d'accès difficile, fut occupée en 1780 par un créole de Bourbon nommé Heurtin, venu avec sa famille pour faire acte de colonisation, en entreprenant de créer sur les parties fertiles de son sol des centres d'élevage et de culture. Malheureusement vite épuisé par des efforts surhumains, il fut frappé de neurasthénie et obligé d'abandonner son oeuvre au bout d'une douzaine de mois. Livrés à eux-mêmes, le bétail et les porcs restés derrière lui, se reproduisirent et leur descendance se portait encore à merveille lors du passage de la *Dives*...

En 1928, Edgar Aubert de la Rüe (cf. note 10) est chargé par Henry et René-Émile Bossière, d'une mission de prospection systématique avec l'espoir de découvrir des ressources minières. Le géologue, accompagné de son épouse et avec l'aide également des bergers de Port-Couvreux, parcourt l'intérieur des terres du 12 novembre 1928 au 25 février 1929, puis du 25 janvier au 27 mars 1931. La présence de charbon, espérée par les frères Bossière, est insignifiante. En revanche la connaissance de la géologie des Kerguelen, au travers de la thèse d'Aubert de la Rüe, s'en trouve

8- Société de géographie commerciale de Bordeaux 1932

9- Du 23 Septembre 1874 au 4 Janvier 1875 le commandant Mouchez avec "La Dives" amène à Saint Paul la mission scientifique française venue pour observer le passage de vénus devant le soleil. Mais le 16 Janvier 1876 la goélette de 80 tonneaux "Le Fernand" commandée par le capitaine Herman, qui avait par deux fois amené Charles Vélain en 1874, est jetée sur la côte par un fort coup de vent et 15 hommes d'équipage trouvent la mort, seuls le capitaine et un matelot survécurent et furent sauvés 32 jours plus tard par un bateau italien.

grandement améliorée. Du 11 décembre 1949 au 16 janvier 1950, il accompagne Pierre Sicaud pour l'établissement de Port-aux-Français et visite à nouveau les Kerguelen du 12 décembre 1951 au 6 janvier 1953. Le Monde colonial illustré d'août 1931 publie un article¹⁰ dont voici des extraits. Le géologue relate l'aventure du colon Heurtin mais pense que les bovins de l'île préexistaient avant son arrivée : « Au cours du siècle dernier, peut-être plus anciennement déjà, Amsterdam recevait de temps à autre la visite de quelques baleiniers et chasseurs de phoques. Des pêcheurs de la Réunion y vinrent également surtout vers 1880, si on en croit certaines inscriptions retrouvées gravées sur des rochers. Vers 1870, un créole de la Réunion vint s'établir sur Amsterdam pour y faire des cultures et de l'élevage et y séjourna quelques temps. En repartant, il abandonna ses troupeaux qui se mêlèrent aux bœufs sauvages, descendants de quelques taureaux et vaches, introduits sur l'île autrefois par des navigateurs hollandais, dans le but probable d'assurer leur subsistance en cas de naufrage dans ces parages, lorsqu'ils se



rendaient du Cap à Java... » Il trouve les animaux sauvages... et fait provision de viande : « De belles prairies s'étendaient devant nous, parsemées d'arbres, et d'innombrables vaches y brouaient tranquillement. Quelques vieux taureaux, magnifiques, mais d'allure peu rassurante, n'ayant certainement jamais vu un être humain, car Amsterdam n'a reçu la visite d'aucun navire depuis 1914, nous regardaient avec méfiance et firent plus d'une fois mine de

10- Le voyage de M. Et Mme Aubert de la Rue à travers les dépendances australes de Madagascar. II. L'île de la Nouvelle-Amsterdam. Le Monde Colonial Illustré N° 96. Août 1931 Aubert de la Rue (Edgar). — *Terres françaises : Iles Kerguelen, Crozet, Saint-Paul* [compte-rendu]. Outre-Mers. Revue d'histoire. Année 1931.

nous charger. Après en avoir tué deux, de manière à rentrer à bord avec une provision de viande fraîche, j'ai commencé mon exploration... » Il trouve aussi trace d'habitats anciens : « Au cours de mes excursions sur Amsterdam, j'ai pu retrouver les ruines de quelques anciennes maisons, construites autrefois, en blocs de basaltes, soigneusement taillés. Il s'agit là d'anciennes habitations de pêcheurs et probablement de la ferme du colon créole venu en 1870. J'ai retrouvé, également, l'ancien dépôt de vivres de l'Eure, installé dans une grotte spacieuse à une certaine distance de la mer. Il s'y trouve encore de nombreuses boîtes de bœuf en conserve, datant d'une quarantaine d'années. Des naufragés ont certainement vécu là autrefois, ainsi qu'en témoignent de nombreuses traces de leurs passages ; paillasse de fortune, faites avec des herbes, débris de coquillages, branchages à demi-consumés, etc. » Il évoque aussi la flore : « J'ai parlé des troupeaux qui peuplent l'île et que j'évalue à 1 500 têtes environ, peut-être davantage; j'ai remarqué, en outre, la présence, sur l'île, d'un certain nombre de légumes, tels que choux, céleris, persil, poussant en différents endroits à l'état sauvage. Ils proviennent sans aucun doute des essais de culture tentés autrefois. J'ai trouvé, en outre, en différents endroits, dans les prairies, de délicieux champignons... Une chose très appréciable à Amsterdam, est la présence d'arbres. Elle est la seule île de l'océan Indien austral à en posséder. Il s'agit du *Phylica arborea*, pouvant atteindre 6 mètres de haut, au bois très dur et au feuillage très touffu, sous lequel on est très heureux de pouvoir s'abriter lorsque surviennent des averses... Un aloès de 6 mètres environ de haut. Comment sont-ils venus dans l'île ? Leur présence sur cette terre australe prouve quelle est la douceur de sa température... »

La Revue de botanique appliquée¹¹ décrit le lieu en 1941. « L'île d'Amsterdam bien qu'inhabitée est peuplée de vaches, et le paysage aux dires de Jeannel rappelle la Bretagne, « En 1870 un créole de la Réunion nommé Heurtin vint s'y installer avec sa famille et des bovins. Il repartit au bout d'un an laissant là ses jardins et ses animaux domestiques. Lorsque Vélain vint à Amsterdam, en 1874, les bestiaux d'Heurtin continuaient à rentrer seuls le

11- Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale : bulletin ... Laboratoire de la Revue de Botanique appliquée et d'agriculture. Publiée sous la Direction du Prof - Aug. Chevalier, membre de l'Institut, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, Tome XXI (Année 1941). Muséum national d'Histoire naturelle. Laboratoire d'Agronomie coloniale 57, Rue Cuvier, Paris (Ve)

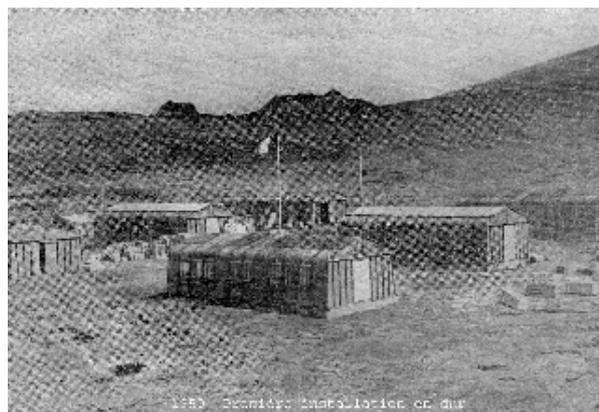
soir, dans leurs étables par habitude, mais ils s'accommodèrent si bien de leur solitude que leur nombre s'accrût rapidement... En 1931, Aubert de la Rüe évalua le nombre des bovins dispersés sur les pentes orientales de l'île à 1500 environ. Quant aux légumes laissés par Heurtin, ils végètent à l'état sauvage. Les choux sont devenus géants ; on trouve dans les prairies du persil, des céleris, de délicieux champignons. »

En 1949, la décision fut prise d'installer une *station météo* sur l'île Amsterdam. La première mission, dirigée par Paul Martin de Viviers, débarqua le 31 décembre 1949 à bord du



langoustier *Sapmer*, commandant Verdavaine). Le 27 janvier 1950, se déroule la cérémonie officielle de prise de possession de l'île avec envoi des couleurs. Cette cérémonie marque aussi la fin des opérations ayant permis de débarquer les matériels qui allaient permettre la construction de la première base de l'île. Le 6 février 1951 : la première mission à la Nouvelle-Amsterdam, après débarquement d'une équipe de relève et de son matériel, quitte l'île à bord de l'Italo Marsano. Un travail sans relâche, poursuivi au cours de deux mois et demi de préparation et treize mois de séjour, a permis de laisser, sur un rocher réputé inabordable, presque constamment battu par les tempêtes australes, un Centre Administratif, chef-lieu temporaire du District Austral de Madagascar, une station Météo, une station Radio, un hôpital à quatre lits avec radioscopie et salle d'opération. Cette mission difficile (perte d'un marin et de matériel) est relaté par Henri Treussart¹². En voici quelques extraits. « Toute la journée, les travaux de la veille se poursuivirent. Le classement et le rangement des caisses dans « la

maison Heurtin¹³ » progressaient... L'après-midi, une équipe partit à la chasse. Un taureau fut tué et selon un rituel qui fut conservé pendant tout notre séjour, Radavidra et Rasata, les deux aînés de l'équipe des permanents, dépouillèrent et débitèrent l'animal sur place. Ils firent ce travail avec une compétence qu'aucun d'entre nous ne pouvait leur disputer. C'est ainsi que le poste de boucher, jusqu'ici vacant, leur fut définitivement attribué. Pour la petite histoire, ce poste joint à leur titre de « plus anciens », conféra à Radavidra et Rasata le privilège, que nul ne songeait à leur contester, de disposer des testicules de chaque taureau abattu. Un morceau de choix particulièrement efficace, paraît-il, pour renforcer les virilités défaillantes. Par chance, l'animal ayant été abattu à proximité du camp, les quartiers débités, purent être rapportés à la base, à dos d'homme, sans trop de fatigue... Les taureaux descendant des bovins laissés en 1871 par le colon Heurtin à la suite de son échec de colonisation de l'île, les taureaux, ou pour être plus général, les bovidés sont une des caractéristiques de la Nouvelle-Amsterdam. Il ne fut pas possible d'effectuer durant la première mission une estimation précise de l'importance du troupeau. Le chiffre d'un millier fut à l'époque retenu. À notre arrivée (comme à notre départ) l'ensemble du troupeau était en parfaite santé. On nota cependant un déséquilibre important entre le nombre de mâles et le nombre de femelles, le rapport entre le nombre de taureaux et le nombre de vaches semblant voisin de six à sept mâles pour une femelle... »



(à suivre...)

12- Première mission à l'île de la Nouvelle Amsterdam 1949-1951. Souvenirs.. d'il y a cinquante ans et parfois plus. Arc en ciel • numéro spécial 4 • mai 2003 Par Henri Treussart.

13- S'agit-il des restes de la cabane ou d'un nom relatif à son emplacement ?

La politique agricole de Napoléon Bonaparte

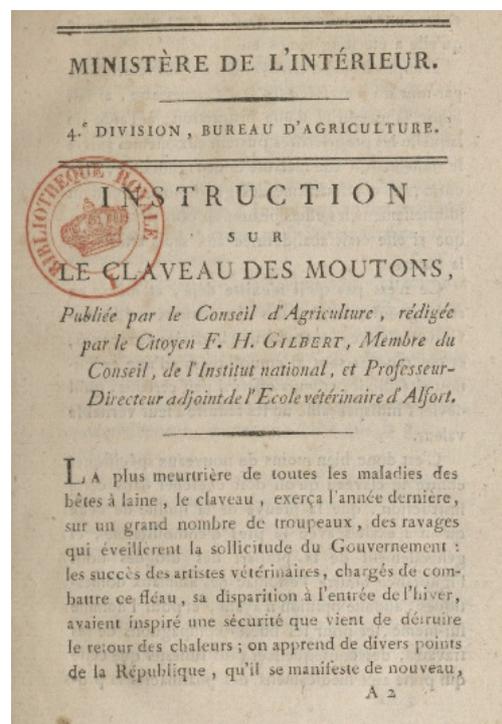
Les ovins (suite)

Sous le Consulat (novembre 1799 - mai 1804)

La politique de conduite du troupeau de Rambouillet ne change pas. Les expériences se poursuivent : durée d'engraissement et tests gustatifs, croissance de la laine, intervalle de tonte, robustesse des animaux en conditions extrêmes, expériences de mérinisation de races diverses mais en dehors de Rambouillet... Une foire aux laines et aux moutons à Rambouillet est fixée par arrêté du 24 mars 1802 et se déroule fin juin. La formation de bergers apparaît très vite indispensable pour accompagner l'effort de mérinisation dans toute la France. Une demande existe dans les nouvelles bergeries nationales et aussi au niveau des gros propriétaires. Jusqu'en 1804, 54 élèves bergers auront été formés et envoyés dans toute la France.

Au sortir de l'hiver, Gilbert ne dispose pas des financements promis. Son troupeau a terriblement souffert de l'hivernage et il exprime ses inquiétudes le 6 février 1800. Sur 700 brebis, 150 sont mortes sous l'effet de l'humidité et des pluies hivernales. Il décide de tout vendre et de reprendre ses achats. Il entre en relation avec le duc de l'Infantado, Grand d'Espagne et propriétaire de grands troupeaux. Ils deviennent amis et une grande partie des achats proviendra des troupeaux du Duc qui offre même à Gilbert en échange de ses écrits sur l'agriculture et l'élevage, un petit troupeau de 28 bêtes. Au prix de grandes difficultés, Gilbert achète 1050 animaux dont il est assez satisfait dans les meilleurs cabanas de Negretti, de l'Escorial, de Ferand Nunez, d'Arozena... Le troupeau part de Leon vers le 10 août 1800. Gilbert souffre de violents accès de fièvre. Amaigri, vieilli, cheveux blanchis, il succombe en Espagne le 8 septembre 1800. Le troupeau arrive à Perpignan en novembre, fatigué et atteint de la clavelée. Il est installé comme prévu à la métairie de la Toure et au mas Coll où il hiverne. Au printemps 1801, 334 brebis, 16 béliers, près de 400 agneaux mâles et femelles restent à Perpignan. Le reste soit 73 béliers et 341 brebis seront acheminés vers Paris avec des livraisons intermédiaires pour des particuliers à Nîmes, Valence, Lyon (dont 3 béliers et 6 brebis pour la Haute-Loire), Mâcon. Ce troupeau servira de souche aux bergeries nationales d'Arles, Pompadour en Corrèze, Saint-Genès-Champanelle dans le Puy-de-Dôme et Saint-Georges de Reinens.

Mais il restait des mérinos à extraire d'Espagne. C'est là qu'intervint le banquier Etienne Delessert (1735-1816) intéressé par l'agriculture et en particulier les assolements¹. En 1802, le Directoire exécutif, détourné par des intérêts plus pressants, avait oublié cette affaire, et le délai fatal fixé allait expirer. De concert avec MM. Tessier, Sylvestre, Lasteyrie, Girod de l'Ain et d'autres amis de l'agriculture, il fit des démarches auprès de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur. Le Gouvernement n'avait pas de fonds pour acheter les moutons et n'avait pas le temps de s'en occuper. Etienne Delessert décida quelques personnalités et quelques agriculteurs, à former une société à laquelle le Gouvernement concéda les avantages accordés par le traité de Bâle. Il se mit à la tête de cette affaire. Il envoya des agents en Espagne avec des capitaux suffisants et des recommandations pour les propriétaires des meilleurs troupeaux du pays. Il fit entrer en France les mérinos par trois points différents de la frontière. Il organisa ensuite avec ses nombreux correspondants et les autorités départementales des ventes dans un grand nombre de départements en attirant l'attention des



1- Notice sur Etienne Delessert : né à Lyon le 30 avril 1735. Adrien Jarry de Mancy

cultivateurs sur les avantages d'améliorer la race de leurs troupeaux. L'impulsion fut donnée et ces extractions de mérinos se succédèrent pendant trois ans.

Sous le Premier Empire (mai 1804 – avril 1814)

La liste civile est rétablie, le château de Rambouillet et ses dépendances est à nouveau domaine du souverain. La chasse est rétablie ce qui entraîne des changements pour la bergerie. Pour libérer des bâtiments occupés par le troupeau, bergerie et logement du berger voient le jour en face de la ferme. Les travaux sont achevés fin 1805 avec un portail d'entrée, réplique empire du portail Louis XVI. Le reste du troupeau est à la ferme de la Pommeraie. La concurrence est rude entre le capitaine des chasses et le régisseur du troupeau qui peine à nourrir son cheptel et demande en 1807 d'envoyer paître son bétail dans les bruyères de la Haute-Tasse, sur les routes du Bois de Gazeran et de la Pommeraie. Le capitaine des chasses va même jusqu'à demander en 1808 de laisser de larges lisières d'avoine et d'orge quand le sarrasin n'a pas réussi pour alimenter le gibier. Les terres labourables et prés artificiels reculent devant les exigences de la chasse. Les lapins trop nombreux détruisent une partie des récoltes et les chiens des bergers sont accusés de braconnage. Pour compenser cette concurrence, les gestionnaires diminuent bovins et chevaux, vendent chèvres et buffles au profit des ovins. Les ventes de mérinos continuent et des moutons de Rambouillet sont consommés à la table impériale.

La mérinisation du cheptel français

Napoléon Bonaparte reprend à son compte la politique de ses prédécesseurs, accélère le mouvement en établissant bergeries et dépôts impériaux.

Les bergeries impériales

Haras de Pompadour

En 1798, on adjoint à cet établissement réputé pour ses poulinières et ses étalons, un troupeau de 76 mérinos en provenance de Rambouillet. Ce troupeau est conforté en 1801 par des sujets en provenance de Perpignan. L'effectif du troupeau atteint en 1802, 249 individus. Les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous en raison d'une concurrence entre les agents et les gardiens du troupeau se disputant les meilleurs fourrages. En 1807, l'expérience s'arrête là et les animaux restants sont dirigés vers la bergerie impériale de Saint-Georges de Reinans.

La bergerie impériale de Perpignan

Dès juillet 1798, Ollivier, ami de Gilbert, est nommé régisseur. Il prépare l'accueil des animaux acquis par Gilbert dans les deux métairies de la Toure et du Mas Coll. Le troupeau de plus de 1000 têtes arrive en novembre 1800 et hiverne sur place, fatigué par le voyage et atteint de clavelée. Au printemps 1801, une partie du cheptel part en direction de Paris avec des haltes pour déposer des animaux commandés. 334 brebis, 16 béliers, près de 400 agneaux mâles et femelles restent à Perpignan et approvisionneront bergeries nationales d'Arles, Pompadour en Corrèze, Saint-Genès-Champanelle dans le Puy-de-Dôme, Saint-Georges de Reinans. Chute du prix de la laine et orientation des éleveurs vers la viande semblent sonner le glas de l'établissement en 1835.

La bergerie de Mont-de-Marsan

L'histoire de cette bergerie est liée à la passion pour le mérinos de M. Poyferé de Cère (1768 – 1858). Officier, il abandonne la carrière militaire pour s'adonner à l'agriculture. En 1805, il possède dans ses domaines plus de 4000 bêtes à laine. En 1806, il est chargé de créer une bergerie impériale. Il loue à l'Etat une soixantaine d'hectares, des bâtiments sur ses domaines de Cère, Monluc et Le Poteau. Il reçoit la même année 111 brebis et 14 béliers de l'extraction de 1806, le tout en très mauvais état. En 1808, M. de Poyferé ramène d'Espagne le dernier lot de mérinos prévu par le traité de Bâle, 1200 animaux, dans des conditions difficiles par suite de l'hostilité de la population. En 1810, la bergerie des Landes prend en charge 1000 mérinos enlevés aux insurgés espagnols et les place à Oloron et Arzac. En 1811, M. de Poyferé est nommé Inspecteur principal des dépôts de mérinos. Le troupeau comptait 350 sujets en 1813 mais il est décimé lors des troubles de



1814. Le patrimoine de la bergerie est vendu aux enchères publiques en 1816.

La bergerie impériale d'Arles

Le 21 thermidor an XII (8 août 1804), on créa cette bergerie aux environs d'Arles dans le département des Bouches-du-Rhône. La bergerie située mas Augère ou Azière en Camargue fut louée aux hospices d'Arles, 69 ha de terres labourables, luzernières, prairies, pacages et vignes. M. Jallifier, fut nommé régisseur. Cette bergerie commença par dix béliers de Perpignan, quatre béliers et cent quatre-vingt-seize brebis de l'importation de six cents, faite pour le gouvernement par M. Delessert. Ces animaux arrivèrent à destination le 20 vendémiaire An 14 (octobre 1805). On leur adjoignit plus tard trente béliers de Perpignan. Le bail avec les hospices étant fini, l'établissement fut transporté sur les propriétés de M. Jonquières, maire d'Arles, au mas de Larmilière et de Pravadel. L'été les animaux transhumaient vers l'estive des Hautes-Alpes, la Montagne de Lamotte sur la commune de Champcella. En mai 1820, l'effectif était de 432 animaux. La bergerie fut supprimée en 1825, le gouvernement estimant que la propagation du mérinos avait fait assez de progrès et aussi pour faire des économies². L'opposition du régisseur Jallifier et les vives protestations des éleveurs et des élus ne fléchirent pas les décideurs. Le Conseil municipal d'Arles, le Conseil général des Bouches-du Rhône, le Conseil du 3^{ème} arrondissement d'Arles prennent des délibérations demandant le rétablissement de la bergerie royale. Le Conseil général en 1833, le maire d'Arles en 1866 continuent à réclamer. Malgré toutes ces protestations, la bergerie d'Arles ne fut pas rétablie mais elle avait assez duré pour jouer un rôle important dans l'amélioration du cheptel local. Quelques propriétaires œuvrèrent aussi à la diffusion du Mérinos. L'Impératrice Joséphine créa un troupeau en 1812, repris par François Roux en Camargue et atteignant l'effectif de 7 000 mérinos et métis. Le marquis de Vitrolles, en 1812, près de Salon, eut un troupeau qui atteignit 1 000 têtes en 1828. M. Tardieu de Virette, près de Tarascon, monta une troupe à partir de sujets de Rambouillet et de Saxe. M. le Comte de Cavour élevait aussi une troupe de 1200 bêtes.

La bergerie impériale de Saint-Georges de Reinens

En octobre 1806, une lettre du Ministre de l'Intérieur met en demeure le Préfet de créer une bergerie dans le département du Rhône. M. Flandre-Despinay qui possédait déjà des mérinos, propose son vaste domaine de Saint-Georges de Reinens. Un bail est signé le 27 juillet 1807 après un avis favorable de M. Tessier, Inspecteur des bergeries impériales. La bergerie est approvisionnée par 60

animaux de Pompadour en liquidation et 90 de Perpignan. Le premier régisseur est M. Chancey, membre de l'Académie d'agriculture de Lyon. En 1809 et 1811 surviennent deux épidémies de clavelée mais nous ne savons pas si elles touchent le troupeau. Une vente de 60 reproducteurs est organisée à Villefranche en mai 1809. Un autre

La partie affermée couvrait 1.430 « bicherées », soit 12 à 15 hectares. Les bâtiments comprenaient : 1° La ferme expérimentale à Laye, près de Saint-Georges, la Grange de Marsangue, une partie du château de Bellevue ; ainsi logé le troupeau occupait trois corps de bâtiments bien distincts. Le bail fut signé le 27 juillet 1807 ; le comte d'Herbouville, alors ministre des finances, en avisait directement l'intéressé par lettre.

régisseur M. Hébert est nommé. En 1814, le troupeau est évacué hors de la zone de combats et revient en 1815. La clavelée sévit en 1816, décime le troupeau déplacé à Nandax près de Roanne dans la Loire. Le bail est résilié le 2 décembre 1816. M. Despinay continue l'exploitation à son compte et aura été le principal bénéficiaire de cette affaire. Cette bergerie installée dans une région viticole ne pouvait réussir. Tessier est chargé de trouver une autre implantation. Le troupeau s'établira finalement à Rorthey dans la commune de Sioure près de Neuf-Château dans les Vosges. Viennent compléter le cheptel des animaux de Trèves.

La bergerie impériale de l'Ouest

Créée en 1806, elle s'installa dans des bâtiments et sur des terres dépendant du Château de Tonnerre dans la commune de Cellier en Loire-Atlantique, propriété de M. de Jamonnières. Le directeur était M. Lemasne. Le troupeau fut formé par 20 béliers de Perpignan, 150 brebis de Pompadour et 100 autres d'Espagne. Les bâtiments n'étaient pas en très bon état tout aussi bien pour le personnel que pour les

2- Bergers et moutons de la Crau à l'alpe : Pastoralisme ovin et transhumance de la Crau à l'Alpe. Sandrine Krikorian. Editions BoD. Paris. 2021

ovins. Béliers et brebis en surplus étaient vendus aux enchères à Nantes, assez difficilement car les prix paraissaient trop élevés aux cultivateurs. En 1822, un litige entre l'Etat et le propriétaire des lieux entraîne le déplacement du troupeau dans la propriété du régisseur à La Ferrière dans la commune de Chateaubriand en Loire-Atlantique. Une cinquantaine de bêtes furent confiée à l'abbaye de Melleray dont le père abbé de retour d'Angleterre s'adonnait à l'agriculture.

La bergerie de Saint-Genès-Champanelle

En mai 1807, un accord est trouvé avec M. Delmas, le propriétaire d'un domaine à une altitude de 890 mètres au sud-ouest de Clermont-Ferrand et près du Puy-de-Dôme. Le troupeau fut constitué de bêtes de Pompadour et de Perpignan. Il se comporta très bien mais ne gagna pas en taille vu les rudes conditions climatiques.

La bergerie de Palaud-Weisweiler ou de la Ruhr

En 1808, elle s'établit sur la rive gauche du Rhin, qui alors faisait partie de la France, dans la ferme domaniale de Weisweiler, commune du canton d'Eschweiler près d'Aix-La-Chapelle. Les animaux sont logés dans les dépendances du château de Palaud. Cet établissement occupait une place idéale à proximité des grandes manufactures de drap de Montjoie, Strotberg, Roatgin, Yerviers, Limbourg et Eupen. Des propriétaires avaient acquis des domaines considérables pour y disposer des bergeries afin de croiser le cheptel local avec du mérinos pour approvisionner directement les manufactures. Le troupeau venant d'Espagne séjourna environ un an à la bergerie de Bennerath près Trèves, parce qu'il était couvert de gale. Guéri, il fut dirigé sur Aix. Ce troupeau était de l'importation de M. Poyferé de Cère. Il voyagea de Paris à Trèves. Une bonne partie des brebis étaient prêtes à agnelier. Un cheval muni de paniers permettait de recueillir les agneaux, le temps qu'ils puissent suivre leurs mères. Le régisseur était M. Rappolt. Le troupeau fut pris lors des troubles de 1814 et le régisseur massacré.

La bergerie d'Ober-Emmel près Trèves

Cet établissement est créé le 6 septembre 1805 dans le département de la Sarre. Ober-Emmel et Bennerath avaient appartenu à des maisons religieuses. Son implantation est confirmée par un décret de l'empereur, du 16 frimaire an XV (7 décembre 1805), signé au quartier général d'Austerlitz et conçu en ces termes : « Napoléon, empereur des Français, décrète ce qui suit : Les fermes d'Ober-Emmel et Bennerath, situées dans le département de la Sarre, sont mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour former des établissements de béliers et brebis de race mérinos d'Espagne, à la charge de « faire acquitter sur les fonds de son département » les indemnités qui pourraient être dues aux fermiers des deux domaines... » M. Schneider en devient le régisseur. Le troupeau était formé de 10 béliers, quatre-vingt-dix brebis de Perpignan et de deux béliers, quatre-vingt-huit brebis de Pompadour. Le gérant avait amené son établissement dans un état de prospérité tant au niveau des terres que du troupeau. Lors des troubles de 1814, des troupes occupèrent le territoire de Trèves et M. Schneider évacua une partie du troupeau à Metz qui subit un siège à son tour. Les rescapés furent dirigés sur Rorthey.

Les bergeries de particuliers

La bergerie de Rueil-Malmaison

Construite pour l'Impératrice Joséphine en 1805 et 1806, elle fut approvisionnée avec des souches mérinos reconnues provenant de l'importation de 300 mérinos en 1807. Le troupeau maintenu à 500 têtes vendait chaque année des reproducteurs. L'impératrice donna des mérinos pour créer une bergerie à la Ferté-Beauharnais, dont le prince Eugène, son fils, était propriétaire. A la mort de Joséphine en 1814, il y avait 310 animaux. Le plus beau et le meilleur du troupeau fut alors conduit à Munich, en Bavière, chez le prince Eugène. Le reste fut placé chez le fermier des domaines de Malmaison. En 1815, une partie du troupeau fut cédée à M. de Vitrolles, un des restaurateurs de la monarchie.



La bergerie de la Celle-Saint-Cloud

Elle appartenait à M. de Morel-Vindé à côté de son château de la Celle-Saint-Cloud près de Versailles. Le cheptel ne provenait pas directement d'Espagne mais de trois établissements réputés, Rambouillet, Malmaison et Tessier. Ses animaux étaient de taille élevée et très riches en laine d'une grande finesse. Aussi beaucoup de cultivateurs des environs se sont procuré des béliers dans la bergerie de la Celle.

La bergerie de Tustal

Ce troupeau a été formé d'animaux, puisés dans des importations du gouvernement, et dans une des premières faites en conséquence du traité de Bâle, permise à M. Dijon, grand propriétaire. Ces animaux portaient les marques des belles cavagnes d'Espagne, Negretti, Paular, l'Escorial... M. Gris de la Salle acquit ce troupeau en 1811 et 1812 et l'installa dans son domaine de Tustal dans la commune de Sadirac près de Bordeaux. Il logea ces animaux dans des bâtiments qui faisaient partie du château et qu'il agrandit. Le changement de climat et de nourriture n'eut pas d'influence sur la santé des animaux mais ils furent atteints du claveau, qu'ils avaient apporté d'Espagne ou pris en chemin, ainsi qu'il était arrivé à celui de Rambouillet. Les laines étaient très fines et le propriétaire les vendit d'abord à M. Ternaux. Comme il ne les payait pas leur valeur, il traita par la suite avec des fabricants de Louviers et d'Elbeuf puis avec des courtiers et enfin avec des marchands de Bordeaux, qui les achetaient sur le marché. Après la guerre d'Espagne et pendant une partie de la restauration, les cours ayant chuté, M. Gris de la Salle réduisit à 200 têtes son troupeau qu'il avait porté à 500.

La bergerie de Coupvray et de Ville-Paris

En octobre 1807, M. Dorvilliers reçut d'Espagne trois cents mérinos, extraits dès le mois de juillet précédent, de la cavagne Negrette, sous les auspices du duc d'Herodia, et un petit lot des bergeries du Prince de la Paix. Ces bêtes avaient à la peau des plis rendant les toisons plus pesantes. Ce caractère fut ensuite éliminé car à l'endroit des plis la laine était plus grossière. M. Dorvilliers ajouta à son troupeau vingt béliers de Rambouillet qui en ont relevé la taille. La plus grande partie du troupeau a été mise dans les dépendances du château de Coupvray, en Brie, département de Seine-et-Marne, et l'autre à Ville-Paris près de Paris. Les béliers mérinos permirent à des cultivateurs du Gâtinais, de Bourgogne, du Berry et de Brie de métisser leur cheptel.

La bergerie de Cère dans les Landes

Cet établissement fut établi par M. de Poyferé dans son domaine de Cère près de Mont-de-Marsan. Le troupeau provenait de plusieurs importations du gouvernement et de la bergerie de Perpignan. L'invasion de l'armée anglo-espagnole vint, en 1814, la désorganiser et la disperser. Ce qui restait fut confié à M. Mac-Mahon dans le Gers.



Autres établissements

Ces bergeries sont indiquées par M. Tessier.

M. le comte Chaptal, pair de France, établie au château de Chanteloup, près Amboise. En 1802, sur proposition du préfet Pommereul, Chaptal, ministre de l'intérieur du premier Consul, achète pour 200 000 francs le domaine de Chanteloup (environ 230 hectares) à quatre kilomètres d'Amboise (Indre-et-Loire). À partir de 1804, il engage des sommes considérables pour restaurer le château et les dépendances, et pour remettre les terres en exploitation. Son élevage de mérinos devient célèbre dans toute l'Europe par ses ventes de béliers et de laine. Le troupeau atteint 1 200 têtes et dut être déplacé aux Arpentis en Indre-et-Loire sur un domaine de 300 ha.

M. Terray³, gendre de M. de Morel-Vindé⁴, en Brie.

3- Claude Hippolyte Terray, comte de Rozières (1774-1849), était héritier du Château de La Motte-Tilly dans l'Aube.

4- Charles-Gilbert, vicomte Morel de Vindé (1759-1842) est magistrat, agronome, littérateur et homme politique. Il écrit un livre sur la maladie du charbon des moutons, où, bien avant Pasteur, il semble avoir l'intuition de l'existence des microbes et de leur rôle dans cette maladie. Outre ses écrits sur l'agriculture et sur les troupeaux de moutons mérinos, Morel de Vindé a publié quelques ouvrages de littérature. Celui qui a obtenu le plus de

M. le maréchal Moncey⁵, duc de Conegliano, près Luzarches, puis dans le Dauphiné.
 Préfecture d'Eure-et-Loir, près Chartres, en Beauce. On ne la permit qu'à condition qu'on n'achèterait des bêtes que dans les bergeries impériales de l'Ouest, de Perpignan et de Rambouillet.

M. le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely⁶, au Val, près l'Île-Adam.

M. le duc de Benevent (de Talleyrand)⁷, à Valencey en Berry.

M. le général Beurnonville⁸, à Balaincourt, près Pontoise.

Madame Dauver, à Bretteville, près Dieppe, pays de Caux.

Madame de Montlevaut, à Chatou, près Saint-Germain-en-Laye.

Madame de Montebello⁹, à Maisons, près Saint-Germain-en-Laye.

M. Delessert¹⁰, à Villeneuve, près Paris.

M. Bourlier Dorgeval¹¹, à Athis, près Paris.

M. Girod, à Naz¹², pays de Gex dans l'Ain.

Nous y ajouterons deux élevages.

MM. Charles-Louis-Alexandre (1765-1829), comte de Polignac et son fils Héracle-Charles-Alexandre (1789-1851) à Outrelaise, près de Gouvix dans le Calvados¹³.

M. le Marquis de La Fayette au château de La Grange, près de Rozay-en-Brie et Courpalay¹⁴.

(à suivre...)

succès est un petit traité de morale. Il a été propriétaire du Château de la Celle, dans la commune de La Celle-Saint-Cloud, de 1804 à 1842, où il éleva l'un des plus beaux troupeaux de moutons mérinos de son époque.

5- Bon-Adrien Jeannot de Moncey (1754-1842), duc de Conegliano, est un général français de la Révolution et un maréchal d'Empire.

6- Michel Regnaud de Saint-Jean d'Angély (1760-1819), homme politique, avocat et journaliste, député aux États généraux, conseiller et ministre d'État sous l'Empire, comte d'Empire, membre de l'Académie française.

7- Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, communément nommé Talleyrand (1754-1838).

8- Pierre Riel, marquis de Beurnonville (1752-1821), est un général français de la Révolution et de l'Empire, et un maréchal de France de la Restauration.

9- Louise Antoinette Scholastique Guéheneuc, épouse Lannes, duchesse de Montebello (1782-1856) est la veuve de Jean Lannes, duc de Montebello, né le 10 avril 1769 à Lectoure (Gascogne) et mort le 31 mai 1809 sur l'île de Lobau, en Autriche, à la suite des blessures reçues à la bataille d'Essling.

10 -Jules Paul Benjamin Delessert (1773-1847), naturaliste, homme d'affaires, s'est rendu célèbre en développant la méthode d'extraction du sucre de la betterave inventée par Jean-Baptiste Quéruel. La famille Delessert est une famille de banquiers d'origine suisse. Etienne, le père de Benjamin, lui confie la banque, s'intéresse à l'agriculture, à l'amélioration des assolements, à la fabrication de nouvelles machines agricoles et organise l'extraction d'Espagne des mérinos du traité de Bâle.

11- La ferme d'Oysonville comprend 78 ha de terres dispersées sur le plateau d'Athis. Son détenteur, Alexandre Guillaume Le Bourlier d'Orgeval (1756-1815/1820), fermier-laboureur, secrétaire du Roi, est le premier maire d'Athis en 1790 et Conseiller général de Seine-et-Oise sous l'Empire.

12- M. Girod de l'Epeneux (peut-être Jean Louis Girod de l'Ain 1753-1839), dans le pays de Gex, prit, dans les extractions Gilbert et Delessert, des lots de mérinos de grande finesse. Il sélectionna une race particulière, de taille moyenne, mais vigoureuse, peu malade, avec une grande abondance de laine. Ses neveux continuèrent son œuvre et s'associèrent avec MM. Perrault et Montanier dans l'association rurale de Naz.

13 - Quand au début du XIXe siècle des Polignac font rimer mouton Mérinos et département du Calvados. Souffle de la Neira N° 70 décembre 2019 à N° 72 septembre 2020

14- La Fayette, terrien et éleveur de moutons. Jean Claude Brunelin. Bulletin historique de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire. Année 2010

LES DENOMINATIONS DES 1000 PREMIERS GAEC EN HAUTE-LOIRE

Les noms de hameaux

Préfixe	DENOMINATIONS	CDA		COMMENTAIRES	Nombre GAEC
		N°	ANNEE		
	CRITERES DE TRI				
de	FLEURAC	1	1966	<p>La dénomination la plus retenue sur cette période fut celle du nom du hameau, du village, du lieu-dit selon les appellations locales.</p> <p>Ce sont les 15 premières années qui sont les plus porteuses puisque de 1966 à 1984 ce sont 137 gaec sur 328 qui font ce choix. Quelles sont les limites de cette option ?</p> <p>L'adresse du siège va être répétitive Exemple GAEC de FLEURAC -Fleurac</p> <p>Le Brignon.</p> <p>Cela « ferme » la porte aux autres futurs associés du même hameau. Les associés sont « prisonniers » d'une appellation qui n'est pas d'eux. C'est pourquoi cette pratique fut délaissée à partir de 1985.</p> <p>Seuls 18 groupements sur 672 la retiennent, étant souvent la seule ferme du lieu. Au total ce sont donc 156 dénominations sur 1000 qui l'ont choisi. Une toponymie plus fouillée aurait permis d'autres groupements. J'ai exploré l'ouvrage de Jean ARSAC « Cahiers de la Haute-Loire » pour découvrir l'origine de ces dénominations. Le plus grand nombre illustre la configuration des terrains : comme Rochelimaque, Montméat, Monteil, Jalasset, Chanteloube... Ensuite la présence ancienne de boisements ou de friches ont conduit les anciens à l'appellation du</p>	
des	PRADETS	2	1966		
de la	MOULEYRE	4	1968		
de	LESCURE	6	1970		
d'	ONNAC	8	1970		
de	REOUZE	11	1970		
de	FLAGEAC	12	1970		
des	ROBERTS	16	1971		
de	BARLIERES	18	1971		
du	LAUBINET	19	1971		
de	BERTHOUZIS	21	1972		
de	FAY	22	1972		
de	DOMARGET	24	1972		
du	CHALET	28	1972		
de	PARREDON	29	1972		
de	CHASSAGNE	30	1972		
de la	BREQUEUILLE	33	1973		
d'	ANGELANE	34	1973		
de	SALGOTIER	36	1973		
des	AUBENNES	37	1973		
du	PONTEIL	39	1973		
de	ROUSSOUX	40	1973		
de	VERNEUGES	41	1973		
de	BOISSET-BAS	42	1973		
de	VOLVIGES	44	1973		
de	CHAMBOUTTE	45	1973		
de	MARNAT	47	1973		
du	VILLARD	48	1973		
de	FOURNAUX	51	1974		
du	MONTEIL	52	1974		
d'	EYCENAC	54	1974		
du	MAZEL	56	1974		
d'	ALLEVIER	57	1974		
de	JAGONAS	58	1974		
de	FLORAT	59	1974		
de	PRATCLAUX	60	1974		
d'	AUFFOUR	61	1974		

d'	ESFACY	62	1974	village comme Berthouzis, Sarlis, Rouve, Fay, Buisson, Aulanais... La Haute-Loire est un département riche en eau. Il n'est donc pas surprenant que des villages fassent référence à cette présence, comme Mouleyre, Bageasse, Bonnefont, Fontanette, Doue L'influence de l'histoire explique aussi des dénominations avec le rappel d'un domaine (Jean Arsac)
de	CLAMONET	63	1974	
de	BILHAC	65	1974	
de	GIZAC	67	1974	
du	CHASSAGNON	68	1974	
d'	AMBLARD	71	1975	
de	CHARBONNIER	75	1975	
de	TALAIRAT	76	1975	
du	PRESIDENT	77	1975	
d'	UFFARGES	78	1975	
de la	GRANGE DU FIEU	79	1975	

de	TOURRETTE	81	1975	comme Sauvetat, Astiers, Amblard, Connac... Plus modestement des constructions vont dénommer un site : Chalet, Granges, Chabassenelles... Plus surprenant des sobriquets des habitants identifient désormais un ensemble : Roussoux, Président, Rois, Rossignol. Les pratiques culturelles ou d'élevage vont se transcrire : Orcimont, Florat, Pradets, Bruyerettes... Des activités artisanales peuvent avoir marqué une contrée : Mazel, Allières, Fournaux, Charbonnier... Les plus érudits rechercheront La signification des termes d'origine gallo-romaine dont la plupart se terminent par ac : Augeac, Blan hac, Chacornac, Escublac, Changeac... Des villages situés à la croisée de chemins ont validé cette indication : Barlières, Ponteil, Pieyres, Salettes, Thève... C'est pourquoi si j'avais retenu l'origine de ces lieux-dits d'autres groupes auraient été renforcés. Celui des arbres aurait pu agréger Rouve (chêne), Aulanais (noisetier), Fay (hêtre)...
des	SARLIEVES	84	1975	
de	DOUCHANEZ	87	1976	
de	FONTANETTE	89	1976	
de	TALLOBRE	91	1976	
de la	SAUVETAT	94	1976	
de	TOURTINHAC	97	1976	
de la	BOURANGE	98	1976	
de	FRONTES	99	1976	
de	FARREYROLLES	100	1976	
de	BARLET	101	1976	
de	ROCHELIMAGNE	104	1976	
de la	BAGEASSE	108	1976	
de	MONTAGNAC	109	1976	
de	PIEYRES	110	1976	
de	DOUE	111	1976	
d'	AUGEAC	112	1976	
de	RACHAT	116	1977	
de	CHAMBON	118	1977	
des	ALLIERES	119	1977	
de	CHAUMONT	123	1977	
de	SARLIS	124	1977	
de	MAURISSANGE	127	1977	
de	BONNEFONT	129	1977	
du	ROUVE	131	1978	
du	PUITS DU FEU	132	1978	
de	BOUFFELAURE	133	1978	
de	VILETTE	134	1978	
de	CHAMPVERT	137	1978	
de	BLANHAC	138	1978	
de	BARGETTES	141	1978	
des	ESSIALES	146	1978	

du	BUISSON	147	1978	<p>Celui des cours d'eau aurait été augmenté par Pouzols, Frontes, Vilette... des ruisseaux mais qui a donné son nom : le ruisseau ou hameau ou l'inverse ?</p> <p>Nous avons resitué ces lieux-dits sur les petites régions traditionnelles du département.</p> <p>Nous vous proposons un découpage qui marque des similitudes (topographie, climat, altitude, zone d'influence...) mais qui n'est pas le descriptif administratif habituel.</p> <p>Nous classons ce zonage par ordre d'importance pour l'échantillon des 1000 premiers gac et qui ont retenu cette référence.</p> <p>Brivadois (Brioude, Siaugues, Limagne) 41</p> <p>Plateau Volcanique (Landos, Le Brignon) 22</p> <p>Forez Livradois (Craponne, St Pal) 22</p> <p>Bassin du Puy (communes de proximité) 16</p> <p>Vallée Allier « haute » (amont Brioude) 11</p> <p>Forez Vivarais (Monistrol, Tence, Dunières...) 10</p> <p>Margeride (Saugues, Pinols, Ally...) 9</p> <p>Yssingelais (communes proches Yssingaux) 9</p> <p>Vallée Allier « basse » (aval Brioude) 6</p> <p>Vallée Loire « basse » (Vorey à Aurec) 6</p> <p>Mézenc Meygal 3</p> <p>Vallée Loire « haute » (amont du Puy) 1</p> <p>Attention cette répartition ne signifie en rien la densité des gac sur ces secteurs. En effet dans le même temps Certains ont opté pour une identité plus spécifique ou personnelle. A titre d'exemple, voyons le Mézenc Meygal où la présence de nombreux monts et cours d'eau ont été privilégiés.</p> <p>Cependant cet éclatement marque</p>
de	LUBIERES	148	1978	
de	CHARDASSAC	150	1978	
d'	ESPRADAT	152	1978	
des	CHAZEAX	154	1978	
de	JALASSET	155	1978	
de	LACHANAL	160	1978	
de	MONGET	161	1978	
de	JOSAN	162	1978	
de	LAVES	166	1978	
de	TARREYRE	167	1978	
de	FRUGEROLLES	172	1979	
de	RIVALLIERE	173	1979	
d'	ESCUBLAC	177	1979	
de	CHANGEAC	180	1979	
des	UFFERNETS	181	1979	
des	ROIS	184	1979	
du	CROS	186	1979	
de	ROGNAC	188	1979	
de	MARCHE	189	1980	
de	BERCARY	190	1980	
de	CHACORNAC	194	1980	
du	CHAZELET	195	1980	
de l'	HERM	197	1980	
de	BARTHE	203	1980	
de	MONTMEAT	204	1980	
des	SALETTES	205	1980	
d'	ESBOYER	208	1980	
du	BREUIL	216	1981	
de	CONNAC	217	1981	
de	JAHON	222	1981	
de	TOULIN	225	1981	
de la	FORET	226	1981	
de	CHANTELOUBE	227	1981	
d'	ORCIMONT	228	1981	
des	TREYCHES	233	1982	
des	ASTIERS	239	1982	
de	CHAUDEYRAC	246	1982	
des	CLAUDETTES	247	1982	
des	GRANGES	249	1982	
de	POUZOLS	250	1982	
de	BOURLEYRE	257	1982	
de	TRIVIS	258	1982	
de	SINZELLE	263	1982	
de	BOISSIERES	266	1983	
de	CHABASSENELLES	267	1983	
de	CONCHES	268	1983	

de	PAYSAT	274	1983	l'effet d'entraînement des premières associations. Les réussites ou les non-échecs ont permis aux suivants de se dire « pourquoi pas Nous ? » On a parfois même qualifié ce phénomène de boule de neige. Nous pouvons voir que Frugerolles est deux fois cité. En effet, le premier créé en 1979 sous le N° 172 a cessé à la retraite de l'un de ses associés fondateurs. 20 ans plus tard une troisième génération arrivant, un autre gaec est créé entre un père (fils dans le premier) et son fils avec une évolution puisque Madame accède au rang d'associée.
de	MONTEBELLO	275	1983	
du	THORD	282	1983	
de	DROSSAC	287	1983	
de	SANSON	288	1984	
de	JORAT	292	1984	
de	CHATEAULAVILLE	295	1984	
de	MALLAT	304	1984	
du	LOUDEYRE	312	1984	
de la	THEVE	313	1984	
du	CHAPRE	357	1986	
de	CLARY	360	1986	
de	MARMINHAC	404	1988	
des	BRAYES	411	1988	
des	GRENOUILLOUX	427	1989	
de	CERCES	429	1989	
du	RONZET	453	1989	
de	BAVAT	478	1990	
du	MENIAL	508	1990	
de	ROSSIGNOL	559	1992	
des	BRUYERETTES	610	1994	
de	CHAZELLES	732	1998	
de	FRUGEROLLES	788	1999	
de	RAFAYET	789	1999	
des	AULANAIS	810	2000	
du	BOIS ROYER	822	2001	
de	BARLIERES	834	2001	
de	FOURET	948	2005	
de	SOULEYTE	973	2005	
	156 HAMEAUX	soit		

(à suivre...)

Bernard Gauthier



Ces péages qui ralentissent la circulation...

Le 1^{er} fructidor, an VI [18 août 1798], le Ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau, adresse aux « Administrations centrales de département », une note relative à la taxe d'entretien des routes à cause de laquelle, les courriers des malles-poste doivent s'arrêter aux barrières afin de s'en acquitter. Pour éviter ce ralentissement aux péages il est décidé de laisser un libre passage, le paiement étant effectué antérieurement ; en quelque sorte, l'ancêtre du télépéage sur les autoroutes.

« Citoyens, l'Administration des postes a représenté que les courriers des malles se trouvant arrêtés à chaque barrière pour acquitter la taxe d'entretien des routes, il en résulte, surtout pendant la nuit, des retards qui mettent un obstacle sensible à la célérité du service des postes.

Pour obvier à cet inconvénient, je viens d'arrêter, de concert avec cette Administration, 1° que dorénavant, les courriers des malles seront dispensés d'acquitter eux-mêmes le droit à chacune des barrières qu'ils traversent. 2° Que les Receveurs continueront cependant à faire, à cet égard, les enregistrements auxquels la loi les oblige, mais qu'en ce cas ces enregistrements seront seulement pour mémoire, et que les Inspecteurs de la taxe, dans le procès-verbal de vérification vous adresser chaque mois, de caisse qu'ils sont tenus de faire, feront mention de ce qui se trouve du □ pour le passage des malles. 3° Que vous ferez état général des sommes dues pour cet objet aux différentes barrières de votre ressort. 4° Enfin, que le montant de cet état sera acquitté entre les mains du Receveur général de votre arrondissement, par le Directeur des postes, sur les ordres qu'il en recevra de son Administration. »



En même temps est annoncée une autre disposition qui concerne le service des postes. Le Directoire exécutif a arrêté, le 29 ventôse [16 mars 1798], « que les chevaux des Maîtres de poste revenant haut le pied de conduire les malles, voitures particulières, les voyageurs et courriers du Gouvernement, seraient exempts de la taxe d'entretien, mais à condition que les postillons qui les ramèneront, aient sur le bras gauche une plaque de forme ovale », le droit devant être exigé de tous les postillons qui ne seraient pas porteurs de cette plaque.

Pour éviter toute confusion, le document se poursuit avec la description de la plaque : « Cette plaque, de forme ovale, porte en légende ces mots, *Poste de...* dans l'écusson, les lettres majuscules *R.F.*, au-dessous desquelles sont une *N* majuscule, et un petit *o*, pour indiquer le numéro. À la partie supérieure de l'écusson, est un bonnet de liberté ; et à la partie inférieure, un niveau garni de son aplomb, de chaque côté duquel on remarque une *rosette* sur un fond sablé, pareil à celui de l'écusson ».

René Bore

La permanence de certains actes

Le document que nous présentons, daté du 15 pluviôse an IX [4 février 1801]¹, doit son originalité à l'antériorité du texte retenu pour établir, ou plus exactement rétablir, un droit en présentant un acte de l'époque du roi Charles VII (1422-1461), alors que la Révolution est passée, nous sommes en plein Consulat, et Bonaparte ne va pas tarder à devenir Napoléon.

Une pétition est présentée² par « les citoyens » Alexis Perrin, Jacques Perrin, Mathieu Malhomme, Barthélemy Daure, Jean Diodonnat, Pierre Porte, Claude Varenne, Sylvestre Bausset, François Duchamp, Claude Jouget, habitants du village des Arbres, commune de Monlet, demandant d'être rétablis et maintenus dans le droit « de faire pacager leurs bestiaux à corne dans la forêt nationale dite le Bois Noir, située dans les communes de Félines et de Sembadel et de prendre le bois mort dans ladite forêt ». Avant d'être nationale, la forêt du Bois Noir faisait partie des terres du marquisat d'Allègre dont le dernier possesseur, Jean-Claude Douet, a été guillotiné le 14 mai 1794.



Un arrêté rendu, le 1^{er} frimaire an IX [22 novembre 1800], rejette cette pétition car « le droit dont [les pétitionnaires] se prévalent ne peut être admis que tout autant qu'il se trouverait appuyé sur un titre authentique », or la copie qu'ils ont produite, d'un acte de 1455³, ne peut « aucunement leur servir de titre n'étant revêtue d'aucune des formalités nécessaires pour en établir l'authenticité que d'ailleurs cette copie n'est suivie d'aucune signature ».

Pour remédier à ce reproche les pétitionnaires font réaliser, le 16 nivôse an IX [6 janvier 1801], une copie de l'acte par le notaire public Harent, avec pour témoins : Benoît Régis Harent fils, Boudon, dont le prénom est illisible, et Joseph Balmet, habitants d'Allègre, acte enregistré le jour même.

L'étude de la pétition est reprise, avec le nouveau document, et « différentes pièces relatives à une procédure que les habitants du susd village ont eu contre leur seigneur au sujet du droit dans lequel ils veulent être rétablis », documents que nous ignorons.

En définitive, le Conseil de Préfecture admet la seconde copie produite et reconnaît que « le droit de pacage dans le Bois Noir réclamé par les habitants du lieu des Arbres est bien établi par l'acte de 1455 et par les autres qui l'ont suivi » et rédige l'arrêté suivant :

« Art. 1^{er} - Les habitants du village des Arbres sont maintenus dans le droit qu'ils avaient de pacage seulement dans la forêt nationale de Lambourie⁴ faisant partie de celle dite Le Bois Noir située dans les communes de Félines et de Sembadel.

1- AD43 : 1 Q 222.

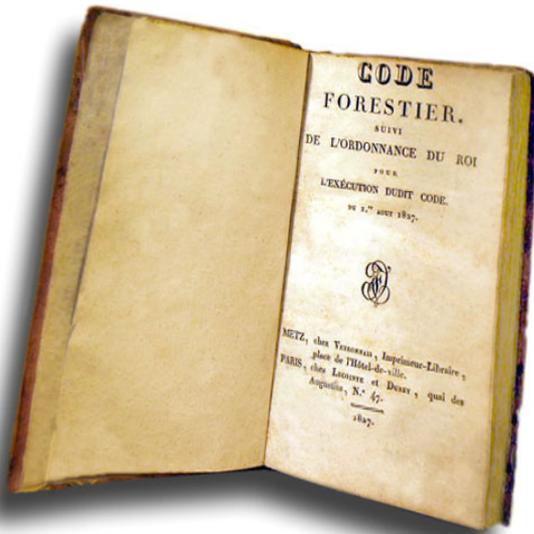
2- La date de cette pétition n'est pas connue, mais elle est antérieure au 24 fructidor an 8 [11 septembre 1800], date à laquelle le Directeur des Domaines formule un avis.

3- A cette date, Jacques de Tourzel, dit d'Allègre, fils d'Yves 1^{er}, petit-fils de Morinot de Tourzel, est baron d'Allègre.

4- En 1759, Chaffre Giraud, est accusé par le garde d'avoir fait « charger avec char et vaches une plante bois sapin de deux pieds [0,65 m] de rondelle dans le Bois Noir appartenant à Monseigneur le comte de Maillebois » ;

Art. 2 - Pour jouir de ce droit ils sont tenus de se conformer à ce qui est prescrit par l'ordonnance du mois d'août 1669⁵, c'est-à-dire de ne faire paître que des bœufs et vaches dans les cantons qui seront désignés de n'y conduire ni mouton, boucs ou chèvres, de suivre les conditions qui leur seront imposées par les agents forestiers de l'arrondissement d'Ambert.

Art. 3 - Lesdits agents désigneront en conséquence aux habitants du village des Arbres une partie défensable⁶ du Bois Noir et le chemin qu'ils devront faire tenir à leurs bestiaux pour y parvenir.



Art. 4 - En cas d'infraction de la part de ces habitants à ce qui leur sera prescrit par les agents forestiers ils seront privés du droit qui leur est accordé par le présent.

Art. 5 - Indépendamment des conditions ci-dessus stipulées les pétitionnaires seront encore tenus de payer les frais de la procédure intentée contre eux à la requête du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Brioude laquelle n'aurait pas eu lieu si et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du Directoire exécutif du 5 vendémiaire an VI [26 septembre 1797]⁷ ils se fussent fait reconnaître comme usagers et eussent établi leurs droits.

Art. 6 - L'Arrêté du 1^{er} frimaire [22 novembre 1800] et dont les dispositions sont

contraires au présent est rapporté.

Art. 7 - Pour l'exécution du présent arrêté expédition en sera adressée aux agents forestiers de la ci-devant Maîtrise d'Ambert et au Directeur des Domaines.

Art. 8 - Pareil envoi sera fait au tribunal de première instance de Brioude par l'intermédiaire du sous-préfet. »

Les habitants des Arbres, malgré les multiples changements de régimes qui ont eu lieu depuis 1455, ont réussi à faire reconnaître leurs droits ; les actes des anciens seigneurs sont toujours mis en avant, quand il s'agit d'en retirer un avantage, quant aux droits des seigneurs, ils sont, eux, abolis.

René Bore

le tout est confisqué. Giraud se pourvoit en main levée en la maîtrise des eaux et forêt d'Ambert, « sous prétexte que les habitants de Mortesaigne ont droit de prendre pour leur chauffage tout le bois gisant par terre dans le bois appelé Lamboury faisant partie du Bois Noir suivant une transaction du 11 janvier 1455 » (AD43 : 3 E 480 – 84). La maîtrise des Eaux et Forêts lui donne raison, ce qui conduit le marquis à entreprendre une nouvelle procédure etc. Retenons que la graphie du bois Lamboury/Lambourie varie, que la transaction de 1455 ne concerne pas uniquement les habitants des Arbres, et que la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Ambert reconnaît valable ce texte, que malheureusement, nous, ne connaissons pas.

5- Il s'agit du code forestier, dit souvent de Colbert, une ordonnance de Louis XIV sur les Eaux et Forêts, enregistrée en Parlement « Le Roi y séant en son lit de justice », le 13 août 1669.

6- État d'un bois pouvant se défendre de la dent ou du pied des bestiaux, ou dont les taillis sont assez âgés pour que les droits usagers puissent y être exercés sans dommage.

7- Arrêté du Directoire exécutif concernant le pâturage des bestiaux dans les forêts nationales.

Le bourgeron ou borgeron.



Le nom de cette veste courte en grosse toile a vieilli au point qu'on croirait le vêtement disparu.

Il n'en est rien.

Bien au contraire, il devient article à la mode prisé par les nouveaux ruraux.

Le mot « *bourgeron* » ou « *borgeron* » vient de Picardie. Il vient de *bourge* ou *borge*, aussi en Picardie *bourgelle* ou *bourgette*, un épais tissu de fil et de laine. Il semble que les mots *bourge* et *borge* viennent eux-mêmes du bas latin *burra* qui désigne la *bourre*, les déchets du peignage de la laine et par suite une étoffe grossière.

Le mot bourgeron aurait été introduit en français par Eugène Sue au XIX^e siècle.

Balzac : « La blouse, le bourgeron, la veste de velours dominant.¹ »

Zola : « Il était là, au milieu des voitures des tripiers acculées aux trottoirs, dans la foule des hommes en bourgerons bleus et en tabliers blancs.² »

Le bourgeron était porté par les soldats à la caserne (écru ou bleu, selon les époques et les armes), et par extension par les ouvriers (en général bleu) et les cultivateurs (bleu ou noir).

1- Honoré de Balzac : Splendeurs et misères de courtisanes. 1847.

2- Émile Zola : Le Ventre de Paris. G. Charpentier. Paris. 1873.



Bourgerons militaires

Ni veston ni blouson, le bourgeron est aussi appelé *coltin*. Dans les usines un bourgeron était souvent appelé « un bleu » et, par les mécaniciens de marine, « un bleu de chauffe », terme que j'ai entendu pendant mon enfance en Bretagne.



Tout en conservant sa solidité liée à ses utilisations, le bourgeron a adopté la molesquine³ tissu à l'aspect de velours rasé, dit « peau de taupe ». Coton épais et serré (100% coton 450 gr), la molesquine est très utilisée en Europe pour fabriquer de solides vêtements de travail. Elle sert également à confectionner les poches de vêtements de chasse en coton huilé.

On la considère comme l'équivalent franco-européen du *denim* américain (*Jeans*). On donne en général une origine française au *denim*⁴ et au *Jeans*...

Molesquine et denim sont souvent colorés en bleu à base d'indigo⁵, mais Les vêtements français en moleskine se teignent, par exemple, en blanc pour les peintres, en bleu pour les ouvriers ou les agriculteurs, en noir pour les charpentiers ainsi que pour les agriculteurs.

3- Molesquine ou moleskine, de *mole skine*, peau de taupe.

4- Denim vient de « de Nîmes » où était produite la serge de Nîmes, un tissu à quatre fils.

5- Extrait de l'indigotier, bleu sombre, puissant, tirant sur le violet alors que le pastel tire sur le vert.



La coupe du « vrai bourgeron » présente un col chevalière, des poches plaquées surpiquées à parement (1 poche poitrine à parement, 1 poche intérieure, 2 poches basses à parement), des piqûres saillantes à montage double-aiguilles, éventuellement d'un fil dont la couleur tranche sur celle de la toile, un boutonnage apparent, les manches montées demi-pivot à poignets rapportés, resserrés, boutonnés, qu'on peut porter repliés.

Le col prend des aspects différents (voyez les photos) selon qu'on ferme le bouton supérieur ou que, le laissant ouvert, le bourgeron prend un V analogue à un veston. V court avec un bouton ouvert, ou profond avec deux boutons ouverts. De même le dernier bouton, en bas, se ferme ou pas. Vêtement à géométrie variable, ce qui est un de ses charmes. Cette liberté explique que le bourgeron revienne à la mode, surtout en molesquine noire !

Le bourgeron « moderne » se fait ainsi en bleu (hydrone), noir ou écru. Il en existe également à rayures.

Dans nos campagnes le *borgeron*, plus souvent prononcé bourgeron, est (était...) le quasi uniforme des agriculteurs, tout comme la *bloda*⁶ bleue ou noire était l'uniforme des marchands de bestiaux, des maquignons. Les jeunes portent la salopette ou le *jean*.



6-La *bloda*, la *blode*, la blouse longue et froncée.

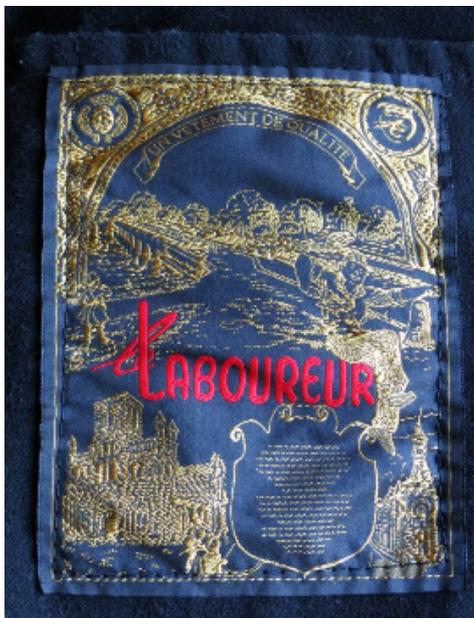


La marque *made in France* « Le Laboureur » propose ses bourgerons noirs en molesquine, en spécifiant que ces « vestons en moleskine peuvent être portés en soirée ».

Ce qui est vrai tant ce vêtement associe un beau brillant à une coupe « paysanne » qui séduit les néoruraux, les rurbains, pour ne pas dire les bobos⁷... Si après lavages le brillant s'en est allé, c'est pour laisser place à un aspect « usé » qu'on recherche aussi pour les jeans...

Encore plus troublant entre chic et utilitaire lorsqu'on l'associe à des pièces ou accessoires *fashion*, sexy ou autres... L'art du contre-emploi, en quelque sorte.

A vous de jouer... !



Pour les Amis d'Allègre
et l'association La Neira
G. Duflos
2015

VOYAGE AVEC UN ANE DANS LES CEVENNES (Suite...)

I had the devil's own trouble to get the thing righted; and the instant I had done so, without hesitation, it toppled and fell down upon the other side. Judge if I was hot! And yet not a hand was offered to assist me. The man, indeed, told me I ought to have a package of a different shape. I suggested, if he knew nothing better to the point in my predicament, he might hold his tongue. And the good-natured dog agreed with me smilingly. It was the most despicable fix. I must plainly content myself with the pack for Modestine, and take the following items for my own share of the portage: a cane, a quart-flask, a pilot-jacket heavily weighted in the pockets, two pounds of black bread, and an open basket full of meats and bottles. I believe I may say I am not devoid of greatness of soul; for I did not recoil from this infamous burden. I disposed it, Heaven knows how, so as to be mildly portable, and then proceeded to steer Modestine through the village. She tried, as was indeed her invariable habit, to enter every house and every courtyard in the whole length; and, encumbered as I was, without a hand to help myself, no words can render an idea of my difficulties. A priest, with six or seven others, was examining a church in process of repair, and he and his acolytes laughed loudly as they saw my plight.

I remembered having laughed myself when I had seen good men struggling with adversity in the person of a jackass, and the recollection filled me with penitence. That was in my old light days, before this trouble came upon me. God knows at



least that I shall never laugh again, thought I. But oh, what a cruel thing is a farce to those engaged in it!

J'avais un mal du diable à remettre l'attirail en place et à la minute où j'y avais réussi sans hésiter, il dégringolait et retombait de l'autre côté. On juge

si j'étais furieux ! Pourtant nulle main ne s'offrait pour me prêter assistance. L'homme à dire vrai, observa que je devrais avoir un paquetage d'autre forme. Je lui conseillai, s'il ne connaissait rien de mieux sur la question dans mon état, de tenir au moins sa langue. Et le drôle au bon naturel en convint en me souriant. J'étais dans la plus pitoyable situation. Il fallut tout simplement me contenter du paquetage pour Modestine et assumer les autres articles, comme ma part de portage : un bâton, une bouteille de deux pintes, une vareuse de pilote aux poches lourdement chargées, deux livres de pain bis, un panier sans couvercle empli de viandes et de récipients. Je crois que je peux dire que je ne suis point dépourvu de grandeur d'âme, car je ne reculai pas devant cet infamant fardeau. Je le disposai, Dieu sait comme, de façon à le rendre à moitié portatif, et je me mis à diriger Modestine à travers le village. Elle tentait, selon son invariable habitude, en effet, de pénétrer dans toute maison ou courette, tout le long du chemin. Et, encombré comme je l'étais, sans nulle main pour m'aider, aucune phrase ne saurait donner une idée de mes difficultés. Un ecclésiastique et six ou sept autres examinaient une église en voie de réparation et ses acolytes et lui se mirent à rire à gorge déployée dès qu'ils me virent en cet état. Je me souvins d'avoir ri moi-même lorsque j'avais vu de braves gens en lutte avec l'adversité sous les espèces d'un bourriquet et ce souvenir me remplit de remords. C'était dans mes jours insoucieux d'autrefois, avant que m'advînt cet ennui-ci. Dieu sait du moins que je n'en ai jamais plus ri depuis, pensais-je. Oh ! quelle cruauté pourtant dans pareille exhibition pour ceux qui s'y trouvent engagés !

[ndlr : Le chargement finit par se désintégrer et Stevenson est contraint de se charger d'une partie des vivres sous les regards amusés de la population. Modestine n'en fait qu'à sa tête et, curieuse, tente de pénétrer dans les courettes qu'elle rencontre... S'il n'apprécie pas les rires, Stevenson se souvient d'avoir ri lui-même de braves gens dans l'embarras comme lui à cet instant...]

A little out of the village, Modestine, filled with the demon, set her heart upon a by-road, and positively refused to leave it. I dropped all my bundles, and, I am ashamed to say, struck the poor sinner twice across the face. It was pitiful to see her lift her head with shut eyes, as if waiting for another blow. I came very near crying; but I did a wiser thing than that, and sat squarely down by the roadside to consider my situation under the cheerful influence of tobacco and a nip of brandy. Modestine, in the meanwhile, munched some black bread with a contrite hypocritical air. It was plain

that I must make a sacrifice to the gods of shipwreck. I threw away the empty bottle destined to carry milk; I threw away my own white bread, and, disdaining to act by general average, kept the black bread for Modestine; lastly, I threw away the cold leg of mutton and the egg-whisk, although this last was dear to my heart. Thus I found room for everything in the basket, and even stowed the boating-coat on the top. By means of an end of cord I slung it under one arm; and although the cord cut my shoulder, and the jacket hung almost to the ground, it was with a heart greatly lightened that I set forth again.

I had now an arm free to thrash Modestine, and cruelly I chastised her. If I were to reach the lakeside before dark, she must bestir her little shanks to some tune. Already the sun had gone down into a windy-looking mist; and although there were still a few streaks of gold far off to the east on the hills and the black fir-woods, all was cold and grey about our onward path. An infinity of little country by-roads led hither and thither among the fields. It was the most pointless labyrinth. I could see my destination overhead, or rather the peak that dominates it; but choose as I pleased, the roads always ended by turning away from it, and sneaking back towards the valley, or northward along the margin of the hills. The failing light, the waning colour, the naked, unhomely, stony country through which I was travelling, threw me into some despondency. I promise you, the stick was not idle; I think every decent step that Modestine took must have cost me at least two emphatic blows. There was not another sound in the neighbourhood but that of my unwearying bastinado.

À peine hors du village, Modestine, possédée du démon, jeta son dévolu sur un chemin de traverse et refusa positivement de le quitter. Je laissai choir tous mes ballots et, j'ai honte de l'avouer, cognai par deux fois la coupable, en pleine figure. C'était pitoyable de la voir lever la tête, les yeux clos comme si elle attendait une autre correction. Je me rapprochai en hurlant, mais j'agis plus sagement que cela et je m'assis carrément sur le bord de la route, afin d'envisager ma situation sous l'influence lénifiante du tabac et d'une goutte de brandy. Modestine, pendant ce temps-là, croquait quelques morceaux de pain bis d'un air d'hypocrite contrition. Il était clair que je devais offrir un sacrifice aux dieux du naufrage. Je jetai au loin la boîte vide destinée à contenir du lait; je jetai au loin mon pain blanc et, dédaignant de supporter une perte générale, je gardai le pain noir pour Modestine. Enfin je lançai au loin le gigot froid de mouton et le fouet à œufs, bien que ce dernier me fût cher. Ainsi trouvai-je place pour

chaque chose dans le panier et même je fourrai sur le haut ma vareuse de batelier. Ce panier, au moyen d'un bout de ficelle, je le suspendis en bandoulière et, bien que la corde me sciât l'épaule, et que le surtout pendît presque à ras du sol, c'est d'un cœur plus allègre que je repris ma route.

J'avais désormais un bras libre pour rosser Modestine et je la châtaï sans ménagement. Si je voulais atteindre le bord du lac avant l'obscurité, elle devait mettre ses jambes grêles à vive cadence. Déjà le soleil avait sombré dans un brouillard précurseur du vent et, quoiqu'il demeurât quelques traînées d'or au loin vers l'est, sur les monts et les

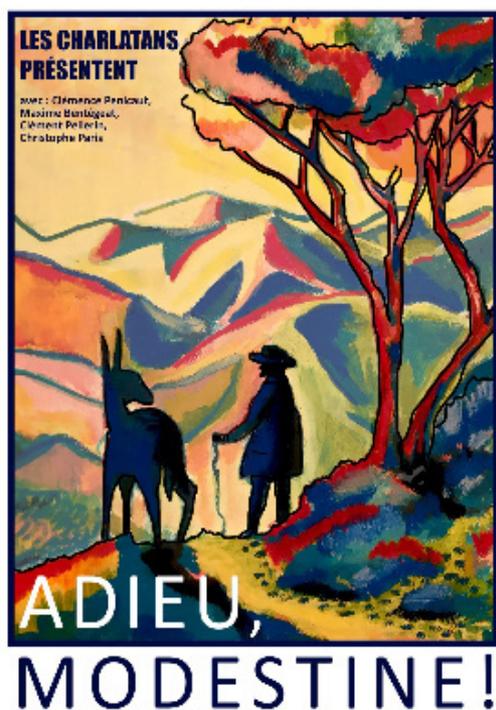


obscurs bois de sapins, l'atmosphère entière était grise et froide autour de notre sente à l'horizon. Une multitude de chemins de traverse campagnards conduisaient ici et là parmi les champs. C'était un labyrinthe sans la moindre issue. Je pouvais apercevoir ma destination en levant la tête ou plutôt le pic qui dominait mon but. Quant à choisir, comme je m'en flattai, les routes finissaient toujours par s'éloigner de ce but, par sinuer en arrière vers la vallée ou par ramper au nord à la base des montagnes. Le jour déclinant, la couleur se dégradant, la région rocailleuse, sans intimité et nue que je traversais, me jetèrent dans une sorte de découragement. Je vous prie de le croire, le gourdin ne demeurait point inactif. J'estime que chaque pas convenable que faisait Modestine doit m'avoir coûté au moins deux coups bien appliqués. On n'entendait d'autre bruit dans les alentours que celui de ma bastonnade infatigable.

[ndlr : Modestine pas du tout pressée par la montre s'engage dans un chemin de traverse, sans doute plus doux à ses sabots... va savoir. Furieux Stevenson la roue de coups même sur la tête. Tabac

et brandy l'ayant quelque peu pacifié, il décide de jeter du lest pour éviter le naufrage : boîte vide pour le lait, pain blanc, gigot froid, fouet à œufs. Dur apprentissage pour se dépouiller et aller à l'essentiel... Il regroupe ce qu'il reste, le met dans un panier qu'il porte en bandoulière malgré la douleur à l'épaule. La manœuvre lui a libéré un bras... pour rosser Modestine de plus belle. La géographie se ligue aussi contre lui, une multitude de chemins l'éloignant de son but dans le jour déclinant. Le découragement le gagne, parmi la rocaille et le bruit de sa bastonnade.]

Suddenly, in the midst of my toils, the load once more bit the dust, and, as by enchantment, all the cords were simultaneously loosened, and the road scattered with my dear possessions. The packing was to begin again from the beginning; and as I had to invent a new and better system, I do not doubt but I lost half an hour. It began to be dusk in earnest as I reached a wilderness of turf and stones. It had the air of being a road which should lead everywhere at the same time; and I was falling into something not unlike despair when I saw two figures stalking towards me over the stones. They walked one behind the other like tramps, but their pace was remarkable. The son led the way, a tall, ill-made, sombre, Scottish-looking man; the mother followed, all in her Sunday's best, with an elegantly embroidered ribbon to her cap, and a new



felt hat atop, and proffering, as she strode along with kilted petticoats, a string of obscene and blasphemous oaths. I hailed the son, and asked him my direction. He

pointed loosely west and north-west, muttered an inaudible comment, and, without slackening his pace for an instant, stalked on, as he was going, right athwart my path. The mother followed without so much as raising her head. I shouted and shouted after them, but they continued to scale the hillside, and turned a deaf ear to my outcries. At last, leaving Modestine by herself, I was constrained to run after them, hailing the while. They stopped as I drew near, the mother still cursing; and I could see she was a handsome, motherly, respectable-looking woman. The son once more answered me roughly and inaudibly, and was for setting out again. But this time I simply collared the mother, who was nearest me, and, apologising for my violence, declared that I could not let them go until they had put me on my road. They were neither of them offended — rather mollified than otherwise; told me I had only to follow them; and then the mother asked me what I wanted by the lake at such an hour. I replied, in the Scottish manner, by inquiring if she had far to go herself. She told me, with another oath, that she had an hour and a half's road before her. And then, without salutation, the pair strode forward again up the hillside in the gathering dusk.

Tout à coup, au fort de mes épreuves, le chargement, une fois de plus, mordit la poussière et, comme par enchantement, toutes les cordes se rompirent avec ensemble et la route fut jonchée de mes précieux trésors. Le paquetage était à refaire depuis le début et, comme il s'agissait pour moi d'inventer un nouveau et meilleur système, je suis persuadé d'y avoir perdu une demi-heure. Il commençait à faire sérieusement noir, lorsque j'atteignis un désert d'herbage et de pierrailles. Ça avait l'air de ressembler à une route qui aurait conduit partout à la fois. Je me sentais tomber dans un état voisin du désespoir, lorsque j'aperçus deux êtres qui avançaient dans ma direction au milieu des galets. Ils marchaient l'un derrière l'autre comme des mendiants, mais leur allure était extraordinaire. Le fils était en tête : un type de haute taille, mal bâti, l'air sombre, pareil à un Écossais. La mère suivait, toute dans ses atours du dimanche, avec à son bonnet une guimpe élégamment brodée, et, perché là-dessus, un chapeau de feutre neuf. Elle proférait, tandis qu'elle exagérait ses enjambées, cotillons retroussés, une kyrielle de jurons obscènes et blasphématoires.

J'interpellai le fils et lui demandai de me mettre dans la bonne voie. Il m'indiqua vaguement l'ouest et le nord-ouest, marmonna une explication inintelligible et, sans ralentir un instant son allure, poursuivit sa route, cependant qu'il coupait directement ma sente en arrivant. La mère suivit

sans même lever la tête. Je les appelai et les appelai encore, mais ils continuèrent à escalader le flanc du coteau et firent la sourde oreille à mes clameurs de détresse. À la fin, abandonnant Modestine à elle-même, je fus contraint de leur courir après, tout en les hélant pendant ce temps. Ils s'arrêtèrent, tandis que je m'approchais, la mère sacrant toujours et je pus voir que c'était une femme à l'air respectable de matrone, pas laide du tout. Le fils, une fois de plus, me répondit d'une façon bourrue et inintelligible et se disposa à repartir. Mais alors, je saisis au collet la mère qui était la plus rapprochée de moi et m'excusant de cette violence, je déclarai que je n'en démordrai point, tant qu'ils ne m'eussent indiqué la bonne route. Ils ne furent ni l'un ni l'autre offensés, plutôt radoucis qu'autrement et me dirent que je n'avais qu'à les suivre. Et puis la mère me demanda qu'est-ce que je pouvais bien avoir à faire à pareille heure près du lac. Je lui répondis, à la façon écossaise, en m'informant si elle-même allait loin. Elle me dit, après un nouveau juron, qu'elle en avait pour une heure et demie de route devant elle. Et puis, sans autre au revoir, le couple continua de grimper au flanc de la montagne dans l'obscurité croissante.

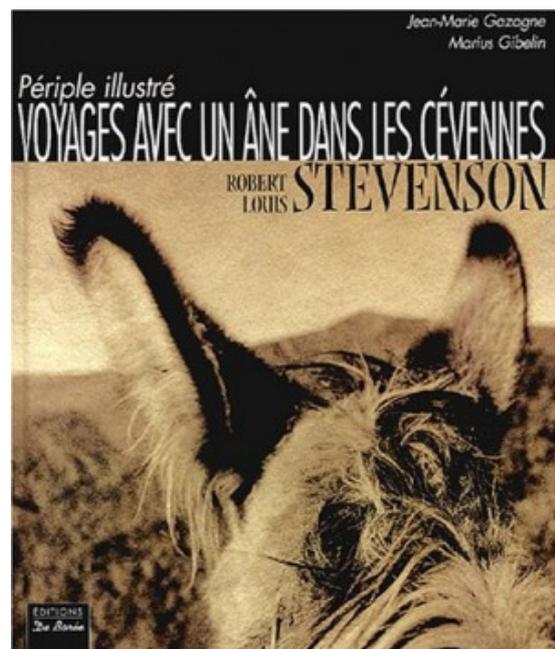
[nldr : Trop malmené, le chargement fait céder les attaches et tout est à terre. Il faut tout recommencer alors que survient la nuit, au milieu d'un désert d'herbes et de pierres. Survient un improbable couple, un fils et sa mère en tenue du dimanche, marchant à vive allure en proférant des jurons et insensibles aux appels de détresse du randonneur. Il les suit et les agresse presque pour finalement n'en rien obtenir.]

I returned for Modestine, pushed her briskly forward, and, after a sharp ascent of twenty minutes, reached the edge of a plateau. The view, looking back on my day's journey, was both wild and sad. Mount Mezenc and the peaks beyond St. Julien stood out in trenchant gloom against a cold glitter in the east; and the intervening field of hills had fallen together into one broad wash of shadow, except here and there the outline of a wooded sugar-loaf in black, here and there a white irregular patch to represent a cultivated farm, and here and there a blot where the Loire, the Gazeille, or the Laussonne wandered in a gorge.

Soon we were on a high-road, and surprise seized on my mind as I beheld a village of some magnitude close at hand; for I had been told that the neighbourhood of the lake was uninhabited except by trout. The road smoked in the twilight with children driving home cattle from the fields; and a pair of mounted stride-legged women, hat and cap and all, dashed past me at a hammering trot from the canton where they had been to church

and market. I asked one of the children where I was. At Bouchet St. Nicolas, he told me. Thither, about a mile south of my destination, and on the other side of a respectable summit, had these confused roads and treacherous peasantry conducted me. My shoulder was cut, so that it hurt sharply; my arm ached like toothache from perpetual beating; I gave up the lake and my design to camp, and asked for the auberge.

Je retournai chercher Modestine, la fis démarrer bon train en avant et, après une pénible ascension de vingt minutes, j'atteignis le bord d'un plateau. Le spectacle, en considérant mon trajet de ce jour, était ensemble sauvage et attristant. Le mont Mézenc et les pics derrière Saint-Julien se détachaient en masses coupantes sur une lumière froide à l'est, et le banc intermédiaire de coteaux avait sombré entier dans un vaste marécage d'ombre, sauf, çà et là, le tracé en noir d'un pain de sucre boisé et, çà et là, un emplacement blanchâtre irrégulier qui représentait une ferme et ses cultures et, çà et là, un creux obscur à l'endroit où la Loire, la Gazeille ou la Laussonne erraient dans une gorge.



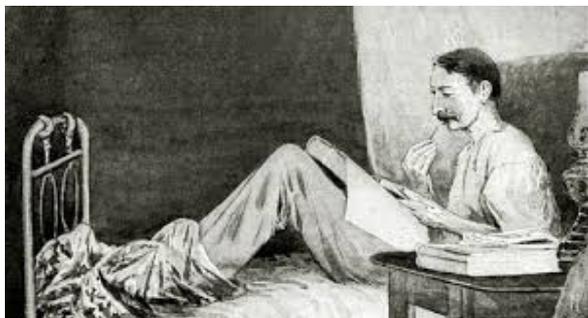
Bientôt nous fûmes sur une grand-route et troublante fut ma surprise d'apercevoir un village de quelque importance tout proche. Car, on m'avait raconté que le voisinage du lac n'avait d'autres habitants que des truites. La route poudroyait dans le crépuscule d'enfants rentrant au logis du bétail ramené des champs. Et un couple de femmes installées à califourchon sur leur cheval, chapeau, coiffe et tout, me dépassa à un trot martelé. Elles revenaient du canton où elles avaient été à l'église et au marché. Je demandai à l'un des gamins où je me trouvais. Au Bouchet-Saint-Nicolas me dit-il. Là, à un mille environ au

sud de ma destination et sur l'autre versant d'un respectable sommet m'avaient conduit ces routes inextricables et la paysannerie trompeuse. Mon épaule était entamée et me faisait beaucoup souffrir; mon bras me lancinait comme une rage de dents, d'un continuel battement. J'envoyai à tous les diables le lac et mon intention d'y camper et m'enquis d'une auberge.

[nldr : Une dure ascension les conduit sur un plateau avec au loin le Mézenc et la masse sombre des vallées alluviales. Une route les surprend et plus loin un village qui s'avère être Le Bouchet-Saint-Nicolas aux dires de deux femmes à cheval revenant du canton. Brisé, Stevenson, renonce au lac et s'enquiert d'une auberge.]

I have a goad

The auberge of Bouchet St. Nicolas was among the least pretentious I have ever visited; but I saw many more of the like upon my journey. Indeed, it was typical of these French highlands. Imagine a cottage of two stories, with a bench before the door; the stable and kitchen in a suite, so that Modestine and I could hear each other dining; furniture of the plainest, earthen floors, a single bedchamber for travellers, and that without any convenience but beds. In the kitchen cooking and eating go forward side by side, and the family sleep at night. Any one who has a fancy to wash must do so in public at the common table. The food is sometimes spare; hard fish and omelette have



been my portion more than once; the wine is of the smallest, the brandy abominable to man; and the visit of a fat sow, grouting under the table and rubbing against your legs, is no impossible accompaniment to dinner.

But the people of the inn, in nine cases out of ten, show themselves friendly and considerate. As soon as you cross the doors you cease to be a stranger; and although these peasantry are rude and forbidding on the highway, they show a tincture of kind breeding when you share their hearth. At Bouchet, for instance, I uncorked my bottle of Beaujolais, and asked the host to join me. He would take but little.

'I am an amateur of such wine, do you see?' he said, 'and I am capable of leaving you not enough.'

In these hedge-inns the traveller is expected to eat with his own knife; unless he ask, no other will be supplied: with a glass, a whang of bread, and an iron fork, the table is completely laid. My knife was cordially admired by the landlord of Bouchet, and the spring filled him with wonder.

'I should never have guessed that,' he said. 'I would bet,' he added, weighing it in his hand, 'that this cost you not less than five francs.'

When I told him it had cost me twenty, his jaw dropped.

He was a mild, handsome, sensible, friendly old man, astonishingly ignorant. His wife, who was not so pleasant in her manners, knew how to read, although I do not suppose she ever did so. She had a share of brains and spoke with a cutting emphasis, like one who ruled the roast.

'My man knows nothing,' she said, with an angry nod; 'he is like the beasts.'

And the old gentleman signified acquiescence with his head. There was no contempt on her part, and no shame on his; the facts were accepted loyally, and no more about the matter.

I was tightly cross-examined about my journey; and the lady understood in a moment, and sketched out what I should put into my book when I got home. 'Whether people harvest or not in such or such a place; if there were forests; studies of manners; what, for example, I and the master of the house say to you; the beauties of Nature, and all that.' And she interrogated me with a look.

'It is just that,' said I.

'You see,' she added to her husband, 'I understood that.'

They were both much interested by the story of my misadventures.

'In the morning,' said the husband, 'I will make you something better than your cane. Such a beast as that feels nothing; it is in the proverb — DUR COMME UN ANE; you might beat her insensible with a cudgel, and yet you would arrive nowhere.' Something better! I little knew what he was offering.

J'ai un aiguillon

L'auberge du Bouchet-Saint-Nicolas était des moins prétentieuses que j'aie jamais visitées, mais j'en vis beaucoup plus de ce genre durant mon voyage. Elle était, en effet, typique de ces montagnes françaises. Qu'on imagine une maison campagnarde à deux étages avec un banc devant la porte, la cuisine et l'étable contiguës, de sorte que Modestine et moi pouvions nous entendre dîner réciproquement. Ameublement des plus sommaires, sol de terre battue, un dortoir unique pour les voyageurs et sans autre commodité que des lits. Dans la cuisine, cuisson et manger vont de pair et la famille y dort la nuit. Quiconque a la

fantaisie de faire sa toilette doit y procéder en public à la table commune. La nourriture est parfois frugale : du poisson sec et une omelette ont constitué en plus d'un cas mon menu. Le vin y est des plus médiocres, l'eau-de-vie abominable. Et la visite d'une énorme truie grognant sous la table et se frottant à vos jambes n'est pas un impossible accompagnement du repas.

Mais les gens de l'auberge, neuf fois sur dix, se montrent cordiaux et empressés. Aussitôt que vous avez passé le seuil, vous cessez d'être un étranger et, quoique ces paysans soient rudes et peu expansifs sur la grand-route, ils témoignent d'une notion de gentil savoir-vivre, dès que vous partagez leur foyer. Au Bouchet, par exemple, j'ai débouché ma bouteille de beaujolais et j'ai invité l'hôte à se joindre à moi. Il n'en voulut prendre qu'un rien.

– Je suis amateur de vin comme ça, voyez-vous, dit-il et je suis capable de ne point vous en laisser à suffisance.

Dans ces auberges de peu, le voyageur s'attend à manger à la pointe de son couteau. À moins qu'il n'en réclame un, nul autre ne lui sera fourni. Avec un verre, un chateau de pain, une fourchette de fer, la table est complètement dressée. Mon couteau fut copieusement admiré par le propriétaire du Bouchet et le ressort le remplit d'étonnement.

– Je n'en ai jamais vu de semblable, fit-il. Je parierais, ajouta-t-il, en le soupesant dans sa paume, qu'il ne coûte pas moins de cinq francs.

Quand je lui eus assuré qu'il en avait coûté vingt, il esquissa une moue.

C'était un doux vieillard, gentil, sensible, aimable, étonnamment ignorant. Sa femme, qui n'était pas de manières si plaisantes, savait lire, encore que je ne suppose pas qu'elle le fit jamais. Elle témoignait d'une certaine intelligence et parlait d'un ton tranchant comme quelqu'un qui porte les culottes.

– Mon homme ne connaît rien, dit-elle, avec un mouvement de tête agacé. Il est comme les bêtes !

Et le vieux Monsieur donna acquiescement du bonnet. Il n'y avait point mépris de la part de l'épouse, ni honte chez le mari. Les faits étaient admis loyalement et ne tiraient pas autrement à conséquence.

Je fus minutieusement contre-questionné au sujet de mon voyage et la dame comprit en un instant. Elle esquissa ce que j'écrirai dans mon livre à mon retour : « Si les gens moissonnent ou non en tel ou tel endroit ; s'il y a des forêts ; des traits de mœurs, ce que par exemple, moi-même et le maître de la maison nous vous disons ; les beautés de la nature et tout ça. » Et elle m'interrogea du regard.

– C'est précisément ça, répondis-je.

– Vous voyez, ajouta-t-elle pour son mari, j'ai compris.

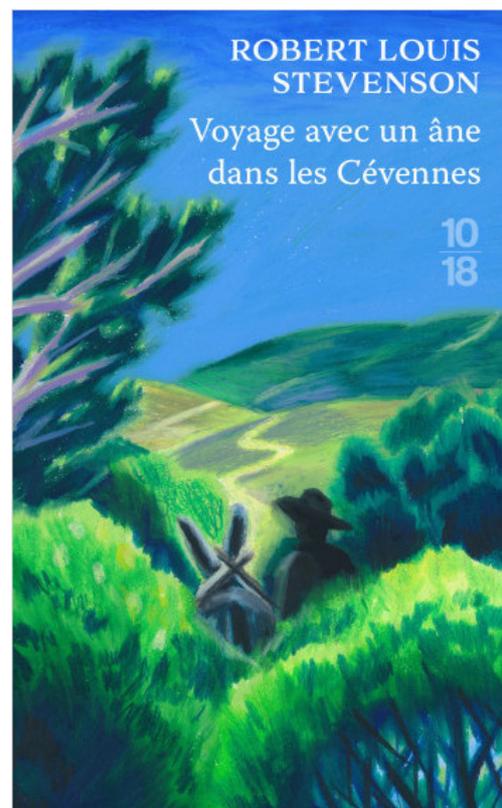
Ils furent tous deux fort intrigués par l'histoire de mes mésaventures.

– Au matin, m'annonça le mari, je vous fabriquerai quelque chose de meilleur que votre bâton. Des bêtes comme ça, ça ne sent rien ; le proverbe le dit : dur comme un âne. Vous pourriez assommer votre baudet avec un gourdin et pourtant n'en point venir à bout.

Quelque chose de meilleur ! J'ignorais ce qu'il m'offrait.

[ndlr : C'est une auberge classique de l'époque plutôt rustique, cuisine et étable contiguës de sorte que le client dîne pas loin de sa monture ; cuisine frugale, boisson médiocre, dortoir commun... ; service de table réduit et il faut fournir son couteau, admiré par le tenancier. C'était un homme aimable et sa femme menait la maisonnée, plus instruite et plus vive. Stevenson est interrogé sur son périple et leur raconte ses mésaventures avec son ânesse. Le mari lui promet pour demain un meilleur instrument pour mener l'animal récalcitrant.]

(à suivre...)



RACINES¹

Après le Velay, nous quittons le territoire de la Noire, pour l'ouest du département situé pour l'essentiel dans l'ancienne Haute-Auvergne. La Margeride à la limite du Cantal (points culminants : le Mont Mouchet : 1497 m et le Mont Chauvet : 1454 m), les plateaux de la Chaise-Dieu et du Velay (déjà étudiés) encadrent la vallée de l'Allier qui, élargie au nord, appartient à la Limagne.

La réforme (la loi NOTRe²) a regroupé les six premières communautés de communes en trois ensembles dont le plus vaste rassemble les anciens cantons de Saugues, de Pinols, de Langeac, de Lavoûte-Chilhac et de Paulhaguet.

L'ancien canton de Saugues compte une dizaine de communes. Il appartient au Gévaudan (pays des Gabales) devenu pour l'essentiel le département de la Lozère.

Chanaleilles, comme Chénereilles dans l'Yssingelais, vient du latin *canalecula*, petit canal de dérivation amenant sans doute l'eau à un moulin et/ou arrosant des prairies. Au XIe, le lieu s'appelait *Canalilis* (Cartulaire, document se rapportant à l'ensemble des titres de propriété, du Monastier).

Croisances³ possède un toponyme dont les formes anciennes : *Crozansas*, *Crosantia* (XIIIe s.) et *Crosences* (XVIIe s.) sont voisines de celles de Cronce (voir plus loin). Croisances a donc été fondée dans une vallée avec cours d'eau. Quand ? Impossible de répondre à cette question.

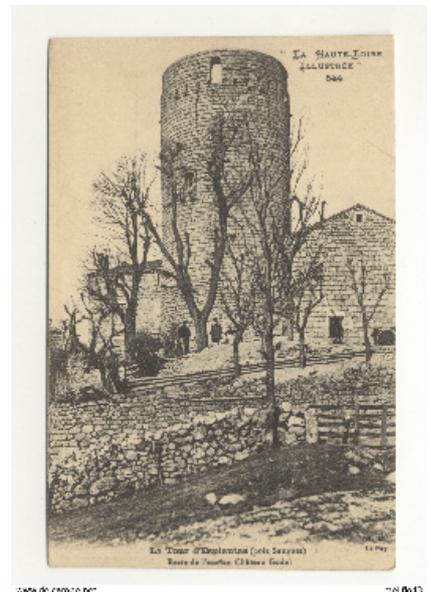
Cubelles, à rapprocher de Cuve (*cupa* en latin), désigne un endroit en creux, une dépression avec ruisseaux et sources. Cubelles semble correspondre à un décalque du latin *cupella* (coupelle). Ici, le relief s'est imposé.

Esplantas dérive du latin *plantarium* (plantation) qui donne en occitan *es planta* (il est planté). On suppose qu'après un excès de déboisement au détriment de la forêt primitive, on a procédé au Moyen Age à un reboisement (souci écologique avant la COP 26 ?). Des esprits savants contestent et soutiennent que le lieu a été planté en vignobles ! Certes, le réchauffement climatique au siècle de Saint Louis est réel. Permet-il de cultiver la vigne sur les parcelles les mieux exposées pour satisfaire les besoins religieux (communion aux deux espèces : le pain et le vin) ? Puis le refroidissement du petit âge glaciaire (du XIVe au XIXe s.) aurait été fatal à cette culture insolite. Toujours est-il qu'un manuscrit de 1279 parle du *castrum* (château fort) *dels Plantas*, ce qui donne tout simplement Esplantas. Choisissez, amis lecteurs, entre les arbres et la vigne. La toponymie cache plus d'un tour dans son sac où se mêlent ici histoire, géographie, économie et religion.

Grèzes serait la francisation de *gresum* (latin) ou de *graza* (occitan) : terrain rocailleux, pierreux. Au Moyen Age, le grès désigne du gravier, du sable (*la grava*) résultant de la désagrégation ici du granite (ailleurs du calcaire). La racine indo-européenne *ger* a donné Gerbier, Gerbizon, garrigue, Crau, Carcassonne, Carnac, karst, avec toujours l'idée de roches ou de cailloux, granitiques, calcaires ou volcaniques. Place à la géologie, science de la vie et de la terre.

Saint Christophe d'Allier⁴ ne présente guère de difficultés. Saint Christophe est le protecteur des modernes automobilistes, cyclistes, motocyclistes et touristes mais d'abord des messagers, voyageurs, transporteurs terrestres, maritimes (pétroliers, minéraliers, méthaniens et autres cargos sans oublier les porte-conteneurs) et bien sûr aériens (avions, fusées, navettes spatiales). C'est dire que le saint couvre d'importantes activités économiques mondialisées, ce qui n'exclut pas l'utilité et l'obligation d'assurances et réassurances. Les épidémies et pandémies relèvent également des compétences du saint. Les antivax s'en remettent-ils à lui ? La vaccination et les mesures barrière gardent-elles une toute aussi grande efficacité !

Saint Christophe, vénéré depuis la fin de l'Antiquité, est né en Syrie (a-t-il oublié de protéger ce pays ?) au IIIe s. Il est mort en martyr. N'oublions pas qu'en dehors de toutes ses préoccupations profanes, Saint



1- Jean-Marie Cassagne, Mariola Korsak. Les noms de lieux de la HL. Editions Sud Ouest 2006

2- ndlr : La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, plus connue sous son acronyme loi NOTRe, est une loi française qui s'inscrit dans l'acte III de la décentralisation mis en œuvre à partir de la présidence de François Hollande. Elle confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

3- ndlr : la commune de Verreyrolles a été supprimée et réunie à celle de Croisance en vertu d'une loi du 3 juillet 1846. Dictionnaire topographique du département de la HL Réimpression de l'édition de Chassaing et Jacotin (1907). Université de Saint-Etienne. 2003

4- ndlr : Christophe-d'Allier en 1793. Ibid.

Christophe est aussi un avatar du Christ portant les péchés du monde. Dieu sait que la charge est lourde, écrasante et augmente tous les jours.

Quant à Allier⁵ (un peu de géographie) (qui serait un fleuve puisque son lit à la confluence avec la Loire est plus bas que celui de cette dernière), nous disposons de sources (c'est le cas de le dire) édifiantes : Jules César l'appelle *Elaver* et les manuscrits médiévaux *Elaris* (Ve), *Elarem* (VIe), *Elauris* ou *Ellaris* (IXe), *Elerim* (Xe), *Halerui* ou *Hilarius* (XIe), *Ilileris* (XIIe) et *Alli(g)er(im)* au XIIIe s., ce qui finalement aboutit, en supprimant trois lettres au moderne Allier, sans doute pour faire plus court et gagner du temps. Très intéressant exemple de transformations graphiques successives au cours de neuf siècles de manuscrits plus ou moins bien reproduits par des copistes qui ne recourent pas au Larousse pour vérifier l'orthographe. Quelle histoire ! La toponymie est loin d'une science triste, tant elle est remplie d'incertitudes et de rebondissements parfois inattendus.

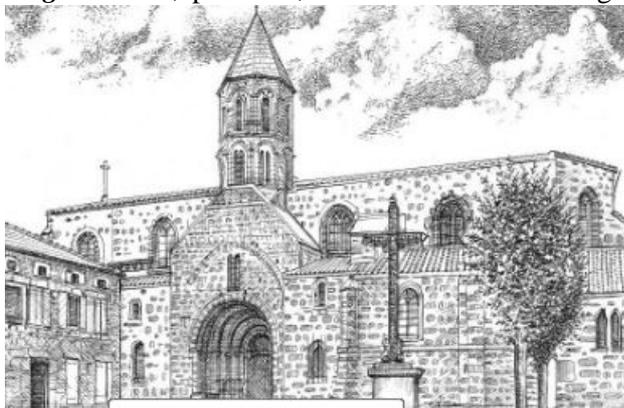
Saint Préjet d'Allier s'est placé sous le patronage d'un Auvergnat, conseillé de l'évêque de Clermont à qui il succède en 666 avec l'appui du Roi mérovingien Childéric II. Toujours l'alliance du sabre et du goupillon ou du trône et de l'autel, en termes plus élégants. Saint Préjet est accusé d'avoir enlevé une de ses bienfaitrices par le Comte de Marseille, le vrai auteur du rapt. Mais le Roi sauve l'évêque et condamne le féodal que sa famille venge : l'évêque est tué dans une embuscade à Volvic en 676. Un beau scénario. Saint Préjet d'Allier, sous la Révolution, s'appelle Mont Pregeix⁶. Saint Priest en Jarez (où se situe le CHU de Saint Etienne Nord) est protégé par le même saint, ce qui est de bon augure.

Saint Vénérand⁷ est encore un auvergnat, un Clermontois issu d'une riche famille sénatoriale. Il est devenu évêque en 385. Comme pour Saint Nicolas ou Saint Eloi ou Sainte Sigolène, le fait d'appartenir à une riche famille facilite l'accès aux hautes fonctions ecclésiastiques. Ce déterminisme social reste d'actualité dans d'autres domaines (économique ou politique), malgré des exceptions qui confirment la règle.

Saint Vénérand a joué un rôle important dans l'évangélisation de l'Auvergne jusqu'à sa mort en 424. Sa fête se célèbre le 24 décembre, donc la veille de Noël. Sur le calendrier, il est concurrencé par Sainte Adèle. A la Révolution, la commune s'appelle Vénérand la Gaule. Un sacré retour dans le passé réalisé par des révolutionnaires effaçant d'un coup christianisme, Mérovingiens, Carolingiens et Capétiens.

Aujourd'hui, Saint Christophe d'Allier et Saint Vénérand, à la demande de leurs édiles sont rattachés à la Communauté de Cayres-Pradelles, Costaros étant plus proche d'elles que Langeac. La géographie commande. Simple bon sens pratique.

Saugues vient, peut-être, du latin *salicis* ou du gaulois *salico* (saule) et, dans ce cas, correspond à une sauleraie (bois de saules) poussée dans une dépression humide. Possible. Le défrichement médiéval (ou antérieur ?) a laissé place aux champs et prairies entourant le village de cultivateurs. Botanique et histoire expliqueraient l'origine du toponyme.



Le cartulaire de l'abbaye de Pébrac cite au XIIe s. *Salga*, ancienne forme de *salica*.

Sous la Révolution, Saugues la Montagne ne réussit pas à s'imposer de manière durable. La paroisse de Saint Médard retrouve sa première dénomination pour oublier la période troublée sur le plan religieux et politique. Le calme revient jusqu'en 1905. La loi de séparation de l'Etat et de l'Eglise, suivie des inventaires donne lieu à de violentes résistances qui nécessitent l'intervention de la maréchaussée pour calmer les opposants. Signalons le musée de la Bête du Gévaudan qui a fait couler beaucoup de sang et d'encre.

Thoras doit son nom à un dérivé du latin : *torus* (monticule, éminence). Les maisons ont été édifiées d'abord sur une hauteur, comme c'est souvent le cas (utilisation de pentes non cultivables, protection des inondations

5- ndlr : le thème Al/El, noms de rivières, aurait le sens présumé de « couler, pousser en avant » ou « être en mouvement, mettre en mouvement ». Il serait à l'origine de l'Allier. Cette rivière s'est creusée, sur son cours supérieur, de gorges profondes qui ont, de tout temps, séparé le pays des Vellaves de celui des Gaballes de Joncherette à Saint-Bérain. Pour *Elaver*, le radical El suivi de deux suffixes (av-er) paraît être une variante du radical Al. Carnoy fait remonter *Elaver* à un thème el-awer signifiant « rapide », ce que tendrait à confirmer la mention quem *Elacrem* vocitant de 580, pour *alacrem* « alerte, vif, bouillant ». Jean Arzac. *Toponymie du Velay*. Les Cahiers de la Haute-Loire. Le Puy en Velay. 1991

6- ndlr : on trouve aussi Rive-d'Ance en 1793. Dictionnaire topographique du département de la HL Réimpression de l'édition de Chassaing et Jacotin (1907). Université de Saint-Etienne. 2003

7- ndlr : Vénérand-la-Garde en 1793. Ibid.

et point de vue pour guetter un éventuel ennemi contre lequel la population peut plus facilement se défendre).

Venteuges dérive vraisemblablement du gaulois et désigne une clairière sacrée, défrichée à l'initiative d'un grand propriétaire. Le toponyme existe sous d'autres formes (Vandeuil, Venteuil). Certains proposent le patronyme Vindos, chef gaulois dirigeant une équipe de défricheurs. Au XIII^e s., un document cite Ventoiol. D'autres y voient le gaulois *venet* (marchand). Venteuges, village de marchands ? Hum, de quoi y perdre... son gaulois ! Quoiqu'il en soit, la fondation historico-géographique de Venteuges semble ancienne et remonterait à l'Antiquité.

N.B : Monistrol d'Allier a été traité avec le canton de Loudes.

Les anciens cantons de Pinols et Langeac ont constitué une première communauté (1^{ère} réforme).

Auvers⁸ peut être rapproché de Arvernus (Auvergnat), un chef guerrier gaulois romanisé, grand propriétaire et potentat local dont la toponymie aurait retenu le nom. Une autre hypothèse le rattacherait au gaulois *are* (devant) et *verna* (aulne), donc à une origine botanique ; explication qui n'exclut pas la première, les deux assertions se complétant.

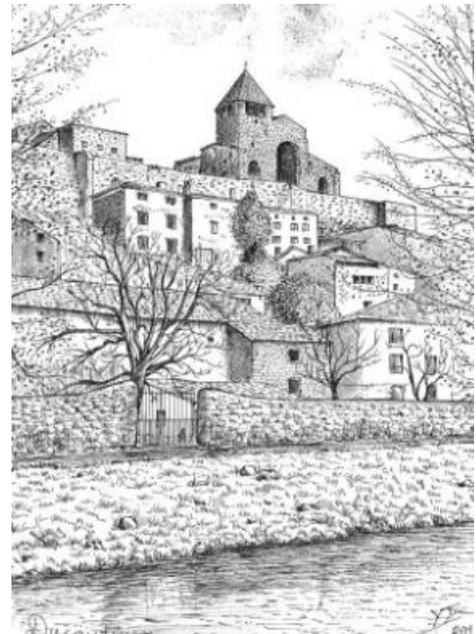
La Besseyre Saint Mary vient de *besse* (bois de bouleaux en vieux français) qui est issu de *bétu* en gaulois et *bettus* en latin populaire déformé en boule, puis bouleau⁹. Donc encore la végétation. Le suffixe *eyre* (*aria* en latin, aire en français) désigne un territoire. Il peut s'agir aussi d'une déformation de Vesseyre, lieu où pousse le noisetier (*la vaysse* en occitan). On n'abandonne pas le botanique en ce cas. Mary, avec un y, n'a rien à voir avec la Vierge. L'origine est plutôt Marius, apôtre de la Haute-Auvergne au III^e s. A la Révolution, l'allusion religieuse passe à la trappe : la localité s'appelle La Besseyre Nivôse, ce qui peut convenir l'hiver mais pas l'été. Comme souvent, la localité retrouve rapidement son saint patron.

Chanteuges n'a rien à voir avec le chant. Première explication : le gaulois *canto ialo* (champ blanc) est peut-être, une allusion à une clairière défrichée dans une forêt sacrée (le blanc est couleur sacrée chez les druides). Autre théorie : Chanteuges (comme Chanteloube, Chantemerle, chantegrail) viendrait de la racine pré-indo-européenne¹⁰ signifiant rocher, hauteur, que l'on retrouve dans Cantal. Pourquoi pas, en troisième lieu, le champ de Cantos, un notable local ? Au Xe s., le cartulaire de Brioude note le « *locum Cantogilum situm ex una parte superfluvium Halerii et ex altera partesuper rivum Deje* ». Traduction facile : « le lieu Cantogilum situé une partie sur la rive du grand fleuve Allier et l'autre partie sur la rivière Desges ». Cantogilum désigne non seulement la localité mais l'ensemble du terroir qui s'y rattache.

Chanteuges possède une intéressante église et fut une possession de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il existe une commune de l'Allier (03), ancien chef-lieu de canton (où vit une communauté de religieuses et qui s'appelle Chantelles (même racine).

Charraix¹¹ conserve, probablement (simple supposition), le souvenir de Carusius, propriétaire gallo-romain d'une villa. Au XIV^e, l'endroit s'appelle Carasio et devient Charassio à la fin du Moyen Age.

Chastel, en théorie, constitue une référence à un *castellum*, soit en bois, soit en pierre, au début du Moyen Age et qui correspond à un fort, une forteresse ou, au moins, à un poste fortifié. Après l'an 1000, c'est un château fort, siège d'une seigneurie. A la fin du Moyen Age, ce serait plutôt une grande maison bourgeoise, celle du maître du terroir partagé en tenures exploitées par des vilains (paysans libres) et s'acquittant du cens en nature ou en argent. Chastel est aussi un patronyme assez répandu mais qui n'a rien à voir ici avec Jean Chastel qui au XVIII^e s. abattit la célèbre Bête du Gévaudan et qui était originaire de la Besseyre Saint Mary.



8- ndlr : en 1789, Auvers faisait partie, au temporel et au spirituel, de Nozeyrolles, qu'il a remplacé comme chef-lieu de commune, en vertu d'un décret du 1er novembre 1900. Ibid.

9- ndlr : très répandu, cet « arbre de Gaule remarquablement blanc et svelte », selon Pline (Histoire naturelle), a dû fournir un certain nombre de toponyme d'époque gauloise qu'il est difficile de distinguer des formations plus tardives. Jean Arsac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. Le Puy en Velay. 1991

10- ndlr : il s'agit du thème kant (a) qui désignerait selon Flute « une pente rocailleuse, un amas de rochers et de pierres » ou selon Nouvel « pierre, rocher, ; hauteur, amas de rochers » et de ialo, clairière. Kant est préféré au gaulois canto, brillant. Jean Arsac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. Le Puy en Velay. 1991

11- ndlr : pourrait aussi provenir du latin quadra qui aurait donné carra, carrefour. Ibid.

Nous n'entrerons pas dans les polémiques passionnées et controversées, bonnes pour le cinéma, la télévision et le tourisme.

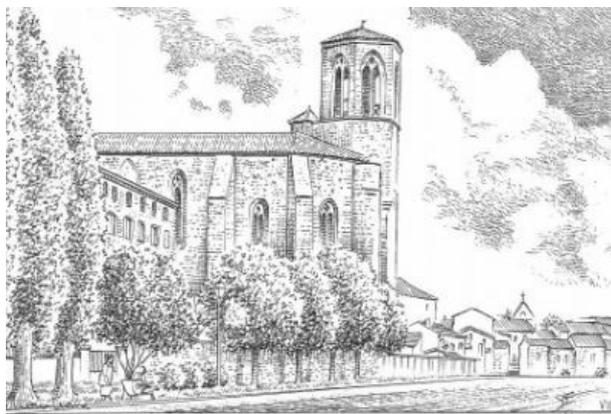
Chazelles vient de *casa*, terme latin qui désigne une maisonnette ou une ferme, celle du paysan qui exploite une des tenures d'une villa gallo-romaine d'un gros propriétaire pour qui il effectue des corvées et à qui, en outre, il verse un fermage en nature ou en argent. Ce système se perpétue avec la féodalité et les seigneurs exerçant des pouvoirs régaliens dans une monarchie affaiblie par les grandes invasions, de la fin de l'Antiquité et du haut moyen Age (lever une armée, percevoir l'impôt, rendre la justice, faire régner l'ordre), le tout pratiqué parfois et même souvent avec des abus appelés mauvais usages (*malus usus*). *Casa* a donné aussi La Chaise-Dieu et les patronymes Chazal, Chazot.

Cronce (localité et rivière¹²) dérive du celtique *croza* (creuset) et désigne une vallée plutôt encaissée (cf La Creuse) s'élargissant par endroits pour permettre la fondation d'un village entouré de champs et de prés souvent en pente. Au Xe s., la paroisse s'appelle Crosantia et, au XIIIe, Crosanza. Le suffixe *antia* ou *anza* peut constituer une référence à l'eau (simple supposition).

Desges (bourg et rivière), de sens inconnu, peut venir d'un radical hydronymique pré-indo-européen, donc très ancien. Au XIIIe s., Deia, au XVe, Degie et au XVIIIe, Diège précèdent la forme contemporaine.

Ferrussac¹³ est l'héritière de l'ancienne villa Ferruciocum, domaine du propriétaire terrien Ferrucius. Le processus de l'organisation puis de l'évolution historique classique est bien connu (voir ci-dessous).

Langeac correspond encore à une ancienne exploitation agricole, la Villa Langiacum, domaine de Langius,



notable gaulois romanisé. La réserve domaniale (de *dominus*, seigneur, maître) est travaillée par des paysans, le plus souvent non libres, qui effectuent gratuitement des corvées et cultivent par ailleurs de petites exploitations. L'argent étant rare, ils versent une sorte de loyer en nature. Le système se perpétue au Moyen Age avec les seigneuries laïques ou religieuses, l'Eglise percevant en outre le dîme instituée par les Carolingiens (version contestée). La paroisse est placée sous la protection de Saint Gall.

Mazeyrat d'Allier¹⁴ donne lieu à la même explication, avec la Villa Maceriacum de Macerius. Quant à Allier, nous ne savons pas avec certitude le sens de ce mot.

Certains penchent pour la rivière des arbres soit parce qu'elle coule, en amont, dans les gorges, entre de fortes pentes sur lesquelles croissent résineux, hêtres, chênes, soit parce qu'elle transportait par flottage des troncs. D'autres soutiennent que le radical *Al*, radical hydronymique, signifie rivière, cours d'eau (cf Allagnon, un affluent au NO du département). Jules César l'appelle *Elaver* (transcription vraisemblable d'un terme gaulois). Au Moyen Age, une succession édifiante apparaît au cours des siècles : Elaris (Ve), Elarem (VIe), Elauris ou Ellaris (IXe), Elerim (Xe), Hilarum (XIe), Ilileris (XIIe), ... Alligerim (XIIIe). En supprimant trois lettres (g,i,m) pour faire plus court, on obtient ALLIER ! Excellent exemple de transformations graphiques au cours de 9 siècles de manuscrits plus ou moins bien reproduits par des copistes qui ne recouraient pas au Larousse pour vérifier l'orthographe. C'était vrai aussi pour des autres mots. C'est dire qu'il faut avoir été formé à l'Ecole des Chartes pour déchiffrer péniblement les textes anciens des archives. Pour un profane, aller au-delà du XVIIe constitue un exploit.

Pébrac, avec son suffixe *ac*, correspond à une ancienne villa gallo-romaine (propriétaire Piberus ou Piperus). La villa Piperii est devenue une seigneurie ecclésiastique. Dans le cartulaire de l'abbaye, le village figure sous le vocable Piperaco (Xie). Les graphies successives aboutissent au Pébrac d'aujourd'hui.

Pinols constitue une allusion à la végétation de petits pins (*pinoleum*) croissant sur un sol granitique couvert d'une faible couche d'humus.

Prades, dans la vallée de l'Allier, tire son toponyme du latin *prata* (prairie produisant un fourrage abondant et de bonne qualité). Même origine que Pradelles, Vielprat, Saint-Germain-Laprade. L'ancien français,

12- ndlr : La Cronce prend sa source dans la forêt de la Margeride (Cantal), entre dans le département de la HL près du moulin de Batifol et se jette dans l'Allier au sud du moulin de la Prade, après avoir arrosé les communes de Chastel, Cronce, Arlet et Aubazac.

13- ndlr : une ordonnance royale, du 28 août 1834, a réuni à cette commune celle de Notre Dame du Cros. Dictionnaire topographique du département de la HL Réimpression de l'édition de Chassaing et Jacotin (1907). Université de Saint-Etienne. 2003

14- ndlr : En 1972, la commune, alors appelée "Mazeyrat-Crispinhac", a été réunie sous le nom actuel de Mazeyrat-d'Allier, aux communes voisines de Reilhac et de Saint-Eble. Cette dernière porta, au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), le nom de *Coupet*. Wikipédia

comme le latin, n'utilise pas d'article. De ce fait, il est permis de penser que Prades existe au premier millénaire. Sans preuve.

Saint Arcons d'Allier s'est placé sous le patronage d'un évêque de Viviers (VIIIe) assassiné par des fidèles pour avoir défendu opiniâtrement les droits de l'Eglise. Au XIe s, la paroisse se nomme Sanctus Archontius. A la Révolution, le village s'appelle Arcons-sur-Allier, d'où le nom actuel après la brève phase de déchristianisation.

Saint-Bérain est protégé par Saint Bénigne, évangéliste de la Bourgogne au IIe s. A moins qu'il ne s'agisse, tout simplement, d'un évêque ponot. Les manuscrits désignent la paroisse sous le nom de Saint Berein (très proche de la graphie actuelle), puis, au XIVe s., mentionnent la « *parochia ecclesiae Sancti Benigni* » (paroisse de l'église Saint Bénigne), donc un retour à l'origine effectué par un copiste plus savant et puriste. Plus tard (quand ?), Saint Bérain¹⁵ (ré)apparaît avec le son final *ain* et conserve cette graphie moderne.

Saint Julien des Chazes ne présente guère de difficultés toponymiques. Saint Julien, légionnaire chrétien refusant le culte impérial, périt en martyr à Brioude en 304. Les Chazes¹⁶, premier nom du lieu, constitue un groupe de fermettes d'une villa gallo-romaine. Explication donnée plus haut.

Siaugues-Saint-Romain donne lieu à plusieurs interprétations. Faut-il rapprocher Siaugues de Saugues ? Les manuscrits tardifs (XIVe) notent Selgue, Celgue, Ceaulgue. Quel sens donner à ces noms ? Certains y voient la racine latine *silicum*. D'autres le latin *salix* (saule), comme à Saugues. Au XVIIe, la paroisse s'appelle Cyaugues Saint Romain et à la Révolution, la commune devient Siaugues-le-Romain ! En 1975, la fusion avec Sainte-Marie-des-Chazes donne Siaugues-Sainte-Marie. Au passage, affirmons que c'est une bonne idée de fusionner les communes, trop nombreuses, trop peu peuplées ; mais les élus locaux et les populations rurales restent attachées à des structures remontant au Moyen Age, voire à l'Antiquité. La création des communautés de communes première manière, constituait une structure viable, mais on a gardé les communes de 1790 vidées en partie de leurs attributions. Toute réforme est difficile et soulève des opposants, des « gaulois réfractaires ».

Tailhac fut, comme Taulhac, le domaine d'un certain Talarius, notable gallo-romain. La villa est devenue au Moyen Age sans doute une seigneurie, puis une paroisse et une commune en 1790. Explication banale à souhait, maintes fois donnée.

Vissac-Auteyrac date de 1972 (fusion). Vissac se développe à partir de la villa Viciacum. Auteyrac, ancienne villa Altariacum, propriété du dominus Altarius (ou Autharius, selon certains). Un manuscrit du XIe cite Autariacum et un autre du XIVe d'Altairac. Alors, Altarius ou Autarius ? Que signifient ces deux derniers noms ? Ainsi que Viciacus ?

Une observation « politique » pour terminer. Quelques communes ont fusionné ; au demeurant bien peu ! Pourtant, quelles possibilités financières possède un maire avec des entités de moins de 500 habitants, voire de moins de 100 ? Les communautés (1^{ère} et 2^{ème} manières) ont été imposées par voie législative et préfectorale avec concertation avec les élus pour fixer les limites. Cependant, la structure communale est maintenue, vidée d'une partie de ses anciennes attributions. Les élus, la population, en bons conservateurs, restent attachés à ces survivances impuissantes. Jusqu'à quand ? Par exemple, Saint-Haon qui a compté près de 1350 habitants à la fin du XIXe, n'en recense plus que 300 environ en 2020, la majorité formée de retraités. Plus d'école (il y en avait 7 et en plus l'école privée vers 1950), plus de prêtre, un restaurateur au lieu de 10 commerces en 1945!). Quel avenir ? Y aura-t-il assez d'agriculteurs pour exploiter les terres ?

Roger Chaleil-Durand

(à suivre... avec les anciens cantons de Lavoûte-Chilhac et de Paulhaguet)

15- ndlr : La Roche Bérain en 1793. Dictionnaire topographique du département de la HL Réimpression de l'édition de Chassaing et Jacotin (1907). Université de Saint-Etienne. 2003

16- ndlr : Les-Chazes-sur-Allier en 1793. Ibid.

Hommage à Marcel Crespy

Dans le Souffle N° 3 de mars 1997, nous avons fait un portrait de Marcel intitulé *Le berger de la Moutette*. Nous l'avons repris et actualisé.

Il a gelé à pierre fendre cette nuit à Laqueuille près du Monastier. La journée s'annonce ensoleillée. Marcel Crespy a « pâturé » ses belles brebis noires, en chantonnant comme à son habitude. Au ton de la chanson, ces magiciennes ont deviné qu'elles iraient, cette après-midi, réchauffer leurs robes brunes aux timides rayons du soleil hivernal.

Un bon petit repas mitonné au coin de la cuisinière, et voilà Marcel parti au pré poussé par ses bêtes impatientes.

Les agneaux restés seuls en bergerie entament dans la paille blonde des rondes endiablées. Comme un banc de poissons, ils changent brusquement de direction et renversent au passage des plus jeunes.

La gelée attendrit les feuilles. Les brebis affairées furètent de ci de là, croquent une ronce craquante, grignotent une petite touffe d'herbe à l'abri d'un rocher. Elles emplissent leurs poumons d'un grand bol d'air frais et leurs doux yeux de rêves de printemps. Il n'y paraît pas, mais elles mangent un peu. Même si la grange est bien pleine d'un odorant foin de montagne, la pâture d'hiver économise du fourrage et le printemps est encore loin à cette altitude. Le fidèle chien frétille d'aise près de Marcel et quémande un ordre qui ne vient pas, pour ramener une audacieuse qui vagabonde un peu.

Grande silhouette encapée au coin du champ, Marcel surveille le troupeau et dans des moments de rêverie pense à sa vie déjà bien remplie et somme toute heureuse. La petite vierge de la Moutette qui domine le plateau volcanique a sans doute veillé sur lui, comme il veille sur ses brebis d'un air attendri. Le plateau est le domaine des gardiens de troupeaux avec murets et chibottes en pierres sèches, abris pour les jours pluvieux et venteux.

La ferme des parents n'était pas grande et pas possible d'y établir les quatre enfants. Son frère et ses deux sœurs partent dans l'administration et la banque en région parisienne et lyonnaise. Lui, il est resté et, tout en continuant la ferme, s'essaie à plusieurs métiers après son service militaire, 27 mois au Maroc. D'abord l'usine à chaussures à Romans. Mais ce n'est pas son truc, rester planté toute une journée devant une machine, dans le bruit et les odeurs âcres. Il ne résiste pas et devient collecteur de lait. Avec tout ça, Marcel est resté célibataire, « *Je n'ai pas eu le temps, ça s'est manqué* », comme il dit en riant. Mais la maison est toujours pleine aux vacances et puis il y avait les parents. J'ai eu la chance de connaître sa mère, un grand regard bleu qui vous enveloppait de bonté.

Marcel comme beaucoup d'éleveurs aimaient toutes les bêtes de la création. Avant les moutons, il y a eu les vaches laitières, les génisses d'élevage, les veaux, les cochons, les chevaux, sans parler de la basse-cour ! D'ailleurs, spécialisé en moutons, il gardait une vache pour avoir du lait. Comme elle s'ennuyait, il en avait



acheté une autre pour lui tenir compagnie. Ses neveux le « chinaient » : deux vaches pour un litre de lait par jour ! Il en riait, les laissait dire et élevait les veaux sous la mère. Pour rentrer chez lui, il passait par l'écurie et devait aimer avoir des animaux sous le même toit que lui.

Et puis en 1969, il a l'opportunité de reprendre une autre petite ferme. Il se lance, on dirait aujourd'hui il s'installe. Il achète de belles agnelles noires d'une bonne origine,

des blanches aussi pour comparer, quelques brebis « internationales » et un bélier anglais car à l'époque c'était la mode. Le choix est vite fait et il adopte la Noire du Velay, douce, productive, peu dépensière et résistante au froid. Il trouve même que sa viande a meilleur goût.

Comme lui, ses voisins n'ont pour la plupart pas fait les écoles. Alors, curieux, ils vont voir : une bonne sortie avec de franches rigolades et de « l'espionnage agricole ». Plus on est d'yeux, mieux l'on observe. Quand ils rentrent, ils discutent de ce qu'ils ont vu avec leur technicien agricole, et les plus intrépides se lancent. J'ai ainsi vu des bergeries économiques et écologiques avant l'heure, avec des murs en bottes de paille soutenus par un squelette externe de perches de bois. Plus économique, il n'y a pas ! Pincés sans rire, ils affirmaient

très sérieusement qu'en cas de disette les brebis pourraient toujours manger les murs. Il y a en eux du méridional et sans doute même du mousquetaire gascon « *tous pour un, un pour tous* », côté honneur et parole donnée. La critique constructive, notre Marcel l'apprécie et entre eux, ils la pratiquent sans détours. Mais la critique injuste, mesquine, elle le révolte et, quitte à perdre, la discussion est close. Entre eux, agriculteurs du secteur, ils s'entraident comme avant. A l'occasion par exemple d'une prophylaxie du troupeau avec prise de sang. Ils sont venus, les deux Marcel, Jean, Jean-Pierre, René... , ils sont tous là, souvent en blouse grise, et aident à attraper et immobiliser les brebis pour le prélèvement. Nous venions parfois pour en même temps faire l'inventaire. Ce dernier n'était pas toujours très juste mais quels bons moments : nouvelles du secteur, histoires drôles, objets divers attachés en douce aux martingales des blouses... Les CUMA, Coopératives d'utilisation de matériel en commun, fonctionnent très bien sur le secteur. Un salarié polyvalent assure l'entretien du matériel et accomplit des travaux divers comme maçonnerie... Ils ont intégré qu'il n'était pas utile de se doter de matériel individuel superflu pesant sur leurs investissements.

Mais revenons à nos moutons. Le petit troupeau initial a grandi et les bâtiments aussi, propres, spacieux, où il fait bon travailler avec chaque chose à sa place. L'élevage ce n'est pas toujours rose et il y a les années noires. L'incendie mais heureusement le troupeau en réchappe. Une épidémie qui l'oblige à faire abattre toutes les brebis, un crève-cœur après tant d'années d'effort et un doute au fond de l'âme sur la justesse des contrôles. Seul contre tous, techniciens, services vétérinaires, il décide de garder les agnelles élevées à part. Le pari est gagné, la souche est sauvée ! Homme de tradition mais aussi de progrès, il a foi dans le collectif. Marcel fait partie dès 1973 du noyau primitif des sélectionneurs de la race, contrôle et identifie ses animaux, les sélectionne. Il monte au Salon de l'Agriculture à Paris, avec de belles bêtes bien préparées. Les plaques des prix obtenus sont soigneusement présentées dans la bergerie. Ce qu'il préfère c'est produire des agnelles pour l'élevage. C'est de meilleur rapport que la boucherie mais surtout il aime les voir grandir, c'est sa fierté d'éleveur. Celles qu'il vend, bien souvent, il les livre lui-même avec son camion, pour rendre service mais surtout pour voir si elles seront bien. Il apprécie d'en avoir des nouvelles, savoir qu'elles ont fait « *fin* » et font honneur à sa réputation. Rares sont les troupeaux qui n'ont pas un peu de son origine. Ses agneaux, il les vend à la ferme ou sur les marchés qui ne sont plus aussi animés que jadis. C'est de plus en plus difficile, alors il devient adhérent d'une coopérative de vente. Quand cette dernière, à la longue, se met à critiquer ses agneaux noirs, son sang ne fait qu'un tour, il reprend sa liberté et repart sur les marchés pour vendre sa production.

Bien organisé, il trouve le temps de s'impliquer dans la vie communale et reste conseiller municipal de longues années. Il voyage aussi un peu et visite Canada et Egypte.

C'était une joie de travailler avec lui, toujours ponctuel, gai, plaisantant et direct. Il avait toujours le temps, une qualité rare dans ce métier très prenant. Il se prenait au jeu quand il s'agissait de faire plaisir et d'être utile. Je me souviens d'une séance de photographies pour l'UPRA dans les années 1970. Il avait accepté de nous recevoir avec un



professionnel pour prendre des clichés de béliers noirs pâturant sur un terrain accidenté. Un vrai safari ! De rochers en vallons, nous rabattions le groupe de béliers sur le photographe. De splendides clichés nous récompensèrent tous de cette épuisante séance.

Pendant les vacances scolaires, ses neveux viennent aider et ce diable d'homme cultive leur atavisme, éveille leur curiosité, leur laisse des initiatives tout en les conseillant mine de rien. L'un raffole des moutons. Les mauvaises langues disent même que tout petit, comme Obélix dans la potion magique, il est tombé dans le pot au noir. Il passe de longues heures dans la bergerie à apprendre par cœur les brebis. Pas besoin d'ordinateur ! Il récite leur arbre généalogique, une véritable forêt noire où comme le Petit Poucet, il est le seul à se retrouver. Celui-là, il inquiète bien un peu Marcel « *trop c'est trop* » et comme il dit affectueusement et avec un brin d'admiration « *il nous couffle* ». Marcel a même gardé une année une agnelle blanche pour le faire « *enrager* ». Mais rien n'y a fait, son neveu est resté passionné et a repris le flambeau lorsque j'ai quitté l'animation du groupe de sélectionneurs. Il s'y dévoue sans compter ses heures. Il a réussi à relancer la fête de la Noire au Monastier puis à en faire une fête itinérante. Autre exploit, il a négocié la vente d'agneaux noirs sous marque dans trois magasins Super U, le Puy, Langeac et Yssingeaux. L'autre neveu c'est

plutôt la mécanique et l'exploitation qui l'intéresse. C'est lui qui finalement reprendra la ferme de Marcel. Et quand du Concours spécial de la race, le « *petit* » a ramené plein de prix et de sonnailles, Marcel était heureux pour trois.

Après une vie bien remplie, l'heure de la retraite a sonné et la relève est assurée. Sans fausse modestie, Marcel trouve qu'il n'a pas trop mal conduit sa barque. Pour ne pas gêner, il laisse l'habitation à son neveu et achète une maison au bourg du Monastier. Il vient quand même faire son tour tous les jours et donne un coup de main, bergerie, garde du troupeau. Il a aussi d'autres activités : cartes, pétanque, repas avec des amis du Monastier qu'il soutient dans les épreuves, pièces de théâtre en patois avec la troupe de La Cluchade... En 1999, à Chadrac, il participe avec Maurice Leydier, Henri Ollier, François Ranchoux à une promotion des produits du Velay.



Et puis il y a eu cet « *accident de brebis* » qui l'a laissé bien handicapé. Un jour en sortant le troupeau à la porte coulissante de la bergerie, les brebis effrayées par un chien l'ont renversé et piétiné. Il s'est protégé la tête mais sa colonne a souffert et, rétabli, il marche très courbé. Il n'en veut pas à ses chiens ni à ses brebis. Pas de jérémiades et il continue comme avant et au printemps 2006, *pastre de la negre*, il était fier de conduire les brebis à travers le bourg du Monastier avec sa compagne rencontrée sur le tard, une amie d'enfance venue en retraite au Monastier.

La vie continuait sur le même rythme, les brebis, les amis du Monastier. Il marchait aussi pour s'entretenir malgré ses douleurs dont il ne parlait jamais. Et ce 12 octobre, il va en voiture voir un lot de brebis, sur la départementale sous le Monastier. Alors qu'il manœuvre, il est percuté de plein fouet côté conducteur par un fourgon. Le choc est violent, Marcel est encore conscient quand il est évacué en urgence absolue à l'hôpital Emile Roux où il décède. Il avait 87 ans et laisse un grand vide.



Nous étions nombreux à ses obsèques, famille, amis, éleveurs, dans cette belle abbatale du Monastier, sa petite patrie. Une cérémonie simple et recueillie. Des hommages émouvants de sa famille, des amis du Monastier dont il était le boute en train et le soutien. Deux chansons touchantes de Jean Ferrat : *Tu aurais pu vivre encore un peu / Pour notre bonheur, pour notre lumière / Avec ton sourire, avec tes yeux clairs / Ton esprit ouvert ton air généreux*, et *La Montagne*, comme écrites spécialement pour lui. Et puis la sortie de l'abbatale avec en tête les Anciens combattants et leurs porte-drapeaux, la famille. Un rassemblement devant l'église et autour de la famille comme s'il fallait retarder le départ pour le cimetière...

Au paradis des bergers il va rejoindre Jean B. le hableur, André B. l'homme à la pipe, René F. l'indépendant, Marcel R. le farceur, Pierre G. le solide, Jacques B. le taiseux, Alain C. le poète, Gilbert D. le berger, Roger J. le bon vivant, André P. le moqueur, Jacques F. au bérêt... et gageons qu'ils créeront une amicale noire pour parler du bon temps. Mais il aura un regard nostalgique sur sa petite cité des *mandze tsabre*, surnom hérité de l'époque où les moines élevaient des chèvres dont les peaux finissaient en parchemins. Et surtout un œil rivé sur sa famille et aussi sans doute sur ses graciles brebis Noires du Velay en de si bonnes mains.

Jean Claude Brunelin

Monsieur Zègre

Monsieur Hubert Zègre est arrivé au Puy sensiblement en même temps que Robert Marty, directeur de la DDA, Direction départementale de l'Agriculture, de 1973 à 1982. Je crois qu'ils s'étaient connus et appréciés à la Réunion. Ils étaient tous deux hommes de terrain et proches des agriculteurs. Je me souviens d'un épisode d'un soir de concours agricole, le dernier jour. Nous chargions un lot de brebis dans une bétailière et



**Derrière la vache Abondance de M. Page, M. Marty DDA ;
derrière : M. Montagne EDE et à sa droite M. Zègre.**

l'une d'entre elle résistait farouchement alors que nous la tirions par une patte arrière. Et pour cause, elle s'était coincée la langue, qui avait enflé dans un maillon de la chaîne qui tenait la claie du parc. M. Marty se saisit aussitôt dans nos outils d'une tenaille et d'un marteau pour briser le maillon et libérer la brebis !

Monsieur Zègre, à son arrivée, nous avait étonné par son nom et son apparence quasi militaire : tenue souvent kaki, pantalon en velours côtelé, solides chaussures, coupe de cheveux en brosse courte, lunettes, teint bronzé... Du militaire, il avait aussi la ponctualité. Il allait droit au but sans détours, nous appelait par nos noms directement. La

comparaison s'arrête là, car son fonctionnement n'avait rien de militaire. Nous avons vite appris à le respecter et à travailler avec lui en confiance. Nous l'appelions Monsieur Zègre en public et le Père Zègre dans l'intimité, comme une marque de respect paternel.

A la DDA, il semblait être « *un électron libre* » et s'occupait des productions animales. Il était partout, rarement en représentation ou sur les tribunes mais sur le terrain. Du terrain, il avait la tenue. Quand il devait représenter la DDA officiellement : chemise blanche et cravate de rigueur.

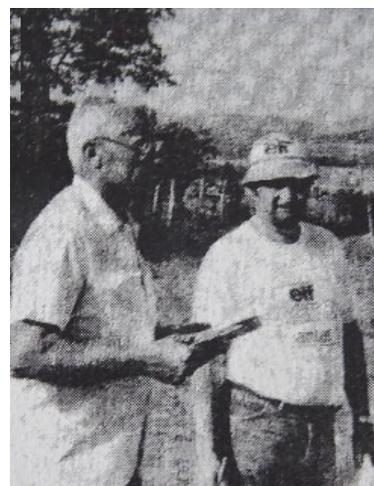
Il avait son franc-parler et une grande lucidité n'épargnant ni supérieurs ni professionnels et représentants agricoles, en privé bien entendu. Autant il avait apprécié le DDA Robert Marty, autant il avait catalogué certains de ses successeurs dont un qu'il qualifiait de « *trouillard* », trop soucieux de son avancement et plus prodigue de courbettes que de décisions courageuses. Les responsables agricoles du moment passaient de la même façon au crible de sa critique le plus souvent clairvoyante et lucide mais jamais méchante.

Il se présentait comme un fonctionnaire, j'allais dire de la vieille école, et « *serviteur de l'Etat* ». Les réglementations, il les connaissait mieux que personne mais ne s'en tenait pas à la lettre mais « *à l'esprit des lois* », sachant les interpréter toujours en faveur des agriculteurs. Ce n'était pas du laxisme mais du respect de l'Etat et de l'honnêteté.

Quand nous avons un dossier délicat, nous le lui soumettions en toute transparence pour accord (ou non) avant de le monter. Il faut dire que la période s'y prêtait et l'administration pouvait encore interpréter ses décisions, personnaliser les dossiers, rectifier une erreur de bonne foi. Le système a transformé nos fonctionnaires en automates et en garde-chiourmes, plus aptes à pénaliser qu'à interpréter humainement les dossiers. Et nous avons laissé faire...

Il ne tolérait pas la fraude et les malversations. Il nous avait raconté avoir pisté de potentiels fraudeurs lors des cessations d'activité laitière dans les années 1980. Sous certaines conditions, des producteurs avaient droit à des aides lorsqu'ils cessaient de livrer leur lait à leurs organismes de collecte. Certains, peu nombreux, livraient quand même du lait mais chez un voisin qui leur reversait le montant correspondant, sous le manteau. Coup double puisqu'ils empochaient aides et lait livré en fraude. Monsieur Zègre choisissait les jours où il avait neigé pour repérer les traces de véhicules... Il faisait confiance mais pas aveuglement et naïvement. Un jour ou l'autre, lors d'un passage, il contrôlait et pas toujours au hasard. Son flair de vieux briscard et sa connaissance des hommes le guidait.

Il suivait aussi le Syndicat des chevaux et en surveillait sa gestion, particulièrement avec un certain président



**Jury Concours de labours :
M. Zègre et Jean Bost**

réputé pour sa roublardise. Je crois qu'il aimait les chevaux, souvenir de ses jeunes années, salarié dans une grosse ferme du Bassin parisien ?

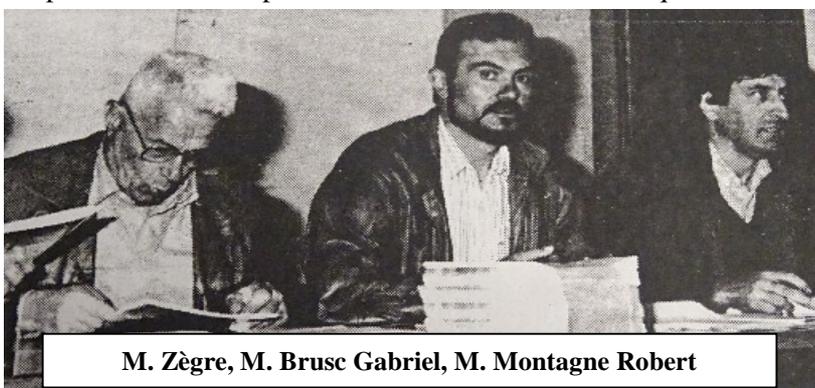
Les moutons n'étaient pas son domaine mais il oeuvra avec succès pour la réussite de la mise en place d'une filière lait de brebis sur la Margeride.

Né dans l'Oise, il semble paradoxalement aimer en Haute-Loire les grands espaces montagneux de la Margeride et du Mézenc.

La Margeride, il en a affronté les hivers rigoureux avec sa fidèle Renault 4L. Il revenait de Saugues un hiver enneigé lorsqu'il aperçut tout prêt en contrebas un chasse-neige qui dégageait la route. Que faire ? Freiner et risquer de se mettre en travers devant le véhicule de l'Équipement ? Il préféra tenter de passer en serrant à droite en espérant que le chasse-neige replie son étrave ! Cette ultime manœuvre s'avéra payante sauf que l'étrave accrocha le montant de l'habitacle et pulvérisa le pare-brise. Il neigeait abondamment, M. Zègre rejoignit Le Puy, tassé sur son siège pour éviter les flocons. Son garagiste vit débarquer dans son hangar une sorte d'homme des neiges, pas mécontent de son aventure.

Quand il montait sur Saugues, il ne manquait jamais une petite visite aux collègues du bureau décentralisé de la Chambre d'agriculture. Visite de politesse bien sûr mais aussi sans doute pour glaner quelques nouvelles et s'enquérir du terrain.

En juin 2006, un collègue de la Chambre d'agriculture m'avait organisé une journée sur Saugues pour préparer un voyage d'études. Nous allons prendre M. Zègre, enchanté du déplacement. Il a 80 ans et les porte bien à part de petits problèmes de hanches. Il se fait une joie d'aller au domaine du Sauvage, lui qui était chargé du suivi technique. Nous allons d'abord chez la famille P. vers Chanaleilles : vaches allaitantes Aubrac et tourisme, chambres d'hôtes. Ce sont des agriculteurs atypiques mais fort intéressants. Nous prenons le repas chez eux. M. Zègre avait fait suivre quelques boissons. Mon collègue prépare un article de presse et moi le voyage en discutant entre autre de menus. Nous repartons très en retard vers le domaine du Sauvage en bordure du département. Le bâtiment de granit est impressionnant. De nombreux randonneurs fréquentent le gîte d'étape sur la route du Compostelle. Nous sommes accueillis à bras ouverts par la famille Chausse, un frère plus jeune et l'autre marié. Ils sont contents de voir M. Zègre. Nous prenons le café accompagné d'une brioche apportée par M. Zègre. Ils nous font visiter les locaux : vaste étable aménagée avec un évacuateur à fumier, ancien wagonnet sur rails, local des veaux ; la partie plus ancienne n'est pas aménagée ; dans la cour petite maison ancienne porcherie et en haut conservation des charcuteries. La concession de M. Courtois est dénoncée depuis 2001 et le Conseil général a repris le domaine contre le gré du publiciste. Le troupeau d'Aubrac a été vendu ainsi que les moutons. Il ne reste que le gîte d'étape rénové,



M. Zègre, M. Brusca Gabriel, M. Montagne Robert

le foyer de ski de fond et les estives. M. Courtois ne donne plus signe de vie si ce n'est par son comptable. Finalement, la famille Chausse est assez mal à l'aise. Ils avaient des relations amicales avec M. Courtois et puis plus rien. Le Conseil général avait un projet de parc de la Préhistoire. Des contacts avaient même été pris avec Yves Coppens qui s'était déplacé sur le site. Le projet est en suspens sans doute pour des motifs économiques... Nous repartons

pour Le Puy, M. Zègre nous tient la conversation et nous le déposons à Vals chez lui. Il téléphonera pour nous remercier.

Je crois aussi qu'il était amoureux du Mézenc et de ses grands espaces. Il devait suivre le dossier du Fin Gras du Mézenc, opération montée à l'origine non par des agriculteurs mais par des chercheurs de la région Rhône-Alpes rompus aux circuits administratifs et financiers. Monsieur Zègre n'était pas dupe quant au tour

de passe-passe consistant à obtenir une AOC puis AOP sur du fourrage de montagne non spécifique à défaut de race bovine locale. Ni sur le faible volume de production concerné (1200 bovins). Cette opération met néanmoins un coup de projecteur salutaire sur le massif Mézenc-Gerbier, à cheval sur les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

Mais là où il donna toute sa mesure, il me semble que c'est dans l'organisation des concours agricoles, en tandem avec Robert Montagne, le directeur de l'Etablissement départemental de l'élevage et René Bernard, technicien lait. Monsieur Zègre en suivait la préparation et était le grand argentier des fonds de concours. Il avait dû imaginer un système donnant de la souplesse à un appareil administratif assez lourd. Lors de la préparation, il était sur le terrain en permanence avec sa 4L / caisse à outils prêtant du matériel qui devait obligatoirement revenir ! Et personne ne dérogeait à la règle ! Il gérait aussi l'intendance et les bons de repas des techniciens sur le terrain. C'était une aide précieuse pour tous. Au four et au moulin, il est rarement en photographie sur les reportages sauf quand il est requis pour lire les palmarès. Je crois qu'il aimait ces moments d'action et ce travail en équipe.

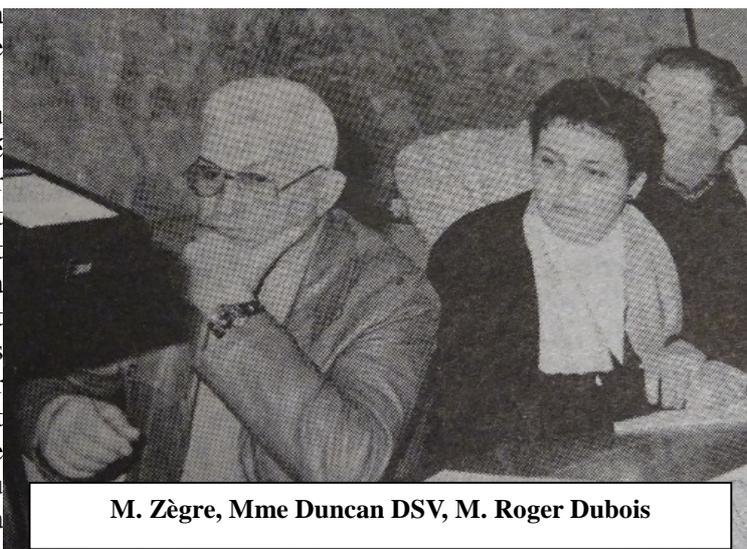
Il venait souvent à la Chambre d'agriculture. Il devait être bien dans ce monde d'hommes de terrain. Pour preuve son départ en retraite qu'il a sciemment organisé dans les locaux de la Chambre d'agriculture plutôt qu'à la DDA. Problème de place me direz-vous mais pas que...

Il ne parlait pas de sa vie de famille, du domaine privé. Il nous livrait parfois quelques anecdotes de sa vie « avant la Haute-Loire ».

La famille Zègre est originaire de Clermont dans l'Oise. Le père d'Hubert Zègre a de nombreux frères et sœurs. Deux filles de la fratrie deviendront religieuses, ce qui laisse supposer une famille catholique pratiquante. Un oncle est apiculteur, un autre ingénieur agricole. Louis est régisseur et c'est sans doute lui qui mettra le pied à l'étrier à son neveu.

Hubert Zègre, peut-être influencé par ses oncles travaillant dans le secteur agricole, suit une formation à l'école pratique d'agriculture de Crézancy dans l'Aisne. Pierre Alexandre Delhomme avait acquis en 1878 le vieux domaine de la Croix-de-Fer pour en faire une ferme modèle et plus tard une école d'agriculture en 1891. À son décès, son épouse lègue la ferme de Crézancy au bénéfice de l'enseignement agricole.

Son oncle Louis probablement régisseur du domaine de Marchais dans l'Aisne, propriété de la famille de Monaco, le fait embaucher sur cette grosse exploitation cultivant céréales et betteraves. Hubert Zègre avait évoqué devant nous cette période. La mécanisation n'était pas encore très avancée et les chevaux de trait assuraient les gros travaux tout en produisant du fumier pour fertiliser les terres. Il avait été en contact avec Charlotte de Monaco (1898-1977) mère du Prince Rainier III. Fantastique et peu encline à faire de la politique et à vivre à Monaco, elle passe la majeure partie de sa vie entre Paris et le château de Marchais, entourée de ses nombreux chiens. Ce domaine de 1500 ha dont une moitié est dédiée à la chasse est resté dans la famille Grimaldi.



M. Zègre, Mme Duncan DSV, M. Roger Dubois

Hubert Zègre et sa future épouse, infirmière, se rendent au Tchad où ils se marient le 6 octobre 1951. Ce pays fait alors partie depuis 1920 de l'AEF, Afrique équatoriale française. Il accédera à l'autonomie en 1958 et à l'indépendance en 1960. Cette France d'outre-mer où tout est à faire doit attirer des jeunes gens ambitieux, particulièrement dans le domaine agricole et celui de la santé. On peut imaginer leur dépaysement en passant des paysages du Nord de la France à l'Afrique.

Leur fils aîné vient au monde à Vincennes (94) en 1952 et un deuxième à Tonneins (47) en 1953.

Une fille vient compléter la famille en 1955 à Madagascar, encore territoire français avant son autonomie en 1958 et indépendance en 1960.

Le couple travaille et réside ensuite à La Réunion avant d'arriver en Haute-Loire en 1974.

Il arrivait à M. Zègre lors de moments de détente ou lors de trajets, d'évoquer quelques épisodes marquants de cette vie d'avant, révélateurs de son anticonformisme et de son indépendance.

L'administration allouait des semences aux agriculteurs, sous forme de prêt, dont ils devaient s'acquitter à la

récolte, ce qu'ils ne faisait généralement pas. M. Zègre avait trouvé un procédé imparable. Il « *confisquait* » les machines à coudre des épouses, rendues contre paiement des semences. Imaginez la scène : M. Zègre de retour de brousse avec une jeep chargée de machines à coudre ! Il précisait avoir près de lui un fusil pour en imposer !

L'Etat versait aussi des subventions aux éleveurs pour s'équiper en piquets et barbelés pour clore des parcs. L'argent des subventions partait souvent pour d'autres emplois... Pour éviter cette dérive M. Zègre avait organisé une commande groupée de fil barbelé et réglait ainsi la subvention en nature. A la veille de faire de même pour les piquets de clôture, il eut interdiction de continuer cette pratique par intervention des politiques et/ ou commerçants locaux.

Certains pourraient taxer ces pratiques de colonialistes alors qu'elles ne relèvent que du bon sens, de l'efficacité et du service rendu aux agriculteurs.

Un autre épisode lui vaudra peut-être son départ de La Réunion... et son arrivée en Haute-Loire ?

Les services agricoles possédaient un tracteur et le prêtaient à tour de rôle aux agriculteurs du secteur. Un gros propriétaire très influent, prétextant un besoin urgent voulut anticiper son tour au mépris de l'organisation. Ce que refusa M. Zègre, encourageant alors les foudres de cette personnalité locale qui le menaçait de le faire renvoyer. C'est peut-être ainsi qu'il arriva en Haute-Loire, M. Robert Marty lui ayant signalé qu'il avait un poste à pourvoir à la DDA.

La boucle est bouclée...

Après son départ en retraite, j'ai revu M.Zègre en 2006. Il avait 81 ans, un peu handicapé par des problèmes de hanches mais toujours égal à lui-même. Nous avons passé une bonne journée en Margeride. Je l'ai revu par hasard en 2014 à l'hôpital Emile Roux. Son épouse était en fin de vie. Il était éprouvé et un peu désespéré de la vie. Jeanne est décédée le 2 novembre 2014 à 95 ans. M. Zègre est entré en maison de retraite au foyer St Dominique à Vals, en 2015. Je crois qu'il avait gardé toutes ses facultés et sa vivacité. Des complications suite à un hématome infecté en juin 2021 le conduisent à l'hôpital où il décède le vendredi 20 août 2021 à 95 ans lui aussi. Lui l'homme des Hauts-de-France, après le Tchad, Madagascar, l'île de La Réunion... et la Haute-Loire, repose en terre de Nouvelle-Aquitaine.

Que dire de plus ? Un regret d'abord, celui de ne l'avoir pas visité à la maison de retraite. Je crois que nous y aurions goûté un plaisir partagé. La vie est ainsi faite... J'en garde l'image d'un véritable « *serviteur de l'Etat* » dans toute sa rigueur et en même temps son humanité, un être droit, sans détours ni compromissions, un modèle en quelque sorte. Il est rare dans la vie de rencontrer de telles personnalités qui par leur contact vous enrichissent. Monsieur Zègre en faisait partie et je l'en remercie du fond du cœur.

Jean Claude Brunelin



**Remise de prix lors d'un concours : M. Montagne à gauche,
M. Zègre à droite**

POESIES ET LEGENDES HIVERNALES

Il en est des légendes comme des traditions, elles reposent sur un fond lointain d'imaginaires, de cultes anciens et mythologiques, de tentatives d'explications ou de rites perdus dans la nuit des temps. Celles qui suivent n'échappent pas à ces évocations et les voici dans toutes leurs invraisemblances.

La légende du gui

Mars, dieu de la guerre et de l'agriculture, entra dans une colère folle lorsqu'il apprit que son épouse avait commercé amoureusement avec un simple mortel durant la saison des moissons.

Il est évident que les dieux qui prennent, suivant la légende, la forme et les apparences des êtres humains, en adoptent également les colères, les sentiments et agissent en fonction de ces critères.

Tout l'Olympe retentit alors de ses cris, ses imprécations et ses terribles menaces !

Honteuse, affolée, épouvantée, pleine de remords, son épouse décida de soustraire le pauvre mortel à cette fureur divine, déchaînée et vindicative. Elle l'amena, le cacha au cœur d'une vaste forêt profonde et, parmi d'arbres d'essences diverses, lui donna l'apparence d'un pommier couvert de feuilles et de fleurs.

Mais on n'échappe pas à la vengeance divine, et, après quelques recherches, au cœur d'un violent orage, un éclair céleste foudroya l'éphèbe audacieux !

Désespérée, la déesse revint sur terre et, toute en pleurs, se pencha sur le pauvre arbrisseau desséché par la foudre. Ses larmes tombèrent lentement, une à une, et s'accrochèrent sur quelques menues brindilles du pommier. Il faisait froid, le givre et le gel transformèrent ses larmes en fines perles blanches !

Et c'est ainsi que l'on peut voir et cueillir sur les branches des arbres à demi –desséchés des grappes de gui au feuillage vert pâle.

Les druides gaulois les vénéraient et les cueillaient au passage de chaque nouvelle année afin d'obtenir bonheur et félicité...

Elisée Vignes

La légende du houx

On raconte qu'une dryade venue aux abords de la mer intérieure rencontra Nérée, le dieu marin, lequel chevauchant l'écume d'une vague irisée, jouait avec la houle et les embruns.

Dès qu'il la vit, il aborda dans une petite crique aux rochers rouges sur le sable doré.

Sur cette plage blonde, sous l'exubérance du soleil et le bruit sans cesse renouvelé du ressac de la mer, ils passèrent des instants agréables et édeniques comme deux amoureux lorsque le temps n'existe pas.

En souvenir de cela, Nérée le père aux quarante filles, fit cadeau à la nymphe d'un incomparable collier de corail rouge aux grains ronds et lumineux, de ce corail qui ornaient son fabuleux palais des profondeurs marines. Il lui raconta les fastes de ce merveilleux palais où des coraux féériques, des méduses multicolores, des étoiles de mer fantastiques, des anémones aux longs cheveux, et des algues de différentes formes, rivalisaient de beauté avec des nuées de poissons multicolores, exotiques et étranges.

Après quoi, la dryade regagna ses bois, retrouva ses sources, ses fleurs aux parfums enivrants, ses échos merveilleux et l'herbe fine de son domaine.

Mais un faune des bois jaloux qui l'avait épié dans tous ses ébats, brûlait pour elle d'un sentiment croissant, tenta de la soumettre à ses désirs et s'emparer du collier pour l'offrir à une autre oréade.

La dryade se débattit, s'échappa s'enfuit au cœur de la forêt profonde, et pour soustraire le collier à sa convoitise, elle accrocha un à un les grains de perles rouges sur un arbuste dont elle rendit les feuilles piquantes et agressives.

Ensuite, dans toute la forêt, elle fit naître des buissons similaires pour égarer les recherches afin que le faune ne retrouve jamais le présent du dieu.

C'est ainsi que le houx et ses fragons portent encore de nos jours ces grappes luisantes et rouges comme du corail. Depuis, on le cueille comme un gage intime de bonheur, d'espérance et de joie.

Elisée Vignes

Ce poème, 5 strophes d'amples alexandrins, évoque novembre finissant, le vieux châtaignier dépouillé de ses feuilles jaunies et bientôt couvert de neige. Elle amène froid mordant mais aussi blancheur virginale masquant toutes les laideurs.

Premières neiges

Novembre magicien d'une saison, sans cesse
Nielle de vieil argent le ciel des soirs mouillés
Et le vieux châtaignier qu'un vent léger
caresse,
Pleure, en larmes d'or son feuillage rouillé.

La voilà ! Elle est là ! Cette première neige
Voletante, indécise, sur l'arbre effeuillé,
Et son baiser glacé, dans un long sortilège,
Recouvre de blancheur la branche endeuillée.

Un fin givre recouvre les herbes du chemin,
Etincelle en cristaux sous un pâle soleil,
Comme l'incantation secrète d'un devin
Appelant les hivers de ces nuits de sommeil.

Son manteau aérien revêt le paysage,
Pudiques ses flocons masquent une nudité
Vous plaque sa froideur tenace au visage
Cachant toute laideur de sa virginité !

Précipitant sa chute elle tombe sans bruit
Fantôme irréel en tourbillons blafards
On dirait qu'elle veut, à la faveur des nuits
Crier l'enchantement à l'éveil des regards.

Elisée Vignes



Le poème suivant rappelle l'origine nordique du sapin, symbole de vie dans le froid de l'hiver. L'arbre sombre est paré de lumière pour montrer aux hommes qu'ils sont frères en cette nuit mémorable de la crèche dans l'étable.



Noël

Les légendes nordiques avaient fait du sapin
Un exemple de paix, de force, de constance
Dans le froid de l'hiver, dans son lot de
nuisances
Quand naît l'espoir d'un meilleur lendemain.

L'arbre sombre à présent est devenu lumière
Dans les nuits de Noël un symbole de vie,
Un reflet différent d'amour, loin de l'envie,
Où pour l'humanité tous les hommes sont
frères !

Noël ! Et devant la clarté de la nuit mémorable
Pour qu'existe enfin le bonheur d'être humain
Célébrons, heureux, la crèche dans l'étable,
Sachons-nous entraider et nous tendre la
main !

Elisée Vignes

Froid et givre sont le thème de ces alexandrins. Le froid magicien frange le paysage, façonne l'eau en dentelles de glace et stalagmites en forme de cierges étincelant, fige l'étang où évolue avec grâce un patineur aérien.

Féerie d'hiver

L'hiver est là, le gel frange le paysage
Accroche ses grésils aux rameaux des
buissons,
La nature se tait dans sa beauté sauvage,
Et la bise en soufflant prélude aux frissons.



De la source qui naît entre les éboulis,
Le froid fige l'eau pure en dentelles de glace
Givre en éclaboussures, en légers friselis
L'humidité perlant sur les herbes tenaces.

Des stalagmites dressent comme autant de
cierges,
Sur le rocher obscur leurs formes imprévues,
Immaculées blancheurs, une féerie vierge
Drapant les alentours, émerveillant la vue !

Sur tout l'étang glacé le patineur qui glisse
Evolue, virevolte, s'éloigne puis revient,
Et dessine, léger sur la surface lisse
Les arabesques fines d'un ballet aérien.

Sous ses aspects divers, fabuleux ornements,
L'eau vive en décor que change la froidure
Frappe nos yeux charmés d'un éblouissement
Par sa beauté frileuse enchantant la nature.

Tout autour c'est la neige, le grand silence
blanc
Volète et se pose sans bruit sous un ciel pâle
On dirait que le ciel effeuille avec le vent,
Sa floraison d'hiver comme autant de pétales !

Elisée Vignes



*La neige multiple est magicienne. Elle poudre
le bois d'une perruque élégante. L'oiseau
pourtant si léger déclenche sur la branche une
avalanche. Elle nivelle les reliefs, amuse les
enfants et anime leurs batailles sous l'œil
impavide d'un bonhomme de neige coiffé d'un
vieux chapeau de paille. Des carreaux des
vieilles demeurent éclairés par le feu de l'âtre,
des ombres contemplant la neige tomber et le
froid qui s'installe.*

Neiges

Le ciel est bas et gris et la neige légère,
Poudre le paysage d'un manteau virginal,
La chute ouatée amplifiée, exagère,
Le crissement des pas dans un calme intégral.

Comme une perruque poudrée et élégante
Qu'on coifferait, le soir, pour un bal costumé,
Féerique le bois de sapins agrémenté
Ses longues aiguilles sombres d'une blancheur
givrée.

A peine si l'oiseau essaie d'un vol rapide,
De s'abriter furtif sur la branche alourdie
Où son poids aérien déclenche dans le vide
La chute des flocons sur un sol assourdi.

Et la neige en tombant change le paysage,
Nivelle les laideurs, décore l'arbre mort,
Caresse en baisers glacés votre visage
Voltige, indécise, comme chargée de remords.

Par ses flocons pressés, elle bleuit les doigts
Des enfants à grands cris, qui livrent des
batailles
Et donnent à son bonhomme un vieux chapeau
de paille
Retrouvé au grenier, quelque part, sous le toit.

Sous l'âtre enfumé danse la flamme vive,
Eclairant de ses furtifs reflets les coins obscurs,
Au village muet, cette chute tardive,
Drape de sa candeur discrète les vieux murs.

Il fait froid ! Et la neige tombe, insensible,
En tourbillons serrés, brillant de ses cristaux,
L'hiver est là ! Les jours seront longs et
livides,
Mais que la neige est belle...derrière les
carreaux.

Elisée Vignes

Ce poème célèbre avec nostalgie la magie de la Sainte Barbe de jadis, le 4 décembre, la patronne des mineurs, vue par des yeux d'enfant. Face à la menace du grisou et des explosifs, dès le 18e siècle, les gueules noires se sont placées sous la protection de Barbara. Cette sainte du IIIe siècle vivait en Asie Mineure, à Nicomédie, aujourd'hui la ville d'Izmit, dans l'actuelle Turquie. Un jour, son père décida de la marier. Voulant se consacrer au Christ, elle refusa. Son père l'enferma dans une tour. Torturée, brûlée, elle est finalement décapitée par son père. Son geste accompli, il est aussitôt frappé par la foudre et retombe en un petit tas de cendres. A la Grand' Combe dans le bassin minier des Cévennes existait une « galerie Sainte-Barbe ». Élevée au nom de la patronne des mineurs, vénérée dans tous les bassins houillers, elle avait un rôle prépondérant dans l'évacuation du charbon à partir des puits du Pontil et de la Fontaine en direction de Ricard. La fête battait son plein avec procession, les attractions foraines et donnait lieu le soir à un



repas convivial.

Sainte Barbe d'hier

Quand la fin de l'automne arrive et que le givre
 Couvre les matins clairs d'aiguilles de cristal,
 Quand le froid s'insinue et que l'on aime à vivre
 Près d'un bon feu flambant. Il est, au sol natal,
 Une fête en l'honneur des hommes de la mine,
 De ceux qui, dans le noir, arrachent le charbon,
 Ceux dont le dur labeur a donné aux machines,
 Le pain de l'industrie dans leurs travaux profonds.

Et il n'est pas un homme, un adulte, un vieux,
 Qui ne vive en pensée les fêtes de la jeunesse,
 Les décembres neigeux, l'agape à l'unisson,
 Les flonflons, les baraques, les rires, les chansons,
 Leur remembrance, alors, est comme une liesse !

Avec des yeux d'enfant, je revois les manèges,
 Au son des limonaires aigres et lancinants,
 Les loteries, l'odeur des chiques et les sièges
 De la ménagerie aux sourds rugissements.

Le cirque dont on voit monter le chapiteau
 Le boniment criard du lutteur qui s'écroule,
 Les pirouettes vives dressées sur les tréteaux
 Pour attirer le flot des badauds dans la foule.

Les tirs, la « femme-tronc » ou le fileur de verre,
 Les diseurs d'avenir, aux conseils dédaignés,
 Un athlète musclé jongle avec des haltères,
 Un vendeur offre sur l'étal ses beignets ;

Les attrape-nigauds qui ne vous montrent rien,
 Les jeux testant le cran ou la force de l'homme,
 Les motos vrombissant sur le « mur australien »,
 Les cris d'effroi poussés au noir du « train fantôme »,

Le bruit de la volaille exposée aux regards,
 Les poupées, les babioles, paillettes étincelantes,
 Les billets que l'on vend, le merveilleux hasard
 Du gagnant exprimant sa joie exubérante !

Il y a la gaieté chaude des jours de fête,
 Ces confettis jetés en assauts retournés,
 Cette ambiance née de la joie qu'on achète,
 Au vent d'une illusion qui dure une journée !

Puis ...le soir... assemblés tout autour d'une table,
 Le repas plantureux, choisi avec amour !
 Que cette vie d'hier était donc agréable !
 Mais où est donc passée l'image des beaux jours ?

Elisée Vignes



POESIE : Des Printemps aux Automnes.
Joseph Bosc (1876-1950)

LA TERRE DU VELAY (suite)

De château nous passons à la Danse macabre de l'abbaye de la Chaise-Dieu (sonnet) où « le cortège falot contourne les piliers / Et défile le long de la muraille rouge ». Riche ou pauvre, la Mort frappe à toutes les portes...et même la prière n'en écarte pas l'emprise.

LA DANSE MACABRE

Abbaye de la Chaise-Dieu

Sous l'ogive des arcs, ouvragés à la gouge,
Où l'ombre se déchire en lambeaux réguliers,
Le cortège falot contourne les piliers
Et défile le long de la muraille rouge.

Sires en leur castel et truands en leur bouge,
Évêques et barons, nonnes et bacheliers
Sont happés par les doigts hardis et familiers
Des squelettes vivants dont la mâchoire bouge.

Qu'importe d'être noble ou serf, confort ou beau :
Le spectre grimaçant vous entraîne au tombeau.
Il faut, Seigneur Abbé, qu'avec lui tu t'accointes

Et toi qui veux tromper sa malice en priant,
C'est en vain, gente Dame, et déjà, souriant,
Le macabre Danseur te prend par tes mains jointes.

Les Lentes brumes (sonnet) restent dans l'esprit glaçant du poème précédant, froid, brumes dispersées par la bise, s'unissant à nouveau « en écumeux nuages », éparpillant ensuite « leurs flocons amers », flottant dans le vide et recouvrant un « gouffre mort », paysage fantomatique.

LES LENTES BRUMES

Une froide vapeur, montante et suspendue
En des cieux saturés de ses exhalaisons,
Baigne d'horreur, au fond de la pâle étendue,
Le chaos apparu des derniers horizons.

Et des brumes sans forme, âprement refoulées,
Que la bise disperse au loin de toutes parts,
Traînantes, ont flétri, des gorges aux vallées,
La dure floraison des villages épars.

On les voit, s'unissant en écumeux nuages,
Tantôt s'amonceler sur les plateaux déserts,
Tantôt éparpiller aux mornes pâturages
Le froid moutonnement de leurs flocons amers ;

Et parfois, s'élançant et flottant dans le vide,
Et s'étirant sans fin de l'un à l'autre bord,

Le bloc inconsistant de leur blancheur livide
Encombre mollement l'ombre d'un gouffre mort.

Puis, au fond de l'espace elles se perdent toutes,
Conviant la nature à son cours éternel,
Et mon rêve les suit en leurs aveugles routes,
A travers l'étendue, et le vent, et le ciel.



Spectacle plus riant, La Gazeille (quatrains d'alexandrins à rimes alternées) mugit dans sa vallée profonde bordée « d'escarpements de lave dans l'azur ». La rivière se fait torrent dans son lit taillé dans « le basalte sombre et le granit sanglant ». Son flot bouillonne, s'apaise, sommeille, repart en cascade, « en panaches d'écumes et étincelles d'eau ». Le paysan a laissé sa trace. Des champs de terre brune se nichent dans les pentes et des vaches « butent un soc rebelle à ce maigre terrain ». L'eau limpide alimente un moulin. Puis la nature sauvage reprend ses droits. L'escalade de la pente atténuée le fracas du torrent et conduit à « des forêts de sapins, au rebord de l'abîme ».
Il faut rappeler que la mère de Joseph Bosc est native du Monastier-sur-Gazeille et lui a sans doute fait découvrir son pays.

LA GAZEILLE

Un sentier me conduit et m'ouvre une vallée
D'où monte, se mêlant aux murmures de l'air,
Un sourd mugissement d'eau sans cesse écoulee,
Et qui jette là-bas un scintillement clair.

Bien au-dessus de moi d'après versants dominant
Cette gorge profonde et ce ravin obscur,
Et leurs flancs, dévorés de soleil, se terminent
Par des escarpements de lave dans l'azur.

Les siècles ont creusé la colossale brèche
Dans le basalte sombre et le granit sanglant,
Où, sous des ponts de fleurs et de verdure fraîche,
S'enfonce la clameur sauvage du torrent .

Ici son flot étroit bouillonne et s'accélère,
Plus loin, d'un sombre bois mirant les troncs penchés,
En des gouffres profonds que midi seul éclaire
Il sommeille le long des parois de rochers.

Là, sa cascade pleut dans des vasques de lave,
au retentissement du monotone écho,
Et sans fin rejaillit sur la roche concave,
En panaches d'écume et d'étincelles d'eau .

Ailleurs son bruit s'apaise et son flot se recueille,
Du sable le divise en transparents ruisseaux,
Quelqu'ombrage un instant le voile, dont la feuille
Furtive a frissonné d'une fuite d'oiseaux.

Des champs de terre brune utilisent les pentes
Et les moindres replis de l'immense ravin,
Où des vaches par couple, inhabiles et lentes,
Butent un soc rebelle à ce maigre terrain.

Des aqueducs d'écorce, enlacés de feuillage,
Conduisent l'eau limpide aux vannes d'un moulin,
Puis c'est la solitude, et le dernier village
Cache sa tuile blonde au détour du chemin.

Entre les deux versants qui rétractent leur ombre,
Et jetant de l'espace entre ces bords étroits,
S'enlèvent sur le ciel, par masses d'un bleu sombre,
Les prochaines hauteurs que revêtent des bois.

Et du fond disparu de la gorge sauvage
Le fracas du torrent ne monte plus vers moi
Qu'à travers mille échos, tel qu'un lointain orage,
Et meurt à mon oreille une dernière fois ;

Maintenant, dans le vent qui balance leur cime,
Hachant le paysage entier de grands traits noirs,
Des forêts de sapins, au rebord de l'abîme,
Dressent leurs piliers d'ombre où reposent les soirs.

L'éternel retour, en un bref sonnet, évoque un pays perdu, paysage « triste et borné ». C'est le pays des aïeux qui prolonge le « rêve héréditaire ».

L'ÉTERNEL RETOUR

Pays perdu. Des monts tout couverts de bois
sombres.

Au milieu, quelque val sauvage et des maisons,
Et la traînée immense et profonde des ombres
Qui tombent chaque jour des mêmes horizons.

Et, si triste et borné que soit ce paysage,
Si vides et muets que l'éclairent les cieus,
Je voudrais à jamais, en cette seule image
Satisfaire mon cœur et reposer mes yeux.

Heureux celui de nous qui peut, sans autre envie,
Mettre toute son âme, user toute sa vie
A rouvrir le sillon tracé par les aïeux,

Qui voit en paix son corps retourner à la terre,
Certain qu'autour de lui les hommes et les lieux
Continueront encore le rêve héréditaire.



Un Lac (quatrains d'alexandrins à rimes alternées) évoque peut-être le lac du Bouchet « d'un antique volcan il emplit le cratère », couvert de sombres forêts sur ses bords. Un lourd bateau évolue paisiblement et trace un sillage à la surface des eaux .

UN LAC

Très haut, parmi les monts et les plateaux sauvages,
Il est un lac lointain que je voudrais revoir,
Et qui, toujours limpide entre ses durs rivages,
Reflète la clarté des aubes et des soirs.

D'un antique volcan il emplit le cratère,
Et les sombres forêts, dont ses bords sont couverts,
Préservent sa beauté parfaite et solitaire,
Toute de ciel et d'eaux et d'arbres toujours verts.

L'œil aimé de ce lac la courbe harmonieuse
Dessinant les contours que la flamme a creusés,
Et qui ne connaît plus, à jamais oublieuse,
Que l'ombrage des bois longuement apaisés.

Oui, je voudrais revoir la fraîcheur de ses rives,
Miroitement des eaux entre les sombres troncs
Quand on approche, et puis des transparences vives,
Et le sous-bois qui plonge aux abîmes profonds.

Que d'azur, que d'argent céleste sur les vagues,
Tandis que le soleil bleuit les sapins verts
Dont la molle soirée alanguit les bords vagues
Et pâlit le reflet au miroir des flots clairs.

Là-bas un lourd bateau, balancé sur ses rames,
Parcourt paisiblement la surface des eaux,
Et sans cesse élargit, moiré de blanches flammes,
Son sillage infini jusqu'à des bords nouveaux.

Extases et parfums, séjour pour une vie
Entière de raison indolente et d'amour
Virginale parmi l'ivresse poursuivie
Et le ravissement du jour après le jour,

Puis, rien que le repos et l'écho monotone
Du flot contre la berge aux épaisses parois,
Et rien que la douceur prochaine de l'automne
Qui n'aura pas terni la verdure des bois.

O coupe de lumière offerte au ciel sans tache
Au-dessus de la vie et du monde oublié,
O solitude où rien n'altère, où rien ne cache
Le remords bienfaisant du cœur humilié.

Le vent des cimes (sonnet) parcourt les étendues sauvages des hauts « plateaux déserts » et annonce l'hiver et les rafales du Nord qui mordent les « maigres feuilles ».



LE VENT DES CIMES

L'âme du vent parcourt la sauvage étendue
Depuis un jour entier par les plateaux déserts.
L'azur léger des monts fuit à perte de vue
Dans l'infini glacé des cieux mornes et clairs.

Des hameaux, çà et là, sous de maigres feuillées
Montrent de rouges toits, de misérables murs,
Et des branches, déjà par le froid dépouillées,
Aux rafales du Nord étirent des bras durs.

Le silence un moment, et puis reprend et gronde,
l'assoupissante voix de la bise profonde
Qui s'ébranle là-bas aux sources des hivers.

Elle endort les lointains nébuleux comme un songe,
Et l'on voit, dans le soir où sa pente s'allonge,
La route bleue et pâle entre les sapins verts.

Nous restons sur les rudes plateaux dans Les hautes solitudes, quatrains d'alexandrins à rimes alternées, avec en décor les cratères éteints et les huttes de chaume des bergers. Un sommet se détache (le Mézenc ?) de la masse des volcans. Le poète gravit la montagne et assiste au coucher du soleil, « la mort du soleil ». L'ombre comble les vallées et les cieux s'apaisent. Le vent disperse « le grelot des troupeaux et la voix des pasteurs ».

LES HAUTES SOLITUDES

Toute l'immensité des plateaux solitaires,
Où des huttes de chaume abritent les bergers,
Et la convulsion éteinte des cratères,
Sur l'horizon farouche en désordre érigés.

Luttant avec l'azur de limpidité bleue,
Les masses des volcans se profilent sans fin,
Et le plus haut sommet, seul à moins d'une lieue,
Se détache en avant de ce chaos lointain.

Les pâturages ont, par grandes pentes vertes,
Pacifié ses flancs, entraînant après eux,
Sous les immensités éperdument ouvertes,
Tout un élan de la campagne vers les cieux.

J'ai gravi la montagne auguste jusqu'au faite,
Et mes sens, enivrés d'espace et d'air vibrant,
Durant un soir entier se sont donnés la fête
De l'infiniment beau, de l'infiniment grand.

Du haut de ce volcan qu'une tristesse gagne
Mes yeux ont vu la mort du soleil,
Epanchant, de pays en pays, de montagne en montagne,
Une dernière fois les flammes du couchant.

L'ombre diluvienne a comblé les vallées,
Haute et sombre, et saisi sous son rapide essor
L'inexprimable ampleur des terres étalées
Jusqu'à des cieux nouveaux baignés de vapeurs d'or.

Maintenant l'étendue et les cieux pleins de gloire
S'apaisent, éblouis et lassés de splendeurs,
Et traînent longuement sur les montagnes noires
En rougeâtres reflets leurs suprêmes lueurs.

Le soir harmonieux devant l'ombre recule
Et le souffle plus froid du vent sur les hauteurs
Mélancoliquement disperse au crépuscule
Le grelot des troupeaux et la voix des pasteurs.

Très loin, sur les plateaux, un reflet de lumière,
Eau lointaine où le soir a laissé sa lueur,
L'horizon reste immense et l'âme tout entière
Tient dans cette nuance et dans cette grandeur .

Joseph Bosc



Ce texte qui aborde une question cruciale, est en fait l'introduction d'un livre d'Yvette Maurin intitulé « Du Rififi au Paradis » paru en 2007, illustré par Gilles Boiron, aux Editions de la Montmarie à Olliergues (63). Elle nous entraîne dans des récits un brin iconoclastes avec en toile de fond le Père Eternel et les Saints, pas de tout repos. Elle égratigne, bouscule, dérange un peu nos croyances et nos certitudes mais avec tendresse et émotion, un peu à la façon d'un Alexandre Vialatte dans ses chroniques de La Montagne.



MAIS OU EST DONC LE PARADIS ?

Où se trouve le Paradis ? Grave question. Voici quelques réponses, glanées ça et là ; vous constaterez qu'elles varient beaucoup en fonction de la catégorie des personnes interrogées.

L'amoureux : « Dans les bras de ma belle. »

Le politique : « c'est une bonne question, je vous remercie de me l'avoir posée (*Connard, tu aurais pu garder pour toi une question aussi difficile*). D'après les statistiques, enfin celles demandées par notre Parti car seules les nôtres sont fiables comme on le sait, les Françaises et les Français hésitent à se prononcer catégoriquement. (*Il n'y a pas qu'eux !*). Dans l'état actuel de nos connaissances, vu les solutions abracadabrantesques (*Chouette, j'ai réussi à le placer, le Président va être content*) que proposeront nos adversaires, peut-être pourrait-on créer, pour pallier à cela, (*à quoi déjà ?*) une commission composée des élites de notre Nation (*Tu parles, ils ont autre chose à faire que de répondre à une question aussi futile !*), qui débattraient en leur âme et conscience de ce problème grave, je dirai même vital. En attendant, j'affirme que je porte toute mon attention à ce questionnement. Et bla bla bla... »

J'ai pitié de vous, ami lecteur, je vous épargne la fin du discours. Vous aurez compris que les phases en italique sont seulement pensées par le politique.

L'incroyant : « Le Paradis n'existe pas ! »

Celui qui ne sait pas et s'en fout : « Bof... »

Le naïf : « Au ciel, sur les nuages. Probablement très haut, puisque les voyageurs de l'espace disent ne pas l'avoir vu ». (Ne vous moquez pas, je vous prie. Souvenez-vous de ce passage des Béatitudes « Heureux les simples d'esprit, le Royaume des Cieux leur appartient »)

L'indécis : « Allez savoir...Peut-être ici, peut-être là... »

Le raisonneur : « Il faudrait d'abord savoir de quel Paradis il s'agit : celui d'Allah, celui de Jésus, celui des Bouddhistes, des Hindous, des Incas ? Un peu de précision que diable ! »

Le Gourou : « Sur la planète Machin (le nom de la planète varie selon les gourous). »

Le sincère : « Je n'en sais fichtre rien ! Mais je voudrais bien y aller ».

Je vais arrêter là les réponses faites à cette question, ce serait lassant de tout vous énumérer.

La réponse de l'amoureux est la plus convaincante. L'amour est un bien joli avant-goût du Paradis. Mais seulement un avant-goût : je suis au regret de vous dire que toutes les personnes interrogées se fourrent le doigt dans l'œil ! Car...

... le Paradis se trouve juste à l'aplomb de l'Auvergne.



Je ne connais pas l'exacte altitude du Divin Séjour, mais je sais de source sûre qu'il est bien là où je vous le dis. Je m'explique.

Tout le monde sait que le Père Eternel est la sagesse même. Il a longtemps réfléchi avant de choisir le lieu où les bienheureux passeront leur éternité. Il ne s'agissait pas d'avoir à déménager dans les siècles à venir à cause des nuisances ou de l'inconfort du lieu.

La première pensée de Dieu avait été de se fixer au-dessus de la Terre Sainte, berceau de la religion. Jérusalem à tout de même un autre renom que Clermont-Ferrand. Ne croyez surtout pas que le Père Eternel soit antisémite, mais il gardait tout de même une petite dent contre ceux qui avaient massacré plus de prophètes que quiconque et même crucifié son propre Fils. De plus, ce n'est pas un endroit tranquille, les habitants de la région se battent depuis des siècles. Dieu n'aime pas le raffut ; le cliquetis des épées, le son des boulets de canon et maintenant le bruit d'explosion des bombes de tous les calibres l'ont dégoûté du lieu.

Rome, terre des premiers chrétiens, des premiers martyrs lui aurait bien plu. Seulement, à Rome, il y a le Vatican, ses peintures, ses statues, ses dorures. Parfait pour les touristes, mais trop chichiteux pour le Père

Eternel. Et puis, franchement, tous ces costumes écarlates, brodés d'or et d'argent des Pères de l'Eglise, la tenue parfaitement ridicule de la garde pontificale, toute cette étiquette régissant le palais l'agaçait prodigieusement. Par amour pour la simplicité, il renonça.

Décemment, il ne pouvait pas choisir le ciel d'Asie. Dieu n'est pas un provocateur, il n'allait pas marcher sur les plates-bandes des lamas, du Dalai-Lama, chamans, et autres sages de ce continent.

L'Amérique du Nord ne l'avait jamais tenté. A l'époque de ses recherches pour l'installation du Paradis, c'était une terre vierge. Mais il savait, dans son infinie sagesse, que cette terre se couvrirait de grates-viel, que les voitures, les avions pulluleraient. Les américains se persuaderaient d'être les maîtres du monde : le seigneur déteste la suffisance.

Il savait aussi, hélas, que l'Amérique du Sud serait par excellence une terre d'inégalités, de misère criante. On peut être Dieu et avoir malgré tout un seuil de tolérance face à l'injustice à ne pas dépasser.

Il y avait bien l'Afrique, berceau de l'humanité. Mais les Hommes qui étaient partis de là l'avaient tellement déçu qu'il ne tenait pas vraiment à avoir chaque jour sous les yeux le rappel de ce qu'il craignait bien être une erreur de sa Part : l'Humanoïde.

Bref, après avoir passé en revue une bonne partie de la Planète Bleue, il décida de se fixer en Europe, au-dessus de la France. C'est quand même un pays relativement tranquille. Pas parfait, mais plutôt moins pire que les autres.

D'abord, il pensa au Midi : le soleil de Provence, ses parfums, la Méditerranée. Seulement ses habitants n'arrêtaient pas de *galéger*. De la galéjade au mensonge, il n'y a qu'un pas. Comme Dieu déteste le mensonge, il laissa tomber.

Son regard se porta sur le Nord : c'était une région trop triste, sans une montagne pour attirer le regard. Des corons, des crassiers, ça ne respire pas la joie. Pourtant, il reconnaissait qu'il y avait du bien brave monde dans ce coin-là. Seulement, il lui fallait penser à ses hôtes : imaginez que la pauvreté du lieu déclenche des crises de neurasthénie parmi les cohortes d'anges ou de saints ? Il faudrait alors faire appel à Freud et Dieu se méfiait du docteur.

Paris, n'en parlons même pas, les habitants « cavalent » comme des dératés, sans un regard pour le voisin. La pollution, l'Elysée, Matignon... Non, merci !

La Bretagne lui plaisait bien. Sauf que les Bretons parlaient breton, langue difficilement compréhensible pour la majorité des Bienheureux.

Son choix se fixa donc sur l'Auvergne. Comprenez dans « Auvergne » les régions sœurs : le Cantal, le Velay, la Lozère, l'Ardèche, enfin toutes ces terres pauvres, rudes, avec des habitants à la bourse plate mais au cœur généreux. Certes, les corbeilles de la messe du dimanche recevaient souvent une misérable piécette en guise d'obole : Dieu n'est pas intéressé, seule l'intention compte. De toute manière, il savait bien que si les dits Auvergnats n'étaient pas généreux avec leurs curés, ils se rattrapaient lorsqu'il s'agissait de nourrir l'affamé, de vêtir le mal brailé.

Ils parlaient patois, mais modérément. Sans vouloir vexer les Bretons, avouez que la parler d'Ambert est plus intelligible que celui de Paimpol.

D'ailleurs, Dieu leur devait bien cette petite faveur. Sans vouloir critiquer le Créateur, il s'était tout de même un peu loupé en terre auvergnate. Il y pousse plus de cailloux, de genêts et de bruyère que partout ailleurs. Certes c'est beau, mais la beauté ne nourrit pas son homme. Une terre où croissent à plaisir herbes grasses et riches cultures simplifie bien la vie des pauvres humains. Et puis, entre nous, ce n'était pas une très bonne idée de parsemer l'Auvergne de volcans. D'accord, ils sont éteints : mais pour combien de temps ?



En conclusion, me croira qui voudra, mais c'est bien à l'aplomb de l'Auvergne que vous trouverez le Paradis.

Une dernière chose : certains d'entre vous seraient tentés de croire que je suis bien outrecuidante avec Dieu, que je manque du respect le plus élémentaire envers sa Personne.

Pas du tout. Certes, j'ai des rapports un peu trop familiers avec le Père Eternel, mais si je Le taquine un peu, Lui et ses Saints, c'est tout simplement parce que je crois qu'il a beaucoup d'humour et d'indulgence, que les plaisanteries d'une dame d'un certain âge peuvent être prises pour ce qu'elles sont, des preuves de tendresse.

Avez-vous remarqué que l'on plaisante seulement ceux qu'on aime ?

Donc, mes chers amis, je vous livre dans les pages qui suivent, les récits de quelques démêlés de Dieu avec ses saints. Vous verrez que l'Eternité ne coule pas comme un long fleuve tranquille, comme on pourrait le croire !

Yvette Maurin

LES RESEAUX SOCIAUX EN AGRICULTURE



Les réseaux sociaux sont partout dans notre vie de tous les jours, adulés ou décriés.

Quels en sont les avantages et les inconvénients.

Avantages :

Ils permettent de communiquer avec sa famille, ses amis, des personnes qui habitent à distance, de se divertir, jouer, s'informer. Avec les réseaux sociaux, on peut aussi s'ouvrir sur le monde, sur d'autres cultures et diffuser rapidement des informations.

Inconvénients :

Ils comportent également des inconvénients : on peut se faire harceler, humilier, ou intimider. On peut être tenté d'acheter des choses, se faire arnaquer. On peut aussi y lire de fausses informations.

Quels sont les principaux réseaux sociaux ?

Il en existe beaucoup et de nouveaux apparaissent régulièrement, nous allons présenter les cinq principaux :

- **Facebook :**

C'est le numéro 1, il y aurait dans le monde 2,2 milliards d'utilisateurs et 38 millions en France.

Il a changé de nom en octobre 2021 pour s'appeler Meta.

Il est utilisé aussi bien par les particuliers pour partager des photos, des vidéos, des messages entre amis, que par les entreprises pour communiquer avec leurs clients, faire des publicités ciblées, vendre leurs produits.

- **YouTube :**

C'est le principal réseau social spécialisé dans le partage et le visionnage de vidéos.

Propriété de Google, il fédère une communauté d'1 milliard de personnes dans le monde.

- **Twitter :**

Sa spécialité est le partage de Tweets (gazouillis en français), de courts messages de 280 caractères maximum.

Twitter revendique 326 millions d'utilisateurs actifs mensuels dans le monde.

- **LinkedIn :**

Il est le leader des réseaux sociaux dédié aux relations professionnelles. Il permet de se créer un CV en ligne, de se connecter avec d'autres professionnels.

- **Tik Tok :**

TikTok est une application mobile de partage de vidéo et de réseautage social lancée en septembre 2016 par la société chinoise : Byte Dance.

C'est la « coqueluche » des jeunes français.

L'agriculture a son réseau social : FARMR

On pourrait croire que les agriculteurs utilisent peu l'ordinateur, qu'ils sont peu présents sur la toile pour différentes raisons : manque de temps, éloignement des zones urbaines, méconnaissance d'Internet, ...

Il n'en est rien selon une étude réalisée en 2019, l'utilisation des médias sociaux en agriculture ne cesse de progresser : Facebook est en tête avec 38 % des agriculteurs interrogés, suivi par Youtube (33%) et d'autres réseaux dans une moindre mesure Twitter (7%), Snapchat (2%) Instagram (2%), LinkedIn (6 %).

Le réseau Farmr

L'entreprise Farmr a été créée en 2017 par Baptiste Létocart, petit-fils d'agriculteur de l'Oise et son associé Thomas Camboulive.

La plate-forme lancée en juin 2019 a comptabilisé près de 350 inscriptions la première semaine.

Les deux fondateurs s'étaient fixés un premier objectif de 5 000 abonnés, certainement largement dépassé aujourd'hui puisqu'ils étaient déjà 4500 au bout de six mois d'existence.

Lorsqu'un agriculteur s'inscrit sur Farmr, il renseigne plusieurs données : la taille de son exploitation, son type d'activités, sa localisation.



Une fois inscrit, il peut ensuite ajouter toutes les personnes qu'il connaît dans son entourage et partager du savoir-faire, des ressources humaines ou du matériel. L'objectif de Farmr est de permettre aux agriculteurs français de se connecter entre eux en fonction de leurs spécificités métier, d'échanger grâce à leurs

expériences, et de trouver ainsi des solutions efficaces dans leurs exploitations.

Quels conseils pour éviter les dangers des réseaux sociaux

Oui les réseaux sociaux peuvent être dangereux pour tout utilisateur à titre privé (surtout les jeunes) ou professionnel (agriculteur par exemple).

On peut prendre des mesures personnelles pour les éviter :

- Définissez votre vie privée de façon à ce que seuls vos amis y aient accès.
- Évitez l'affichage de données personnelles, de photos et d'informations personnelles.
- N'acceptez pas les demandes ou les messages provenant d'autres comptes.
- Surveillez l'utilisation des réseaux sociaux par vos enfants
- Évitez de cliquer sur des adresses inconnues

Sur la toile, tout le monde se défoule et l'on peut y trouver des citations amusantes. En voilà quelques-unes que j'ai sélectionnées et traduites en occitan.

Perqué los manjaires d' òmes manjon pas de clowns ? Perqué on un gost un pauc dròle.	Pourquoi les cannibales ne mangent pas de clowns ? parce qu'ils ont un drôle de goût.
Diguài elh medecin que m'èra peta lo braç a mai d'un endreit. Z-elh me diguèt de ne pas anar dinc aquelos endreits.	J'ai dit au médecin que je m'étais cassé le bras à plusieurs endroits. Il a dit de ne pas aller dans ces endroits.
Beuve ma dos còps : quant aquò es mon aniversaire e quant aquò es pas mon aniversaire.	Je ne bois que deux fois : quand c'est mon anniversaire et quand ce n'est pas mon anniversaire.
Fat tirar sobre la barra d'espça, mas comprene pas, sei totjorn sobre la terra.	Je continue d'appuyer sur la barre d'espace, mais je comprends pas, je suis toujours sur terre.
Amarèt pas viure dinc la luna. Aquò m' embestiara de chanjar de quartièr tots los nòu jorns.	Je n'aimerais pas vivre dans la lune. Ça m'embêterait de changer de quartiers tous les neuf jours.
Lo reire aquò es coma los netejaparabrisas, aquò arresta pas la pluejà ma quò adjuva per avançar.	Le rire c'est comme les essuies-glaces, ça ne stoppe pas la pluie mais ça permet d'avancer.

Henri OLLIER

La Crecha de Toanet

Lo petit Toanet de la Lonja-escina fasiá lo plaser e l'esveja de tota la charrèira de Senta-Clara. Avia una dotzèna d'ans; coneissiá pas encara las tiradas d'aurellhas. Las sòrres daus covents lo prenián per servir lurs messas, e, si n'èra pas estat tan belon, l'aurián pres mais d'un còp per faire lo petit Jesús. Pas mescian ni desagreceable per un sòl, gis de malícia, avia jamais bailat la mindre pena a sa maire. Estapauc, aquela darrèira ne-n reçaupia de compliments delh matin elh sera. Avia vist, bien d'avans, dins las glèisas, que per Chalendas, fasián de *reposoirs* que representavan la naiscença de Nòstre Senhor. Aquò li bailèt l'idèia de ne-n faire v-un avès elh.

Prenguèt una caissa e faguèt un rastelièr que garniguèt emb una ponhada de fen. Amassèt, tant que ne-n trobèt, las poponas de sa sòrre. Per començar, faguèt la Senta Vièrja. Per sant Jausèp, coma per los tres reis, arranchèt los pials de las poponas e ne-n faguèt de barbas. Los botèt chascús a lur plaça de chascue latz. Elh meitan, chaplèt un pauc de palha bien menuda qu'acapcèt d'un morsèlh qu'espelèt delh ridèl de la fenèstra. Aquò marcava la plaça delh petit Jesús.

Las poponas li manquèron. Toanet, pas empaitat per tanpauc envertolhèt una pestenàia dins son mochadòr, laissèt mas veire un pauc de roge per faire lo morre, e la coigèt a costat de la Senta Vièrja.

Li mancava mas lo buòu e l'ase. Montèt a sa chabana e après aver botat tot sens dessus dessous, qu'aguèt bien virat, trobèt mas, elh meitan d'aquelh fonzal de besonhas, quicòm que podia, elh besonh semblar un buòu. Lo botèt a sa plaça, lo cuòl virat a la crecha. Virèt encara avès elh, asaimèt dins los tiradors, dessus los armatges, darrièrs lo becherièr, sotz lo lèit, trobèt pas crèta. Anèt veire si sos camaradas lo podián pas sortir de pena, lí n'aguèt pas v-un, elh contraire se foquèron mas de z-elh, e lo garçon de la Bechinèta lo tratèt de tata-Jesús.

Embestiat coma las pèiras e sans saupre d-ont virar, se botèt dins l'idèia de demandar de sòls a sa mama. Juste en-b aquelh moment, la Lonja-escina s'acampava delh lavador. Elh, l'ajudèt a descharjar sa plancha de dessus sa tèsta e faguèt passar las espunas, per estendre lo linge, que botèron sobre la barra delh contravent per faire esgotar.

Apuèis, Toanet, faguèt veire son *reposoir* a sa maire. Aquela darrèira seguèt ravida delh trabalh e de son petit. Ne-n podia pas revenir, purava de bònur e se sentiá tota chausa. Toanet mais sautava de plaser, mès, elh moment que s'aprestava a demandar los sòls que li mancavan, la Lonja-escina li diguèt com aquò : « Aquò es ben damnatge vai, que ton flaüta, ton bardòt de paire sache pas aici, z-elh aumins, auriá bien fait l'ase que manca per ta crecha. »

La Crècha de Toanet.

Le petit Toanet, de la Longue-échine, faisait le plaisir et l'envie de toute la rue Sainte-Claire. Il avait une douzaine d'années et ne connaissait pas encore les tirées d'oreille. Les sœurs des couvents le prenaient pour servir leurs messes, et s'il n'avait pas été si grandet, elles l'auraient pris plus d'une fois pour faire le petit Jésus. Pas méchant ni désagréable pour un sou, point de malice, il n'avait jamais donné la moindre peine à sa mère qui en recevait des compliments du matin au soir. Il avait vu bien avant les autres dans l'église, que pour Noël, on faisait des *reposoirs* qui représentaient la naissance de Notre Seigneur. Cela lui donna l'idée d'en faire un chez lui. Il prit une caisse et en fit un râtelier qu'il garnit d'une poignée de foin. Il rassembla autant qu'il en trouva les poupées de sa sœur. Pour commencer, il fit la Sainte-Vierge. Pour saint Joseph, comme pour les trois rois, il arracha les cheveux des poupées et en fit des barbes. Il les mit chacun à leur place de chaque côté. Au milieu, il coupa menu un peu de paille qu'il recouvrit d'un morceau arraché du rideau de la fenêtre.

Cela marquait la place du petit Jésus. Les poupées lui manquaient. Toanet, pas gêné pour si peu, enveloppa une carotte dans son mouchoir, laissa voir un peu de rouge pour faire le visage, et la coucha à côté de la Sainte-Vierge.

Il lui manquait le bœuf et l'âne. Il monta à son grenier et après avoir mis tout sens dessus dessous, et tout retourné, il ne trouva au milieu d'un fond d'objets qu'un truc qui pouvait au besoin, ressembler à un bœuf.

Il le plaça le cul tourné vers la crèche, retourna chez lui, regarda les tiroirs, dessus les armoires, derrière le vaisselier, sous le lit, ne trouva rien du tout. Il alla voir si ses camarades pouvaient le tirer d'affaire ; pas un pour l'aider. Au contraire, ils se moquèrent de lui. Le fils de la Bechinette le traita de tata-Jésus.

[305] Embêté comme les pierres et sans savoir où tourner, il se mit en tête de demander des sous à sa maman. Juste à ce moment, la Longue-échine rentrait du lavoir. Il l'aida à décharger sa planche de dessus sa tête et lui fit passer les épingles à linge qu'ils mirent sur la barre des contre-vents pour le faire égoutter.

Puis, Toanet fit voir son *reposoir* à sa mère. Celle-ci fut ravie du travail de son petit. Elle ne pouvait en revenir, elle pleurait de bonheur et se sentait toute chose. Toanet aussi sautait de plaisir, mais au moment qu'il s'appêtait à demander les sous qui lui manquaient, la Longue-échine lui dit : « C'est bien dommage que ton lambin et bardot de père ne soit pas ici, lui au moins, aurait bien fait l'âne qui manque à ta crèche. »



Tiré de *Per rire, bada mi*, de Mazoyer & Bonnefoi -1908
 Transcription en graphie classique, H. Quesnel-Chalelh



Suite au désengagement du Crédit agricole Loire / Haute-Loire, l'édition papier du Souffle de la Neira n'est plus possible. La somme en jeu est d'environ 2 000 € / an. Si vous pensez à un éventuel contributeur faites nous le savoir !



Nous n'en arrêtons pas pour autant la publication diffusée par voie de messagerie et nous vous encourageons à la faire passer à des personnes qui vous sembleraient intéressées...

Le revue est aussi mise en ligne sur 2 sites qui nous ont généreusement ouvert leurs colonnes. Nous leurs en sommes très reconnaissants :

- la Société académique de la Haute-Loire (www.societeacademique.fr) avec un onglet Souffle de la Neira.**
- La Société Ethnozootechnique (www.ethnozootechnie.org) dans la rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires. Organisations et associations. Le Souffle de la Neira.**

Pour enrichir notre revue nous sommes preneurs de suggestions, de textes dans l'esprit du Souffle...

Pour nous contacter :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

